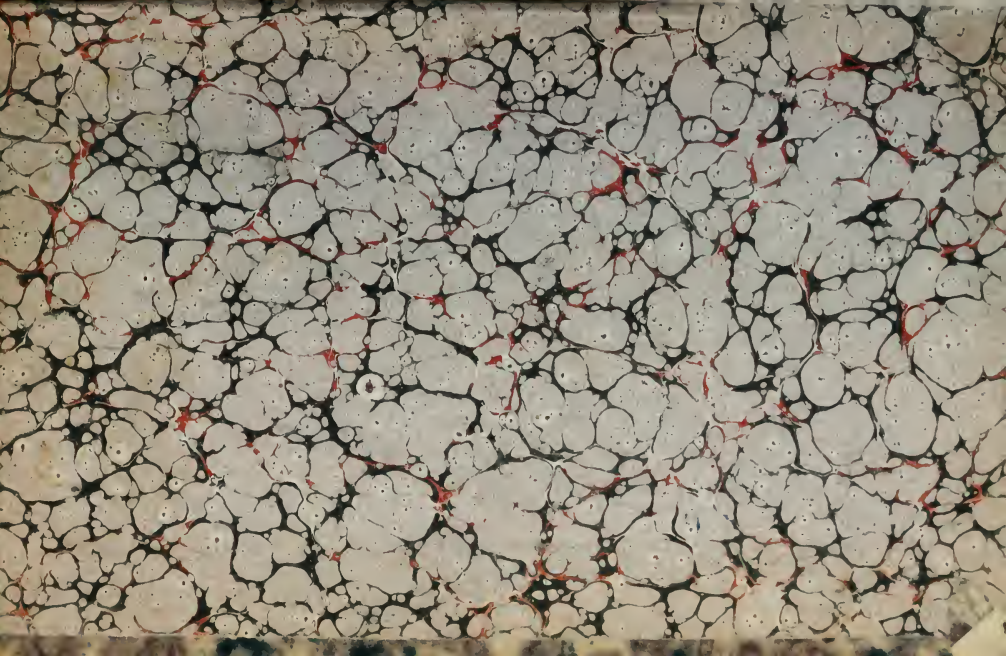

PQ
2H46
.98
18H5
V.5
SMRS

LE

JUIF ERRANT.

IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

LE

JUIF ERRANT

PAR

EUGÈNE SÜE.

TOME CINQUIÈME.

PARIS

PAULIN, EDITEUR,

RUE RICHELIEU, 60.

1845

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lejuiferra05suee

LE JUIF ERRANT.

DIXIÈME PARTIE.

LE COUVENT.

(SUITE.)

CHAPITRE XII.

LES DEUX FRÈRES DE LA BONNE-OEUVRE.

Faringhea, né dans l'Inde, avait, on l'a dit, beaucoup voyagé et fréquenté les comptoirs européens des différentes parties de l'Asie ; parlant bien l'anglais et le français, rempli d'intelligence et de sagacité, il était parfaitement *civilisé.*

Au lieu de répondre à la question de Rodin, il attachait sur lui un regard fixe et pénétrant ; le *socius,* impatienté de ce silence, et pressentant avec une vague inquiétude que l'arrivée de Faringhea avait quelque rapport direct ou indirect avec la destinée de Djalma, reprit, en affectant le plus grand sang-froid :

« A qui, monsieur, ai-je l'honneur de parler?

— Vous ne me reconnaissez pas? — dit Faringhea faisant deux pas vers la chaise de Rodin.

— Je ne crois pas avoir jamais eu l'honneur de vous voir, — répondit froidement celui-ci.

— Et moi, je vous reconnais, — dit Faringhea; — je vous ai vu au château de Cardoville le jour du naufrage du bateau à vapeur et du trois-mâts.

— Au château de Cardoville? c'est possible... monsieur, j'y étais en effet un jour de naufrage.

— Et ce jour-là je vous ai appelé par votre nom. Vous m'avez demandé ce que je voulais de vous... je vous ai répondu : *Maintenant rien, frère;... plus tard beaucoup,..* Le temps est venu... Je viens vous demander beaucoup.

— Mon cher monsieur, — dit Rodin toujours impassible, — avant de continuer cet entretien, jusqu'ici passablement obscur, je désirerais savoir, je vous le répète, à qui j'ai l'avantage de parler... Vous vous êtes introduit ici sous prétexte d'une commission de M. Josué Van Daël... respectable négociant de Batavia, et...

— Vous connaissez l'écriture de M. Josué? — dit Faringhea en interrompant Rodin.

— Je la connais parfaitement.

— Regardez... » Et le métis tirant de sa poche (il était assez pauvrement vêtu à l'européenne) la longue dépêche dérobée par lui à Mahal, le contrebandier de Java, après l'avoir étranglé sur la grève

de Batavia, mit ces papiers sous les yeux de Rodin, sans cependant s'en dessaisir.

« C'est en effet l'écriture de M. Josué, — dit Rodin, et il tendit la main vers la lettre, que Faringhea remit lestement et prudemment dans sa poche.

— Vous avez, mon cher monsieur, permettez-moi de vous le dire, une singulière manière de faire les commissions... — dit Rodin. — Cette lettre étant à mon adresse... et vous ayant été confiée par M. Josué... vous devriez...

— Cette lettre ne m'a pas été confiée par M. Josué, — dit Faringhea en interrompant Rodin.

— Comment l'avez-vous entre les mains?

— Un contrebandier de Java m'avait trahi; Josué avait assuré le passage de cet homme pour Alexandrie et lui avait remis cette lettre, qu'il devait porter à bord, pour la malle d'Europe. J'ai étranglé le contrebandier, j'ai pris la lettre, j'ai fait la traversée... et me voici... »

L'Étrangleur avait prononcé ces mots avec une jactance farouche; son regard fauve et intrépide ne s'abaissa pas devant le regard perçant de Rodin, qui, à cet étrange aveu, avait redressé vivement la tête pour observer ce personnage.

Faringhea croyait étonner ou intimider Rodin par cette espèce de forfanterie féroce; mais, à sa grande surprise, le *socius*, toujours impassible comme un cadavre, lui dit simplement : « Ah!... on étrangle ainsi... à Java?

— Et ailleurs... aussi, — répondit Faringhea avec un sourire amer.

— Je ne veux pas vous croire;... mais je vous trouve d'une étonnante sincérité, monsieur... Votre nom?...

— Faringhea.

— Eh bien! monsieur Faringhea, où voulez-vous en venir?... Vous vous êtes emparé, par un crime abominable, d'une lettre à moi adressée; maintenant vous hésitez à me la remettre...

— Parce que je l'ai lue... et qu'elle peut me servir.

— Ah!... vous l'avez lue? — dit Rodin un instant troublé. Puis il reprit : — Il est vrai que d'après votre manière de vous charger de la correspondance d'autrui, on ne peut s'attendre à une extrême discrétion de votre part... Et qu'avez-vous appris de si utile pour vous dans cette lettre de M. Josué?

— J'ai appris, frère... que vous étiez, comme moi, un fils de la Bonne-OEuvre.

— De quelle bonne œuvre voulez-vous parler? » demanda Rodin assez étonné.

Faringhea répondit avec une expression d'ironie amère : « Dans sa lettre Josué vous dit :

« *Obéissance et courage, secret et patience, ruse et audace, union entre nous, qui avons pour patrie le monde, pour famille ceux de notre ordre, et pour reine Rome.* »

— Il est possible que M. Josué m'écrive ceci. Mais qu'en concluez-vous, monsieur?

— Notre œuvre a, comme la vôtre, frère, le monde pour patrie ; comme vous, pour famille nous avons nos complices, et pour reine *Bohwanie.*

— Je ne connais pas cette sainte, — dit humblement Rodin.

— C'est notre Rome, à nous, — répondit l'Étrangleur ; et il poursuivit : — Josué vous parle encore de ceux de votre œuvre qui, répandus sur toute la terre, travaillent à la gloire de Rome, votre reine. — Ceux de notre œuvre travaillent ainsi dans divers pays à la gloire de Bohwanie.

— Et quels sont ces fils de Bohwanie, monsieur Faringhea ?

— Des hommes résolus, audacieux, patients, rusés, opiniâtres, qui, pour faire triompher la bonne-œuvre, sacrifient pays, père et mère, sœur et frère, et qui regardent comme ennemis tous ceux qui ne sont pas des leurs.

— Il me paraît y avoir beaucoup de bon dans l'esprit persévérant et religieusement exclusif de cette œuvre, — dit Rodin d'un air modeste et béat... — Seulement, il faudrait connaître ses fins et son but.

— Comme vous, frère, nous faisons des cadavres.

— Des cadavres ! — s'écria Rodin.

— Dans sa lettre, — répondit Faringhea, — Josué vous dit : *La plus grande gloire de notre ordre est de faire de l'homme un cadavre*[1]. Notre œuvre fait

[1] Rappelons au lecteur que la doctrine de l'obéissance passive et absolue, principal levier de la Compagnie de Jésus, se résume par ces

aussi de l'homme un cadavre... La mort des hommes est douce à Bohwanie.

— Mais, monsieur! — s'écria Rodin, — M. Josué parle de l'âme... de la volonté, de la pensée qui doivent être anéanties par la discipline.

— C'est vrai, les vôtres tuent l'âme... nous tuons les corps. Votre main, frère : vous êtes, comme nous, chasseurs d'hommes.

— Mais encore une fois, monsieur, il s'agit de tuer la volonté, la pensée, — dit Rodin.

— Et que sont des corps privés d'âme, de volonté, de pensée, sinon des cadavres?... Allez, allez, frère, les morts que fait notre lacet ne sont pas plus inanimés, plus glacés, que ceux que fait votre discipline. Allons, touchez là, frère... Rome et Bohwanie sont sœurs. »

Malgré son calme apparent, Rodin ne voyait pas sans une secrète frayeur un misérable de l'espèce de Faringhea détenteur d'une longue lettre de Josué, où il devait être nécessairement question de Djalma. A la vérité, Rodin se croyait certain d'avoir mis le jeune Indien dans l'impossibilité d'être à Paris le lendemain; mais, ignorant les relations qui avaient pu se nouer depuis le naufrage entre le prince et le métis, il regardait Faringhea comme un homme probablement fort dangereux.

mots terribles de Loyola mourant : *Que tout membre de l'ordre soit dans les mains de ses supérieurs* COMME UN CADAVRE (PERINDE AC CADAVER).

Plus le *socius* était intérieurement inquiet, plus il affecta de paraître calme et dédaigneux. Il reprit donc : « Sans doute ce rapprochement entre Rome et Bohwanie est fort piquant... Mais qu'en concluez-vous, monsieur?

— Je veux vous montrer, frère, ce que je suis, ce dont je suis capable, afin de vous convaincre qu'il vaut mieux m'avoir pour ami que pour ennemi.

— En d'autres termes, monsieur, — dit Rodin avec une ironie méprisante, — vous appartenez à une secte meurtrière de l'Inde, et vous voulez, par une transparente allégorie, me donner à réfléchir sur le sort de l'homme à qui vous avez dérobé des lettres qui m'étaient adressées ; à mon tour, je me permettrai de vous faire observer en toute humilité, monsieur Faringhea, qu'ici on n'étrangle personne, et que si vous aviez la fantaisie de vouloir changer quelqu'un en cadavre pour l'amour de Bohwanie, votre divinité, on vous couperait le cou pour l'amour d'une autre divinité vulgairement appelée la justice.

— Et que me ferait-on, si j'avais tenté d'empoisonner quelqu'un?

— Je vous ferai encore humblement observer, monsieur Faringhea, que je n'ai pas le loisir de vous professer un cours de jurisprudence criminelle. Seulement, croyez-moi, résistez à la tentation d'étrangler ou d'empoisonner qui que ce soit. Un dernier mot : Voulez-vous ou non me remettre les lettres de M. Josué?

— Les lettres relatives au prince Djalma? » dit le métis.

Et il regarda fixement Rodin, qui, malgré une vive et subite angoisse, demeura impénétrable, et répondit le plus simplement du monde : « Ignorant le contenu des lettres que vous retenez, monsieur, il m'est impossible de vous répondre. Je vous prie, et au besoin je vous requiers, de me remettre ces lettres... ou de sortir d'ici.

— Vous allez dans quelques minutes me supplier de rester, frère.

— J'en doute.

— Quelques mots feront ce prodige... Si tout à l'heure je vous parlais d'empoisonnement, frère, c'est que vous avez envoyé un médecin... au château de Cardoville pour empoisonner... momentanément le prince Djalma.

Rodin, malgré lui, tressaillit imperceptiblement, et reprit : — Je ne comprends pas.

— Il est vrai; je suis un pauvre étranger qui ai sans doute beaucoup d'accent : pourtant je vais tâcher de parler mieux. Je sais, par les lettres de Josué, l'intérêt que vous avez à ce que le prince Djalma ne soit pas ici... demain, et ce que vous avez fait pour cela. M'entendez-vous?

— Je n'ai rien à vous répondre. »

Deux coups frappés à la porte interrompirent la conversation.

« Entrez, — dit Rodin.

— La lettre a été portée à son adresse, monsieur,

— dit un vieux domestique en s'inclinant ; — Voici la réponse. »

Rodin prit le papier qu'on lui présentait, et, avant de l'ouvrir, dit courtoisement à Faringhea : « Vous permettez, monsieur ?

— Ne vous gênez pas, — dit le métis.

— Vous êtes bien bon, — répondit Rodin, qui, après avoir lu, écrivit rapidement quelques mots au bas de la réponse qu'on lui apportait, et dit au domestique en la lui remettant : — Renvoyez ceci à la même adresse. »

Le domestique s'inclina et disparut.

« Puis-je continuer? — demanda le métis à Rodin.

— Parfaitement.

— Je continue donc, — repit Faringhea... — Avant-hier, au moment où, tout blessé qu'il était, le prince allait, par mon conseil, partir pour Paris, est arrivée une belle voiture avec de superbes présents destinés à Djalma par un ami inconnu. Dans cette voiture il y avait deux hommes : l'un envoyé par l'ami inconnu ; l'autre était un médecin... envoyé par vous pour donner des secours à Djalma et l'accompagner jusqu'à son arrivée à Paris... C'était charitable, n'est-ce pas, frère?

— Continuez votre histoire, monsieur.

— Djalma est parti hier... En déclarant que la blessure du prince empirerait d'une manière très-grave s'il ne restait pas étendu dans la voiture pendant tout le voyage, le médecin s'est ainsi débar-

rassé de l'envoyé de l'ami inconnu, qui est reparti pour Paris, de son côté ; le médecin a voulu m'éloigner à mon tour ; mais Djalma a si fort insisté, que nous sommes partis, le médecin, le prince et moi. Hier soir, nous arrivons à moitié chemin ; le médecin trouve qu'il faut passer la nuit dans une auberge : nous avions, — disait-il, — tout le temps d'être arrivés à Paris ce soir, le prince ayant annoncé qu'il lui fallait absolument être à Paris le 12 au soir. Le médecin avait beaucoup insisté pour partir seul avec le prince. Je savais, par la lettre de Josué, qu'il vous importait beaucoup que Djalma ne fût pas ici le 13 ; des soupçons me sont venus ; j'ai demandé à ce médecin s'il vous connaissait ; il m'a répondu avec embarras ;... alors au lieu de soupçons, j'ai eu des certitudes... Arrivé à l'auberge, pendant que le médecin était auprés de Djalma, je suis monté à la chambre du docteur, j'ai examiné une boîte remplie de plusieurs flacons qu'il avait apportés : l'un d'eux contenait de l'opium... J'ai deviné.

— Qu'avez-vous deviné, monsieur?

— Vous allez le savoir... Le médecin a dit à Djalma, avant de se retirer :

— « Votre blessure est en bon état, mais la fatigue du voyage pourrait l'enflammer ; il sera bon demain dans la journée de prendre une potion calmante que je vais préparer ce soir afin de l'avoir toute prête dans la voiture... » Le calcul du médecin était simple, — ajouta Faringhea : — le lendemain (qui est aujourd'hui), le prince prenait la potion

sur les quatre ou cinq heures du soir... bientôt il s'endormait profondément... Le médecin, inquiet, faisait arrêter la voiture dans la soirée... déclarait qu'il y avait du danger à continuer la route... passait la nuit dans une auberge, et s'établissait auprès du prince, dont l'assoupissement n'aurait cessé qu'à l'heure qui vous convenait. Tel était votre dessein; il m'a paru habilement projeté, j'ai voulu m'en servir pour moi-même, et j'ai réussi.

— Tout ce que vous dites là, mon cher monsieur, — dit Rodin en rongeant ses ongles, — est de l'hébreu pour moi.

— Toujours, sans doute à cause de mon accent... mais, dites-moi... connaissez-vous l'*array-mow ?*

— Non.

— Tant pis, c'est une admirable production de l'île de Java, si fertile en poisons.

— Eh, que m'importe ! — dit Rodin d'une voix brève et pouvant à peine dissimuler son anxiété croissante.

— Cela vous importe beaucoup. Nous autres fils de Bohwanie nous avons horreur de répandre le sang, — reprit Faringhea; — mais pour passer impunément le lacet autour du cou de nos victimes, nous attendons qu'elles soient endormies... Lorsque leur sommeil n'est pas assez profond, nous l'augmentons à notre gré; nous sommes très-adroits dans notre œuvre : le serpent n'est pas plus subtil, le lion plus audacieux. Djalma porte nos marques... L'*array-mow* est une poudre impalpable; en en faisant

respirer quelques parcelles pendant le sommeil, ou en le mêlant au tabac d'une pipe pendant qu'on veille, on jette sa victime dans un assoupissement dont rien ne peut la tirer. Si l'on craint de donner une dose trop forte à la fois, on en fait aspirer plusieurs fois durant le sommeil et on le prolonge ainsi sans danger autant de temps que l'homme peut rester sans boire ni manger... trente ou quarante heures environ... Vous voyez combien l'usage de l'opium est grossier auprès de ce divin narcotique... J'en avais apporté de Java une certaine quantité... par simple curiosité... sans oublier le contre-poison.

— Ah! il y a un contre-poison? — dit machinalement Rodin.

— Comme il y a des gens qui sont tout le contraire de ce que nous sommes, frère de la bonne-œuvre... Les Javanais appellent le suc de cette racine le *touboe;* il dissipe l'engourdissement causé par l'*array-mow*, comme le soleil dissipe les nuages... Or, hier soir, étant certain des projets de votre émissaire sur Djalma, j'ai attendu que ce médecin fût couché, endormi... Je me suis introduit en rampant dans sa chambre... et je lui ai fait aspirer une telle dose d'*array-mow*... qu'il doit dormir encore...

— Malheureux! — s'écria Rodin de plus en plus effrayé de ce récit, car Faringhea portait un coup terrible aux machinations du *socius* et de ses amis; — mais vous risquiez d'empoisonner ce médecin?

— Frère... comme il risquait d'empoisonner

Djalma. Ce matin nous sommes donc partis, laissant votre médecin dans l'auberge, plongé dans un profond sommeil. Je me suis trouvé seul dans la voiture avec Djalma. Il fumait, en véritable Indien; quelques parcelles d'*array-mow*, mélangées au tabac dont j'ai rempli sa longue pipe, l'ont d'abord assoupi... Une nouvelle dose qu'il a aspirée l'a endormi profondément, et à cette heure il est dans l'auberge où nous sommes descendus. Maintenant, frère,... il dépend de moi de laisser Djalma plongé dans son assoupissement, qui durera jusqu'à demain soir,... ou de l'en faire sortir à l'instant... Ainsi, selon que vous satisferez ou non à ma demande, Djalma sera ou ne sera pas demain rue Saint-François, n° 5. »

Ce disant, Faringhea tira de sa poche la médaille de Djalma, et dit à Rodin en la lui montrant : « Vous le voyez, je vous dis la vérité... Pendant le sommeil de Djalma, je lui ai enlevé cette médaille, la seule indication qu'il ait de l'endroit où il doit se trouver demain... Je finis donc par où j'ai commencé, en vous disant : — Frère, je viens vous demander beaucoup ! »

Depuis quelques moments, Rodin, selon son habitude lorsqu'il était en proie à un accès de rage muette et concentrée, se rongeait les ongles jusqu'au sang. A ce moment, le timbre de la loge du portier sonna trois coups espacés d'une façon particulière. Rodin ne parut pas faire attention à ce bruit; et pourtant tout à coup une étincelle brilla dans ses

petits yeux de reptile, pendant que Faringhea, les bras croisés, le regardait avec une expression de supériorité triomphante et dédaigneuse.

Le *socius* baissa la tête, garda le silence, prit machinalement une plume sur son bureau, et en mâchonna la barbe pendant quelques secondes, en ayant l'air de réfléchir profondément à ce que venait de lui dire Faringhea. Enfin, jetant la plume sur le bureau, il se retourna brusquement vers le métis, et lui dit d'un air profondément dédaigneux : « Ah çà, monsieur Faringhea, est-ce que vous prétendez vous moquer du monde avec vos histoires? »

Le métis, stupéfait, malgré son audace, recula d'un pas.

« Comment, monsieur, — reprit Rodin, — vous venez ici, dans une maison respectable, vous vanter d'avoir dérobé une correspondance, étranglé celui-ci, empoisonné celui-là avec un narcotique! Mais c'est du délire, monsieur; j'ai voulu vous écouter jusqu'à la fin, pour voir jusqu'où vous pousseriez l'audace... Car il n'y a qu'un monstrueux scélérat qui puisse venir se targuer de si épouvantables forfaits; mais je veux bien croire qu'ils n'existent que dans votre imagination. »

En prononçant ces mots avec une sorte d'animation qui ne lui était pas habituelle, Rodin se leva et, tout en marchant, s'approcha peu à peu de la cheminée pendant que Faringhea, ne revenant pas de sa surprise, le regardait en silence; pourtant, au bout de quelques instants, il reprit d'un air sombre

et farouche : « Prenez garde, frère... ne me forcez pas à vous prouver que j'ai dit la vérité.

— Allons donc, monsieur! il faut venir des antipodes pour croire les Français si faciles à duper. Vous avez, dites-vous, la prudence du serpent et le courage du lion. J'ignore si vous êtes un lion courageux ; mais pour serpent prudent... je le nie. Comment! vous avez sur vous une lettre de M. Josué qui peut me compromettre (en admettant que tout ceci ne soit pas une fable) ; le prince Djalma est plongé dans une torpeur qui sert mes projets et dont vous seul le pouvez faire sortir ; vous pouvez enfin, dites-vous, porter un coup terrible à mes intérêts, et vous ne réfléchissez pas, lion terrible, serpent subtil, qu'il ne s'agit pour moi que de gagner vingt-quatre heures. Or, vous arrivez du fond de l'Inde à Paris ; vous êtes étranger et inconnu à tous, vous me croyez aussi scélérat que vous, puisque vous m'appelez frère, et vous ne songez pas que vous êtes ici en mon pouvoir ; que cette rue est solitaire, cette maison écartée, que je puis avoir ici sur-le-champ trois ou quatre personnes capables de vous garrotter en une seconde, tout étrangleur que vous êtes!... et cela seulement en tirant le cordon de cette sonnette, — ajouta Rodin en le prenant en effet à la main. — N'ayez donc pas peur, — ajouta-t-il avec un sourire diabolique en voyant Faringhea faire un brusque mouvement de surprise et de frayeur ; — est-ce que je vous préviendrais si je voulais agir de la sorte!... Voyons, répondez... Une fois garrotté et

mis en lieu de sûreté pendant vingt-quatre heures, comment pourriez-vous me nuire? Ne me serait-il pas alors facile de m'emparer des papiers de Josué, de la médaille de Djalma, qui, plongé dans un assoupissement jusqu'à demain soir, ne m'inquiéterait plus?... Vous le voyez donc bien, monsieur, vos menaces sont vaines... parce qu'elles reposent sur des mensonges, parce qu'il n'est pas vrai que le prince Djalma soit ici et en votre pouvoir... Allez... sortez d'ici, et une autre fois, quand vous voudrez faire des dupes, adressez-vous mieux. »

Faringhea restait frappé de stupeur : tout ce qu'il venait d'entendre lui semblait très-probable ; Rodin pouvait s'emparer de lui, de la lettre de Josué, de la médaille, et, en le retenant prisonnier, rendre impossible le réveil de Djalma; et pourtant Rodin lui ordonnait de sortir, à lui, Faringhea, qui se croyait si redoutable.

A force de chercher les motifs de la conduite inexplicable du *socius,* le métis s'imagina, et en effet il ne pouvait penser autre chose, que Rodin, malgré les preuves qu'il lui apportait, ne croyait pas que Djalma fût en son pouvoir; de la sorte, le dédain du correspondant de Josué s'expliquait naturellement.

Rodin jouait un coup d'une grande hardiesse et d'une grande habileté; aussi, tout en ayant l'air de grommeler entre ses dents d'un air courroucé, il observait en dessous, mais avec une anxiété dévorante, la physionomie de l'Étrangleur.

Celui-ci, presque certain d'avoir pénétré le secret motif de la conduite de Rodin, reprit : « Je vais sortir,... mais un mot encore ;... vous croyez que je mens...

— J'en suis certain, vous m'avez débité un tissu de fables ; j'ai perdu beaucoup de temps à les écouter, faites-moi grâce du reste... Il est tard, veuillez me laisser seul.

— Une minute encore... vous êtes un homme, je le vois, à qui l'on ne doit rien cacher, — dit Faringhea. — A cette heure, je ne puis attendre de Djalma qu'une espèce d'aumône et un mépris écrasant, car, du caractère dont il est, lui dire : Donnez-moi beaucoup, parce que, pouvant vous trahir, je ne l'ai pas fait... ce serait m'attirer son courroux et son dédain... J'aurais pu vingt fois le tuer... mais son jour n'est pas encore venu, — dit l'Étrangleur d'un air sombre, — et pour attendre ce jour... et d'autres funestes jours, il me faut de l'or, beaucoup d'or... vous seul pouvez m'en donner en payant ma trahison envers Djalma, parce qu'à vous seul elle profite. Vous refusez de m'entendre, parce que vous me croyez menteur... J'ai pris l'adresse de l'auberge où nous sommes descendus, la voici. Envoyez quelqu'un s'assurer de la vérité de ce que je dis, alors vous me croirez ; mais le prix de ma trahison sera cher. Je vous l'ai dit, je vous demanderai beaucoup. »

Ce disant, Faringhea offrait à Rodin une adresse imprimée ; le *socius*, qui suivait du coin de l'œil tous

les mouvements de Faringhea, fit semblant d'être profondément absorbé, de ne pas l'entendre, et ne répondit rien.

« Prenez cette adresse... et assurez-vous que je ne mens pas, — reprit Faringhea en tendant de nouveau l'adresse à Rodin.

— Hein... qu'est-ce ? — dit celui-ci en jetant à la dérobée un rapide regard sur l'adresse, qu'il lut avidement, mais sans y toucher.

— Lisez cette adresse, — répéta le métis, — et vous pourrez vous assurer que...

— En vérité, monsieur, — s'écria Rodin en repoussant l'adresse de la main, — votre impudence me confond. Je vous répète que je ne veux avoir rien de commun avec vous. Pour la dernière fois je vous somme de vous retirer... Je ne sais pas ce que c'est que le prince Djalma... Vous pouvez me nuire, dites-vous ; nuisez-moi, ne vous en gênez pas, mais pour l'amour du ciel sortez d'ici. »

Ce disant, Rodin sonna violemment.

Faringhea fit un mouvement comme s'il eût voulu se mettre en défense.

Un vieux domestique à figure débonnaire et placide se présenta aussitôt.

« Lapierre... éclairez monsieur, » lui dit Rodin en lui montrant du geste Faringhea.

Celui-ci, épouvanté du calme de Rodin, hésitait à sortir.

« Mais, monsieur, — lui dit Rodin remarquant son

trouble et son hésitation, — qu'attendez-vous? Je désire être seul...

— Ainsi, monsieur, — lui dit Faringhea en se retirant lentement et à reculons, — vous refusez mes offres? Prenez garde... demain il sera trop tard.

— Monsieur, j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur. »

Et Rodin s'inclina avec courtoisie.

L'Étrangleur sortit. — La porte se referma sur lui...

Aussitôt, le père d'Aigrigny parut sur le seuil de la pièce voisine. Sa figure était pâle et bouleversée.

« Qu'avez-vous fait? — s'écria-t-il en s'adressant à Rodin. — J'ai tout entendu... Ce misérable, j'en suis malheureusement certain, disait la vérité... l'Indien est en son pouvoir; il va le rejoindre...

— Je ne le pense pas, — dit humblement Rodin en s'inclinant et reprenant sa physionomie morne et soumise.

— Et qui empêchera cet homme de rejoindre le prince?

— Permettez... Lorsqu'on a introduit ici cet affreux scélérat, je l'ai reconnu; aussi, avant de m'entretenir avec lui, j'ai prudemment écrit quelques lignes à Morok, qui attendait le bon loisir de Votre Révérence dans la salle basse avec Goliath; plus tard, pendant le cours de la conversation, lorsqu'on m'a apporté la réponse de Morok, qui attendait mes ordres, je lui ai donné de nouvelles instructions, voyant le tour que prenaient les choses.

— Et à quoi bon tout ceci, puisque cet homme vient de sortir de cette maison?

— Votre Révérence daignera peut-être remarquer qu'il n'est sorti qu'après m'avoir donné l'adresse de l'hôtel où est l'Indien, grâce à mon innocent stratagème de dédain... S'il eût manqué, Faringhea tombait toujours entre les mains de Goliath et de Morok, qui l'attendaient dans la rue à deux pas de la porte. Mais nous eussions été très-embarrassés, car nous ne savions pas où habitait le prince Djalma...

— Encore de la violence! — dit le père d'Aigrigny avec répugnance.

— C'est à regretter,... fort à regretter... — reprit Rodin... — mais il a bien fallu suivre le système adopté jusqu'ici.

— Est-ce un reproche que vous m'adressez? — dit le père d'Aigrigny, qui commençait à trouver que Rodin était autre chose qu'une machine à écrire.

— Je ne me permettrais pas d'en adresser à Votre Révérence, — dit Rodin en s'inclinant presque jusqu'à terre ; — mais il s'agit seulement de retenir cet homme pendant vingt-quatre heures.

— Et ensuite?... Ses plaintes ?

— Un pareil bandit n'osera pas se plaindre ; d'ailleurs il est sorti librement d'ici. Morok et Goliath lui banderont les yeux après s'être emparés de lui. La maison a une entrée dans la rue *Vieille-des-Ursins*. A cette heure et par ce temps d'ouragan il ne passe personne dans ce quartier désert. Le trajet dépaysera complétement ce misérable ; on le descendra dans

une cave du bâtiment neuf, et demain, la nuit, à pareille heure, on lui rendra la liberté avec les mêmes précautions... Quant à l'Indien, on sait maintenant où le trouver... il s'agit d'envoyer auprès de lui une personne de confiance ; et s'il sort de sa torpeur... il est un moyen très-simple et surtout aucunement violent, selon mon petit jugement, — dit modestement Rodin, — de le tenir demain éloigné toute la journée de la rue Saint-François. »

Le même domestique à figure débonnaire, qui avait introduit et écouduit Faringhea, rentra dans le cabinet après avoir discrètement frappé ; il tenait à la main une espèce de gibecière en peau de daim, qu'il remit à Rodin en lui disant : « Voici ce que M. Morok vient d'apporter : il est entré par la rue Vieille. »

Le domestique sortit.

Rodin ouvrit le sac et dit au père d'Aigrigny en lui montrant ces objets : « La médaille... et la lettre de Josué... Morok a été habile et expéditif.

— Encore un danger évité, — dit le marquis ; — il est fâcheux d'en venir à de tels moyens...

— A qui les reprocher, sinon au misérable qui nous met dans la nécessité d'y avoir recours ?... Je vais à l'instant dépêcher quelqu'un à l'hôtel de l'Indien.

— Et à sept heures du matin vous conduirez Gabriel rue Saint-François ; c'est là que j'aurai avec lui l'entretien qu'il me demande si instamment depuis trois jours.

— Je l'en ai fait prévenir ce soir ; il se rendra à vos ordres.

— Enfin, — dit le père d'Aigrigny, — après tant de lutte, tant de craintes, tant de traverse, quelques heures maintenant nous séparent de ce moment depuis si long-temps attendu. . . . . .

. . . . . .

Nous conduirons le lecteur à la maison de la rue Saint-François.

FIN DE LA DIXIÈME PARTIE.

ONZIÈME PARTIE.

LE TREIZE FÉVRIER.

CHAPITRE PREMIER.

LA MAISON DE LA RUE SAINT-FRANÇOIS.

En entrant dans la rue *Saint-Gervais* par la rue *Doré* (au *Marais*), on se trouvait, à l'époque de ce récit, en face d'un mur d'une hauteur énorme, aux pierres noires et vermiculées par les années ; ce mur, se prolongeant dans presque toute la longueur de cette rue solitaire, servait de contrefort à une terrasse ombragée d'arbres centenaires ainsi plantés à plus de quarante pieds au-dessus du pavé : à travers leurs épais branchages apparaissaient le fronton de pierre, le toit aigu et les grandes cheminées de brique d'une antique maison, dont l'entrée était située rue Saint-François, n° 5, non loin de l'angle de la rue Saint-Gervais.

Rien de plus triste que les dehors de cette demeure; c'était encore de ce côté une muraille très-élevée, percée de deux ou trois jours de souffrance, sortes de meurtrières formidablement grillagées. Une porte cochère en chêne massif, bardée de fer, constellée d'énormes têtes de clous, et dont la couleur primi-

tive disparaissait depuis long-temps sous une couche épaisse de boue, de poussière et de rouille, s'arrondissait par le haut, et s'adaptait à la voussure d'une baie cintrée, ressemblant à une arcade profonde, tant les murailles avaient d'épaisseur; dans l'un des larges battants de cette porte massive s'ouvrait une seconde petite porte servant d'entrée au juif Samuel, gardien de cette sombre demeure. Le seuil franchi, on arrivait sous une voûte formée par le bâtiment donnant sur la rue. Dans ce bâtiment était pratiqué le logement de Samuel; les fenêtres s'ouvraient sur une cour intérieure très-spacieuse, coupée par une grille au delà de laquelle on voyait un jardin.

Au milieu de ce jardin s'élevait une maison de pierre de taille à deux étages, si bizarrement exhaussée, qu'il fallait gravir un perron ou plutôt un double escalier de vingt marches pour arriver à la porte d'entrée murée depuis cent cinquante ans. Les contrevents des croisées de cette habitation avaient été remplacés par de larges et épaisses plaques de plomb hermétiquement soudées et maintenues par des châssis de fer scellés dans la pierre. De plus, afin d'intercepter complétement l'air, la lumière, et de parer de la sorte à toute dégradation intérieure ou extérieure, le toit avait été recouvert d'épaisses plaques de plomb, ainsi que l'ouverture des hautes cheminées de brique, préalablement bouchées et maçonnées. On avait usé des mêmes procédés pour la clôture d'un petit belvédère carré situé au faîte de la maison, en recou-

vrant sa cage vitrée d'une sorte de chape soudée à la toiture. Seulement, par suite d'une fantaisie singulière, chacune des quatre plaques de plomb qui masquaient les faces de ce belvédère, correspondant aux quatre points cardinaux, était percée de sept petits trous ronds, disposés en forme de croix, que l'on distinguait facilement à l'extérieur. Partout ailleurs, les panneaux plombés des croisées étaient absolument pleins. Grâce à ces précautions, à la solide construction de cette demeure, à peine quelques réparations extérieures avaient été nécessaires, et les appartements, complétement soustraits à l'influence de l'air extérieur, devaient être, depuis un siècle et demi, aussi intacts que lors de leur fermeture.

L'aspect de murailles lézardées, de volets vermoulus et brisés, d'une toiture à demi effondrée, de croisées envahies par des plantes pariétaires, eût été peut-être moins triste que la vue de cette maison de pierre bardée de fer et de plomb, conservée comme un tombeau.

Le jardin, complétement abandonné, et dans lequel le gardien Samuel entrait seulement pour faire ses inspections hebdomadaires, offrait, surtout pendant l'été, une incroyable confusion de plantes parasites et de broussailles. Les arbres, livrés à eux-mêmes, avaient poussé en tout sens et entremêlé leurs branches; quelques vignes folles reproduites par rejetons, rampant d'abord sur le sol, jusqu'au pied des arbres, y avaient ensuite grimpé, enroulé leurs troncs, et

jeté sur les branchages les plus élevés l'inextricable réseau de leurs sarments. L'on ne pouvait traverser cette *forêt vierge* qu'en suivant un sentier pratiqué par le gardien pour aller de la grille à la maison dont les abords, ménagés en pente douce pour l'écoulement des eaux, étaient soigneusement dallés sur une largeur de dix pieds environ. Un autre petit chemin de ronde, ménagé autour des murs d'enceinte, était chaque nuit battu par deux ou trois énormes chiens des Pyrénées, dont la race fidèle s'était aussi perpétuée dans cette maison depuis un siècle et demi.

Telle était l'habitation destinée à servir de rendez-vous aux descendants de la famille Rennepont.

La nuit qui séparait le 12 février du 13 allait bientôt finir. Le calme succédant à la tourmente, la pluie avait cessé; le ciel était pur, étoilé; la lune, à son déclin, brillait d'un doux éclat, et jetait une clarté mélancolique sur cette demeure abandonnée, silencieuse, dont aucun pas humain n'avait franchi le seuil depuis tant d'années.

Une vive lueur, s'échappant à travers une des fenêtres du logis du gardien, annonçait que le juif Samuel veillait encore.

Que l'on se figure une assez vaste chambre, lambrissée du haut en bas en vieilles boiseries de noyer, devenues d'un brun presque noir à force de vétusté; deux tisons à demi éteints fument dans l'âtre au milieu des cendres refroidies; sur la tablette de cette cheminée de pierre peinte couleur de granit gris, on

voit un vieux flambeau de fer garni d'une maigre chandelle, coiffée d'un éteignoir, et auprès une paire de pistolets à deux coups et un couteau de chasse à lame affilée, dont la poignée de bronze ciselé appartient au dix-septième siècle; de plus une lourde carabine était appuyée à l'un des pilastres de la cheminée. Quatre escabeaux sans dossier, une vieille armoire de chêne et une table carrée à pieds tors, meublaient seuls cette chambre. A la boiserie étaient symétriquement suspendues des clefs de différentes grandeurs; leur forme annonçait leur antiquité; diverses étiquettes étaient fixées à leur anneau.

Le fond de la vieille armoire de chêne, à secret et mobile, avait glissé sur une coulisse, et l'on apercevait, scellée dans le mur, une large et profonde caisse de fer, dont le battant ouvert montrait le merveilleux mécanisme de l'une de ces serrures florentines du seizième siècle, qui, mieux que toutes les inventions modernes, défiait l'effraction, et qui de plus, selon les idées du temps, grâce à une épaisse doublure de toile d'amiante, tendue assez loin des parois de la caisse sur des fils d'or, rendait incombustibles en cas d'incendie les objets qu'elle renfermait.

Une grande cassette de bois de cèdre, prise dans cette caisse, et déposée sur un escabeau, contenait de nombreux papiers soigneusement rangés et étiquetés.

A la lueur d'une lampe de cuivre, le vieux gar-

dien Samuel est occupé à écrire sur un petit registre, à mesure que sa femme Bethsabée dicte en lisant un carnet.

Samuel avait alors environ quatre-vingt-deux ans, et, malgré cet âge avancé une forêt de cheveux gris et crépus couvrait sa tête ; il était petit, maigre, nerveux, et la pétulance involontaire de ses mouvements prouvait que les années n'avaient pas affaibli son énergie et son activité, quoique dans le *quartier,* où il apparaissait d'ailleurs très-rarement, il affectât de paraître presque en enfance, ainsi que l'avait dit Rodin au père d'Aigrigny. Une vieille robe de chambre de bouracan marron, à larges manches, enveloppait entièrement le vieillard, et tombait jusqu'à ses pieds. Les traits de Samuel offraient le type pur et oriental de sa race : son teint était mat et jaunâtre, son nez aquilin, son menton ombragé d'un petit bouquet de barbe blanche ; ses pommettes saillantes jetaient une ombre assez dure sur ses joues creuses et ridées. Sa physionomie était remplie d'intelligence, de finesse et de sagacité. Son front, large, élevé, annonçait la droiture, la franchise et la fermeté ; ses yeux, noirs et brillants comme les yeux arabes, avaient un regard à la fois pénétrant et doux.

Sa femme, Bethsabée, de quinze ans moins âgée que lui, était de haute taille et entièrement vêtue de noir. Un bonnet plat, en linon empesé, qui rappelait la sévère coiffure des graves matrones hollandaises, encadrait son visage pâle et austère, autrefois d'une rare et fière beauté, d'un caractère tout biblique ;

quelques plis du front, provenant du froncement presque continuel de ses sourcils gris, témoignaient que cette femme était souvent sous le poids d'une tristesse profonde. A ce moment même, la physionomie de Bethsabée trahissait une douleur inexprimable : son regard était fixe, sa tête penchée sur sa poitrine ; elle avait laissé retomber sur ses genoux sa main droite dont elle tenait un petit carnet ; de son autre main, elle serrait convulsivement une grosse tresse de cheveux noirs comme le jais qu'elle portait au cou. Cette natte épaisse était garnie d'un fermoir en or d'un pouce carré ; sous une plaque de cristal qui le recouvrait d'un côté comme un reliquaire, on voyait un morceau de toile plié carrément et presque entièrement couvert de taches d'un rouge sombre, couleur de sang depuis long-temps séché.

Après un moment de silence, pendant lequel Samuel écrivit sur son registre, il dit tout haut en relisant ce qu'il venait d'écrire : « D'autre part, 5,000 métalliques d'Autriche de 1,000 florins, et la date du 19 *octobre* 1826. »

Ensuite de cette énumération, Samuel ajouta en relevant la tête et en s'adressant à sa femme : « Est-ce bien cela, Bethsabée ? avez-vous comparé sur le carnet ?

Bethsabée ne répondit pas.

Samuel la regarda, et la voyant profondément accablée, lui dit avec une expression de tendresse inquiète : « Qu'avez-vous ?... mon Dieu, qu'avez-vous ?

— Le 19 octobre... 1826... — dit-elle lentement, les yeux toujours fixes, et en serrant plus étroitement encore dans sa main la tresse de cheveux noirs qu'elle portait au cou. — C'est une date funeste... Samuel... bien funeste... c'est celle de la dernière lettre que nous avons reçue de... »

Bethsabée ne put continuer, elle poussa un long gémissement et cacha sa figure dans ses mains.

« Ah! je vous entends, — reprit le vieillard d'une voix altérée, — un père peut être distrait par de graves préoccupations, mais, hélas! le cœur d'une mère est toujours en éveil. »

Et jetant sa plume sur la table, Samuel appuya son front sur ses mains avec accablement.

Bethsabée reprit bientôt, comme si elle se fût douloureusement complu dans ces cruels souvenirs : « Oui... ce jour est le dernier où notre fils Abel nous a écrit d'Allemagne en nous annonçant qu'il venait d'employer, selon vos ordres, les fonds qu'il avait emportés d'ici... et qu'il allait se rendre en Pologne pour une autre opération...

— Et en Pologne... il a trouvé la mort d'un martyr, — reprit Samuel ; — sans motif, sans preuve, car rien n'était plus faux, on l'a injustement accusé de venir organiser la contrebande... et le gouvernement russe, le traitant comme on traite nos frères dans ces pays de cruelle tyrannie, l'a fait condamner à l'affreux supplice du knout... sans vouloir le voir ni l'entendre... A quoi bon... entendre un juif?... Qu'est-ce qu'un juif? une créature encore bien

au-dessous d'un serf... Ne leur reproche-t-on pas, dans ce pays, tous les vices qu'engendre le dégradant servage où on les plonge? Un juif expirant sous le bâton! Qui irait s'en inquiéter?

— Et notre pauvre Abel, si doux, si loyal, est mort sous le fouet... moitié de honte, moitié de douleur, — dit Bethsabée en tressaillant. — Un de nos frères de Pologne a obtenu à grand'peine la permission de l'ensevelir... Il a coupé ses beaux cheveux noirs... et ces cheveux avec ce morceau de linge, taché du sang de notre cher fils, c'est tout ce qui nous reste de lui! » s'écria Bethsabée.

Et elle couvrit de baisers convulsifs la tresse de cheveux et le reliquaire.

« Hélas! dit Samuel en essuyant ses larmes, qui avaient aussi coulé à ce souvenir déchirant, — le Seigneur, du moins, ne nous a retiré notre enfant que lorsque la tâche que notre famille poursuit fidèlement depuis un siècle et demi touchait à son terme... A quoi bon désormais notre race sur la terre? — ajouta Samuel avec une profonde amertume, — notre devoir n'est-il pas accompli?... Cette caisse ne renferme-t-elle pas une fortune de roi? cette maison, murée il y a cent cinquante ans, ne sera-t-elle pas ouverte ce matin aux descendants du bienfaiteur de mon aïeul?... »

En disant ces mots, Samuel tourna tristement la tête vers la maison, qu'il apercevait de sa fenêtre.

A ce moment, l'aube allait paraître.

La lune venait de se coucher; le belvédère, ainsi

que le toit et les cheminées, se découpait en noir sur le bleu sombre du firmament étoilé.

Tout à coup Samuel pâlit, se leva brusquement et dit à sa femme d'une voix tremblante, en lui montrant la maison : « Bethsabée... les sept points de lumière, comme il y a trente ans... regarde... regarde... »

En effet, les sept ouvertures rondes, disposées en forme de croix autrefois pratiquées dans les plaques de plomb qui recouvraient les croisées du belvédère, étincelèrent en sept points lumineux, comme si quelqu'un fût monté intérieurement au faîte de la maison murée.

CHAPITRE II.

DOIT ET AVOIR.

Pendant quelques instants, Samuel et Bethsabée restèrent immobiles, les yeux attachés avec une frayeur inquiète sur les sept points lumineux qui rayonnaient parmi les dernières clartés de la nuit au sommet du belvédère, pendant qu'à l'horizon, derrière la maison, une lueur d'un rose pâle annonçait l'aube naissante. Samuel rompit le premier le silence et dit à sa femme en passant la main sur son front : « La douleur que vient de nous causer le souvenir de notre pauvre enfant nous a empêchés de réfléchir

et de nous rappeler qu'après tout il ne devait y avoir pour nous rien d'effrayant dans ce qui se passe.

— Que dites-vous, Samuel?

— Mon père ne m'a-t-il pas dit que lui et mon aïeul avaient plusieurs fois aperçu des clartés pareilles à de longs intervalles?

— Oui, Samuel... mais sans pouvoir, non plus que nous, s'expliquer ces clartés...

— Ainsi que mon père et mon grand-père, nous devons croire qu'une issue, inconnue de leur temps comme elle l'est encore du nôtre, donne passage à des personnes qui ont aussi quelques devoirs mystérieux à remplir dans cette demeure. Encore une fois, mon père m'a prévenu de ne pas m'inquiéter de ces circonstances étranges... qu'il m'avait prédites... et qui, depuis trente ans, se renouvellent pour la seconde fois...

— Il n'importe, Samuel... cela épouvante comme si c'était quelque chose de surnaturel.

— Le temps des miracles est passé, — dit le juif en secouant mélancoliquement la tête, — bien des vieilles maisons de ce quartier ont des communications souterraines avec des endroits éloignés; quelques-unes, dit-on, se prolongent même jusqu'à la Seine et jusqu'aux catacombes... Sans doute cette maison est dans une condition pareille, et les personnes qui y viennent si rarement s'y introduisent par ce moyen.

— Mais ce belvédère ainsi éclairé...

— D'après le plan annoté du bâtiment, vous savez

que ce belvédère forme le faîte ou la lanterne de ce qu'on appelle la *grande salle de deuil,* située au dernier étage de la maison. Comme il y règne une complète obscurité, à cause de la fermeture de toutes les fenêtres, nécessairement on se sert de lumière pour monter jusqu'à cette *salle de deuil,* pièce qui renferme, dit-on, des choses bien étranges, bien sinistres... » ajouta le juif en tressaillant.

Bethsabée regardait attentivement, ainsi que son mari, les sept points lumineux, dont l'éclat diminuait à mesure que le jour grandissait.

« Ainsi que vous le dites, Samuel, ce mystère peut s'expliquer de la sorte,... — reprit la femme du vieillard. — D'ailleurs ce jour est un jour si important pour la famlle de Rennepont, que, dans de telles circonstances, cette apparition ne doit pas nous étonner.

— Et penser, — reprit Samuel, — que depuis un siècle et demi ces lueurs ont apparu plusieurs fois! il est donc une autre famille, qui de génération en génération s'est vouée, comme la nôtre, à accomplir un pieux devoir...

— Mais quel est ce devoir? Peut-être aujourd'hui tout s'éclaircira-t-il...

— Allons, allons, Bethsabée, — reprit tout à coup Samuel en sortant de sa rêverie, et comme s'il se fût reproché son oisiveté, — voici le jour, et il faut qu'avant huit heures cet état de caisse soit mis au net, ces immenses valeurs classées, — et il montra le grand coffret de cèdre, — afin qu'elles

puissent être remises entre les mains de qui de droit.

— Vous avez raison, Samuel ; ce jour ne nous appartient pas... c'est un jour solennel... et qui serait beau, oh ! bien beau pour nous... si maintenant il pouvait y avoir de beaux jours pour nous, — dit amèrement Bethsabée en songeant à son fils.

— Bethsabée, — dit tristement Samuel en appuyant sa main sur la main de sa femme, — nous serons du moins sensibles à l'austère satisfaction du devoir accompli... Le Seigneur ne nous a-t-il pas été bien favorable, quoique en nous éprouvant cruellement par la mort de notre fils ? N'est-ce pas grâce à sa providence que les trois générations de ma famille ont pu commencer, continuer et achever cette grande œuvre?

— Oui, Samuel, — dit affectueusement la juive, — et du moins, pour vous, à cette satisfaction se joindront le calme et la quiétude, car lorsque midi sonnera vous serez délivré d'une bien terrible responsabilité. »

Et ce disant, Bethsabée indiqua du geste la caisse de cèdre.

« Il est vrai, — reprit le vieillard, — j'aimerais mieux savoir ces immenses richesses entre les mains de ceux à qui elles appartiennent qu'entre les miennes ; mais aujourd'hui je n'en serai plus dépositaire... Je vais donc contrôler une dernière fois l'état de ces valeurs, et ensuite nous le collationnerons d'après mon registre et le carnet que vous tenez. »

Bethsabée fit un signe de tête affirmatif. Samuel

reprit sa plume et se livra très-attentivement à ses calculs de banque ; sa femme s'abandonna de nouveau, malgré elle, aux souvenirs cruels qu'une date fatale venait d'éveiller en lui rappelant la mort de son fils.

Exposons rapidement l'histoire très-simple, et pourtant en apparence si romanesque, si merveilleuse, de ces 50,000 écus qui, grâce à l'accumulation et à une gestion sage, intelligente et fidèle, s'étaient naturellement, ou plutôt *forcément* transformés, au bout d'un siècle et demi, en une somme bien autrement importante que celle de *quarante millions* fixée par le père d'Aigrigny, qui, très-incomplétement renseigné à ce sujet, et songeant d'ailleurs aux éventualités désastreuses, aux pertes, aux banqueroutes qui, pendant tant d'années, avaient pu atteindre les dépositaires successifs de ces valeurs, trouvait encore énorme... le chiffre de quarante millions.

L'histoire de cette fortune se trouvant nécessairement liée à celle de la famille Samuel, qui faisait valoir ces fonds depuis trois générations, nous en dirons deux mots.

Vers 1670, plusieurs années avant sa mort, M. Marius de Rennepont, lors d'un voyage en Portugal, avait pu, grâce à de très-puissants intermédiaires, sauver la vie d'un malheureux juif condamné au bûcher par l'inquisition pour cause de religion... Ce juif était *Isaac Samuel*, l'aïeul du gardien de la maison de la rue Saint-François.

Les hommes généreux s'attachent souvent à leurs obligés au moins autant que les obligés s'attachent à leurs bienfaiteurs. S'étant d'abord assuré qu'Isaac, qui faisait à Lisbonne un petit commerce d'échange, était probe, actif, laborieux, intelligent, M. de Rennepont, qui possédait alors de grands biens en France, proposa au juif de l'accompagner et de gérer sa fortune. L'espèce de réprobation et de méfiance dont les Israélites ont toujours été poursuivis, était alors à son comble. Isaac fut donc doublement reconnaissant de la marque de confiance que lui donnait M. de Rennepont. Il accepta et se promit dès ce jour de vouer son existence tout entière au service de celui qui, après lui avoir sauvé la vie, avait foi en sa droiture et en sa probité, à lui juif appartenant à une race si généralement soupçonnée, haïe et méprisée. M. de Rennepont, homme d'un grand cœur, d'un grand sens et d'un grand esprit, ne s'était pas trompé dans son choix. Jusqu'à ce qu'il fût dépossédé de ses biens, ils prospérèrent merveilleusement entre les mains d'Isaac Samuel, qui, doué d'une admirable aptitude pour les affaires, l'appliquait exclusivement aux intérêts de son bienfaiteur.

Vinrent la persécution et la ruine de M. de Rennepont, dont les biens furent confisqués et abandonnés aux RR. PP. de la compagnie de Jésus, ses délateurs, quelques jours avant sa mort. Caché dans la retraite qu'il avait choisie pour y finir violemment ses jours, il y fit mander secrètement Isaac Samuel,

et lui remit 50,000 écus en or, seul débris de sa fortune passée ; ce fidèle serviteur devait faire valoir cette somme, en accumuler et en placer les intérêts ; s'il avait un fils, lui transmettre la même obligation ; à défaut de fils il chercherait un parent assez probe pour continuer cette gérance à laquelle serait d'ailleurs affectée une rétribution convenable ; cette gérance devait être ainsi transmise et perpétuée de proche en proche jusqu'à l'expiration d'un siècle et demi. M. de Rennepont avait en outre prié Isaac d'être pendant sa vie le gardien de la maison de la rue Saint-François, où il serait gratuitement logé, et de léguer ces fonctions à sa descendance, si cela était possible.

Lors même qu'Isaac Samuel n'aurait pas eu d'enfants, le puissant esprit de solidarité qui unit souvent certaines familles juives entre elles, aurait rendu praticable la dernière volonté de M. de Rennepont. Les parents d'Isaac se seraient associés à sa reconnaissance envers son bienfaiteur, et eux, ainsi que leurs générations successives, eussent accompli religieusement la tâche imposée à l'un des leurs ; mais Isaac eut un fils plusieurs années après la mort de M. de Rennepont. Ce fils, Lévy Samuel, né en 1689, n'ayant pas eu d'enfants de sa première femme, s'était remarié à l'âge de près de soixante ans, et, en 1750, il lui était né un fils : David Samuel, le gardien de la maison de la rue Saint-François, qui, en 1832 (époque de ce récit), était âgé de quatre-vingt-deux ans, et promettait de fournir une carrière

aussi avancée que son père mort à quatre-vingt-treize ans ; disons enfin qu'Abel Samuel, le fils que regrettait si amèrement Bethsabée, né en 1790, était mort sous le knout russe, à l'âge de vingt-six ans.

Cette humble généalogie établie, on comprendra facilement que la longévité successive de ces trois membres de la famille Samuel, qui s'étaient perpétués comme gardiens de la maison murée, et reliaient ainsi le dix-neuvième siècle au dix-septième, avait singulièrement simplifié et facilité l'exécution des dernières volontés de M. de Rennepont, ce dernier ayant d'ailleurs formellement déclaré à l'aïeul des Samuel qu'il désirait que la somme qu'il laissait ne fût augmentée que par la seule capitalisation des intérêts à 5 %, afin que cette fortune arrivât jusqu'à ses descendants pure de toute spéculation déloyale.

Les coreligionnaires de la famille Samuel, premiers inventeurs de la lettre de change, qui leur servit, au moyen âge, à transporter mystérieusement des valeurs considérables d'un bout à l'autre du monde, à dissimuler leur fortune, à la mettre à l'abri de la rapacité de leurs ennemis ; les juifs, disons-nous, ayant fait presque seuls le commerce du change et de l'argent jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, aidèrent beaucoup aux transactions secrètes et aux opérations financières de la famille Samuel, qui, jusqu'en 1820 environ, plaça toujours ses valeurs, devenues progressivement immenses, dans les maisons de banque ou dans les comptoirs israélites les plus riches de l'Europe. Cette manière d'a-

gir, sûre et occulte, avait permis au gardien actuel de la rue Saint-François d'effectuer, à l'insu de tous, par simples dépôts ou par lettres de change, des placements énormes, car c'est surtout lors de sa gestion que la somme capitalisée avait acquis, par le seul fait de l'accumulation, un développement presque incalculable, son père, et surtout son grand-père n'ayant eu comparativement à lui que peu de fonds à gérer. Quoiqu'il s'agît simplement de trouver successivement des placements assurés et immédiats, afin que l'argent ne restât pas pour ainsi dire sans rapporter d'intérêt, il avait fallu une grande capacité financière pour arriver à ce résultat, surtout lorsqu'il fut question de cinquantaines de millions; cette capacité, le dernier Samuel, d'ailleurs instruit à l'école de son père, la déploya à un haut degré, ainsi que le démontreront des résultats prochainement cités.

Rien ne semble plus touchant, plus noble, plus respectable que la conduite des membres de cette famille israélite qui, solidaires de l'engagement de gratitude pris par un des leurs, se vouent pendant de si longues années avec autant de désintéressement que d'intelligence et de probité au lent accroissement d'une fortune de roi dont ils n'attendent aucune part, et qui, grâce à eux, doit arriver pure et immense aux mains des descendants du bienfaiteur de leur aïeul. Rien enfin n'est plus honorable pour le proscrit qui fait le dépôt, et pour le juif qui le reçoit, que ce simple échange de paroles données,

sans autre garantie qu'une confiance et une estime réciproques, lorsqu'il s'agit d'un résultat qui ne doit se reproduire qu'au bout de cent cinquante ans.

. . . . . .

Après avoir relu attentivement son inventaire, Samuel dit à sa femme : « Je suis certain de l'exactitude de mes additions ; voulez-vous maintenant collationner sur le carnet que vous avez à la main l'énoncé des valeurs que je viens d'écrire sur ce registre ? je m'assurerai en même temps que les titres sont classés par ordre dans cette cassette, car je dois ce matin remettre le tout au notaire, lorsqu'on ouvrira le testament.

— Commencez, mon ami, je vous suis, » dit Bethsabée.

Samuel lut l'état suivant, vérifiant à mesure dans sa caisse.

Résumé du compte des héritiers de

DÉBIT.

	Fr.
Fr. 2,000,000 de rente 5 0/0 français en inscriptions nominatives et au porteur, achetées de 1825 à 1832, suivant bordereaux à l'appui, à un cours moyen de 99 fr. 50 c.	39,800,000
Fr. 900,000 de rente 3 0/0 français en diverses inscriptions achetées pendant les mêmes années à un cours moyen de 74 fr. 50 c.	22,275,000
5,000 actions de la Banque de France, achetées en commune à 1,900 fr.	9,500,000
3,000 actions des Quatre Canaux, en un certificat de dépôt desdites actions à la compagnie, achetées au cours moyen de 1,115 fr.	3,345,000
125,000 ducats de rente de Naples, au cours moyen de 82 fr. — 2,050,000 ducats : soit 4 fr. 40 c. le ducat.	9,020,000
5,000 métalliques d'Autriche de 1,000 florins, au cours moyen de 93 florins. — 4,650,000 florins au change de 2 fr. 50 c. par florin.	11,625,000
75,000 livres sterling de rente 3 0/0 consolidés anglais à 88 3/4. — 2,218,750 liv. sterling à 25 fr. par livre sterling.	55,468,750
1,200,000 florins en 2 1/2 0/0 hollandais à 60 fr. — 28,860,000 florins à 2 10 c. par florin des Pays-Bas.	60,606,000
Appoints en billets de Banque, or et argent.	535,250
	212,175,000

Paris, le 12 février 1832.

M. de Rennepont, *remis par* David Samuel.

CRÉDIT.

		Fr.
Fr. 150,000 reçus de M. de Rennepont. en 1682, par Isaac Samuel, mon grand-père, et placés successivement par lui, mon père et moi, à l'intérêt de 5 0/0, avec règlement de compte par semestre et en capitalisant les intérêts, ont produit, suivant les comptes ci-joints. . . . . Fr.	225,950,000	
Mais il faut en déduire, suivant le détail ci-annexé, pour pertes éprouvées dans des faillites, pour commissions et courtages payés à divers, et aussi pour appointements des trois générations de gérants.	13,775,000	
		212,175,000
		212,175,000

« C'est bien cela, — reprit Samuel après avoir vérifié les lettres renfermées dans la cassette de cèdre. — Il reste en caisse, à la disposition des héritiers de la famille Rennepont, la somme de DEUX CENT DOUZE MILLIONS cent soixante-quinze mille francs. »

Et le vieillard regarda sa femme avec une expression de bien légitime orgueil.

« Cela n'est pas croyable! — s'écria Bethsabée frappée de stupeur; — je savais que d'immenses valeurs étaient entre vos mains; mais je n'aurais jamais cru que 150,000 fr. laissés il y a cent cinquante ans fussent la seule source de cette fortune incroyable.

— Et c'est pourtant la seule, Bethsabée... — reprit fièrement le vieillard. — Sans doute, mon grand-père, mon père et moi nous avons toujours mis autant de fidélité que d'exactitude dans la gestion de ces fonds; sans doute il nous a fallu beaucoup de sagacité dans le choix des placements à faire lors des temps de révolution et de crises commerciales; mais cela nous était facile, grâce à nos relations d'affaires avec nos coreligionnaires de tous les pays; mais jamais ni moi ni les miens nous ne nous sommes permis de faire un placement, non pas usuraire... mais qui ne fût pas même un peu au-dessous du taux légal... Les ordres formels de M. de Rennepont, recueillis par mon grand-père, le voulaient ainsi, et il n'y a pas au monde de fortune plus pure que celle-ci... Sans ce désintéressement, et en profitant seule-

ment de quelques circonstances favorables, ce chiffre de deux cent douze millions aurait peut-être de beaucoup augmenté.

— Est-ce possible? mon Dieu!

— Rien de plus simple, Bethsabée... tout le monde sait qu'en quatorze ans un capital est doublé par la seule accumulation et composition de ses intérêts à 5 %; maintenant réfléchissez qu'en cent cinquante ans il y a dix fois quatorze ans... que ces cent cinquante premiers mille francs ont été ainsi doublés et martingalés; ce qui vous étonne vous paraîtra tout simple : En 1682, M. de Rennepont a confié à mon grand-père 150,000 fr.; cette somme, capitalisée ainsi que je vous l'ai dit, a dû produire en 1696, quatorze années après, 300,000 fr. — Ceux-ci, doublés en 1710, ont produit 600,000 fr. Lors de la mort de mon grand-père, en 1719, la somme à faire valoir était déjà de près d'un million; en 1724, elle aurait dû monter à 1 million 200,000 fr.; en 1738, à 2 millions 400,000 fr.; en 1752, deux ans après ma naissance, à 4 millions 800,000 fr.; en 1766, à 9 millions 600,000 fr.; en 1780, à 19 millions 200,000 fr.; en 1794, douze ans après la mort de mon père, à 38 millions 400,000 fr.; en 1808, à 76 millions 800,000 fr.; en 1822, à 153 millions 600,000 fr.; et aujourd'hui, en composant les intérêts de dix années, elle devrait être au moins de 225 millions environ. Mais des pertes, des non-valeurs et des frais inévitables, dont le compte est d'ailleurs ici rigoureusement établi, ont réduit cette

somme à 212 millions 175,000 fr. en valeurs renfermées dans cette caisse.

— Maintenant je vous comprends, mon ami, — reprit Bethsabée pensive, — mais quelle incroyable puissance que celle de l'accumulation! et que d'admirables choses on pourrait faire pour l'avenir avec de faibles ressources au temps présent.

— Telle a été, sans doute, la pensée de M. de Rennepont; car, au dire de mon père, qui le tenait de mon aïeul, M. de Rennepont était un des plus grands esprits... de son temps, — répondit Samuel en refermant la cassette de bois de cèdre.

— Dieu veuille que ses descendants soient dignes de cette fortune de roi, et en fassent un noble emploi! » dit Bethsabée en se levant.

Le jour était complétement venu; sept heures du matin sonnèrent.

« Les maçons ne vont pas tarder à arriver, — dit Samuel en replaçant la boîte de cèdre dans sa caisse de fer, dissimulée derrière la vieille armoire de chêne. — Comme vous, Bethsabée, — reprit-il, — je suis curieux et inquiet de savoir quels sont les descendants de M. de Rennepont qui vont se présenter ici... »

Deux ou trois coups vigoureusement frappés avec le marteau de fer de l'épaisse porte cochère, retentirent dans la maison. L'aboiement des chiens de garde répondit à ce bruit. Samuel dit à sa femme : « Ce sont sans doute les maçons que le notaire envoie avec un clerc; je vous en prie, réunissez toutes

les clefs en trousseau avec leurs étiquettes ; je vais revenir les prendre. »

Ce disant, Samuel descendit assez lestement l'escalier, malgré son âge, s'approcha de la porte, ouvrit prudemment un guichet, et vit trois manœuvres en costume de maçon, accompagnés d'un jeune homme vêtu de noir.

« Que voulez-vous, messieurs? — dit le juif avant d'ouvrir, afin de s'assurer encore de l'identité de ces personnages.

— Je viens de la part de Me Dumesnil, notaire, — répondit le clerc, — pour assister à l'ouverture de la porte murée ; voici une lettre de mon patron, pour M. Samuel, gardien de la maison.

— C'est moi, monsieur, — dit le juif ; — veuillez jeter cette lettre dans la boîte, je vais la prendre. »

Le clerc fit ce que désirait Samuel, mais il haussa les épaules. Rien ne lui semblait plus ridicule que cette demande du soupçonneux vieillard.

Le gardien ouvrit la boîte, prit la lettre, alla à l'extrémité de la voûte afin de la lire au grand jour, compara soigneusement la signature à celle d'une autre lettre du notaire qu'il prit dans la poche de sa houppelande ; puis, après ces précautions, ayant mis ses dogues à la chaîne, il revint enfin ouvrir le battant de la porte au clerc et aux maçons.

« Que diable! mon brave homme, — dit le clerc en entrant, — il s'agirait d'ouvrir la porte d'un château-fort qu'il n'y aurait pas plus de formalités... »

Le juif s'inclina sans répondre.

« Est-ce que vous êtes sourd, mon cher? — lui cria le clerc aux oreilles.

— Non, monsieur, — dit Samuel en souriant doucement et faisant quelques pas en dehors de la voûte; il ajouta en montrant la maison : — Voici, monsieur, la porte maçonnée qu'il faut dégager; il faudra aussi desceller le châssis de fer et de plomb de la seconde croisée à droite.

— Pourquoi ne pas ouvrir toutes les fenêtres? — demanda le clerc.

— Parce que tels sont les ordres que j'ai reçus comme gardien de cette demeure, monsieur.

— Et qui vous les a donnés, ces ordres?

— Mon père... monsieur, à qui son père les avait transmis de la part du maître de cette maison... Une fois que je n'en serai plus gardien, qu'elle sera en possession de son nouveau propriétaire, celui-ci agira comme bon lui semblera.

— A la bonne heure, — dit le clerc assez surpris. — Puis, s'adressant aux maçons, il ajouta : — Le reste vous regarde, mes braves, dégagez la porte et descellez le châssis de fer seulement de la seconde croisée à droite. »

Pendant que les maçons se mettaient à l'ouvrage sous l'inspection du clerc de notaire, une voiture s'arrêta devant la porte cochère, et Rodin, accompagné de Gabriel, entra dans la maison de la rue Saint-François.

CHAPITRE III.

L'HÉRITIER.

Samuel vint ouvrir la porte à Gabriel et à Rodin.

Ce dernier dit au juif : « Vous êtes, monsieur, le gardien de cette maison ?

— Oui, monsieur, — répondit Samuel.

— Monsieur l'abbé Gabriel de Rennepont que voici, — dit Rodin en montrant son compagnon, — est l'un des descendants de la famille de Rennepont.

— Ah ! tant mieux, monsieur, » dit presque involontairement le juif, frappé de l'angélique physionomie de Gabriel, car la noblesse et la sérénité de l'âme du jeune prêtre se lisaient dans son regard d'archange et sur son front pur et blanc, déjà couronné de l'auréole du martyr.

Samuel regardait Gabriel avec une curiosité remplie de bienveillance et d'intérêt ; mais, sentant bientôt que cette contemplation silencieuse devenait embarrassante pour Gabriel, il lui dit : « Le notaire, monsieur l'abbé, ne doit venir qu'à dix heures. »

Gabriel le regarda d'un air surpris et répondit : « Quel notaire,... monsieur ?

— Le père d'Aigrigny vous expliquera ceci, — se hâta de dire Rodin ; et s'adressant à Samuel, il ajouta : — Nous sommes un peu en avance... Ne

pourrions-nous pas attendre quelque part l'arrivée du notaire?

— Si vous voulez vous donner la peine de venir chez moi, — dit Samuel, — je vais vous conduire.

— Je vous remercie, monsieur, et j'accepte, — dit Rodin.

— Veuillez donc me suivre, messieurs, » dit le vieillard.

Quelques moments après, le jeune prêtre et le *socius,* précédés de Samuel, entrèrent dans une des pièces que ce dernier occupait aussi au rez-de-chaussée du bâtiment de la rue et qui donnait sur la cour.

« M. l'abbé d'Aigrigny, qui a servi de tuteur à M. Gabriel, doit bientôt venir nous demander, — ajouta Rodin, — aurez-vous la bonté, monsieur, de l'introduire ici?

— Je n'y manquerai pas, monsieur, » dit Samuel en sortant.

Le *socius* et Gabriel restèrent seuls.

A la mansuétude adorable qui donnait habituellement aux beaux traits du missionnaire un charme si touchant, succédait, en ce moment, une remarquable expression de tristesse, de résolution et de sévérité. Rodin, n'ayant pas vu Gabriel depuis quelques jours, était gravement préoccupé du changement qu'il remarquait en lui; aussi l'avait-il observé silencieusement pendant le trajet de la rue des Postes à la rue Saint-François. Le jeune prêtre portait, comme d'habitude, une longue soutane noire qui faisait ressortir davantage encore la pâleur transparente de

son visage. Lorsque le juif fut sorti, il dit à Rodin, d'une voix ferme : « M'apprendrez-vous enfin, monsieur, pourquoi, depuis plusieurs jours, il m'a été impossible de parler à Sa Révérence le père d'Aigrigny ? pourquoi il a choisi cette maison pour m'accorder cet entretien ?

— Il m'est impossible de répondre à ces questions, — reprit froidement Rodin. — Sa Révérence ne peut manquer d'arriver bientôt : elle vous entendra. — Tout ce que je puis vous dire, c'est que notre révérend père a, autant que vous, cette entrevue à cœur : s'il a choisi cette maison pour cet entretien, c'est que vous avez un intérêt à vous trouver ici... Vous le savez bien... quoique vous ayez affecté quelque étonnement en entendant le gardien parler d'un notaire. »

Ce disant, Rodin attacha un regard scrutateur et inquiet sur Gabriel, dont la figure n'exprima rien autre chose que la surprise.

« Je ne vous comprends pas, — répondit-il à Rodin. — Quel intérêt puis-je avoir à me trouver ici, dans cette maison ?

— Encore une fois, il est impossible que vous ne le sachiez pas, — reprit Rodin observant toujours Gabriel avec attention.

— Je vous ai dit, monsieur, que je l'ignorais, — répondit celui-ci, presque blessé de l'insistance du *socius*.

— Et qu'est donc venue vous dire hier votre mère adoptive ? pourquoi vous êtes-vous permis de la re-

cevoir sans l'autorisation du révérend père d'Aigrigny, ainsi que je l'ai appris ce matin? Ne vous a-t-elle pas entretenu de certains papiers de famille trouvés sur vous lorsqu'elle vous a recueilli?

— Non, monsieur, — dit Gabriel. — A cette époque, ces papiers ont été remis au confesseur de ma mère adoptive; et, plus tard, ils ont passé entre les mains du révérend père d'Aigrigny. Pour la première fois, depuis bien longtemps, j'entends parler de ces papiers.

— Ainsi... vous prétendez que ce n'est pas à ce sujet que Françoise Baudoin est venue vous entretenir hier? — reprit opiniâtrément Rodin en accentuant lentement ses paroles.

— Voilà, monsieur, la seconde fois que vous semblez douter de ce que j'affirme, — dit doucement le jeune prêtre réprimant un mouvement d'impatience. — Je vous assure que je dis la vérité.

— Il ne sait rien, — pensa Rodin, car il connaissait assez la sincérité de Gabriel pour conserver dès lors le moindre doute après une déclaration aussi positive. — Je vous crois, — reprit le *socius*. — Cette idée m'était venue en cherchant quelle raison assez grave avait pu vous faire transgresser les ordres du révérend père d'Aigrigny, au sujet de la retraite absolue qu'il vous avait ordonnée, retraite qui excluait toute communication avec le dehors... Bien plus, contre toutes les règles de notre maison vous vous êtes permis de fermer votre porte, qui doit toujours rester ouverte ou entr'ouverte, afin que

la mutuelle surveillance qui nous est ordonnée entre nous puisse s'exercer plus facilement... Je ne m'étais expliqué vos fautes graves contre la discipline que par la nécessité d'une conversation très-importante avec votre mère adoptive.

— C'est à un prêtre et non à son fils adoptif que madame Baudoin a désiré parler, — répondit gravement Gabriel, — et j'ai cru pouvoir l'entendre ; si j'ai fermé ma porte, c'est qu'il s'agissait d'une confession.

— Et qu'avait donc Françoise Baudoin de si pressant à vous confesser?

— C'est ce que vous saurez tout à l'heure, lorsque je le dirai à Sa Révérence, s'il lui plaît que vous m'entendiez, » reprit Gabriel.

Ces mots furent dits d'un ton si net par le missionnaire, qu'il s'ensuivit un assez long silence.

Rappelons au lecteur que Gabriel avait jusqu'alors été tenu par ses supérieurs dans la plus complète ignorance de la gravité des intérêts de famille qui réclamaient sa présence rue Saint-François. La veille, Françoise Baudoin, absorbée par sa douleur, n'avait pas songé à lui dire que les orphelines devaient aussi se trouver à ce même rendez-vous, et y eût-elle d'ailleurs songé, les recommandations expresses de Dagobert l'eussent empêchée de parler au jeune prêtre de cette circonstance. Gabriel ignorait donc absolument les liens de famille qui l'attachaient aux filles du maréchal Simon, à mademoiselle de Cardoville, à M. Hardy, au prince et à Couche-tout-Nu ; en un mot, si on lui eût alors révélé qu'il était l'hé-

ritier de M. Marius de Rennepont, il se serait cru le seul descendant de cette famille.

Pendant l'instant de silence qui succéda à son entretien avec Rodin, Gabriel examinait à travers les fenêtres du rez-de-chaussée les travaux des maçons occupés à dégager la porte des pierres qui la muraient. Cette première opération terminée, ils s'occupèrent alors de desceller les barres de fer qui maintenaient une plaque de plomb sur la partie extérieure de la porte.

A ce moment, le père d'Aigrigny, conduit par Samuel, entrait dans la chambre. Avant que Gabriel se fût retourné, Rodin eut le temps de dire tout bas au révérend père : « Il ne sait rien, et l'Indien n'est plus à craindre. »

Malgré son calme affecté, les traits du père d'Aigrigny étaient pâles et contractés, comme ceux d'un joueur qui est sur le point de voir se décider une partie d'une importance terrible. Tout jusqu'alors favorisait les desseins de sa compagnie; mais il ne pensait pas sans effroi aux quatre heures qui restaient encore pour attendre le terme fatal.

Gabriel s'étant retourné, le père d'Aigrigny lui dit, d'un ton affectueux et cordial, en s'approchant de lui, le sourire aux lèvres et la main tendue : « Mon cher fils, il m'en a coûté beaucoup de vous avoir refusé jusqu'à ce moment l'entretien que vous désirez depuis votre retour; il m'a été non moins pénible de vous obliger à une retraite de quelques jours. Quoique je n'aie aucune explication à vous donner au

sujet des choses que je vous ordonne, je veux bien vous dire que je n'ai agi ainsi que dans votre intérêt.

— Je dois croire Votre Révérence, » répondit Gabriel en s'inclinant.

Le jeune prêtre sentait malgré lui une vague émotion de crainte ; car, jusqu'à son départ pour sa mission en Amérique, le père d'Aigrigny, entre les mains duquel il avait prêté les vœux formidables qui le liaient irrévocablement à la société de Jésus, le père d'Aigrigny avait exercé sur lui une de ces influences effrayantes qui, ne procédant que par le despotisme, la compression et l'intimidation, brisent toutes les forces vives de l'âme, et la laissent inerte, tremblante et terrifiée. Les impressions de la première jeunesse sont ineffaçables, et c'était la première fois, depuis son retour d'Amérique, que Gabriel se retrouvait avec le père d'Aigrigny ; aussi, quoiqu'il ne sentît pas faillir la résolution qu'il avait prise, Gabriel regrettait de n'avoir pu, ainsi qu'il l'avait espéré, prendre de nouvelles forces dans un franc entretien avec Agricol et Dagobert.

Le père d'Aigrigny connaissait trop les hommes pour n'avoir pas remarqué l'émotion du jeune prêtre et ne s'être pas rendu compte de ce qui la causait. Cette impression lui parut d'un favorable augure ; il redoubla donc de séduction, de tendresse et d'aménité, se réservant, s'il le fallait, de prendre un autre masque. Il dit à Gabriel, en s'asseyant, pendant que celui-ci restait, ainsi que Rodin, respectueusement

debout : « Vous désirez, mon cher fils, avoir un entretien très-important avec moi?

— Oui, mon père, — dit Gabriel en baissant malgré lui les yeux devant l'éclatante et large prunelle grise de son supérieur.

— J'ai aussi, moi, des choses d'un grand intérêt à vous apprendre ; écoutez-moi donc d'abord... vous parlerez ensuite.

— Je vous écoute, mon père...

— Il y a environ douze ans, mon cher fils, — dit affectueusement le père d'Aigrigny, — que le confesseur de votre mère adoptive, s'adressant à moi par l'intermédiaire de M. Rodin, appela mon attention sur vous en me parlant des progrès étonnants que vous faisiez à l'école des Frères; j'appris en effet que votre excellente conduite, que votre caractère doux et modeste, votre intelligence précoce étaient dignes du plus tendre intérêt ; de ce moment, on eut les yeux ouverts sur vous : au bout de quelque temps, voyant que vous ne déméritiez pas, il me parut qu'il y avait autre chose en vous qu'un artisan ; on s'entendit avec votre mère adoptive, et par mes soins vous fûtes admis gratuitement dans l'une des écoles de notre compagnie : ainsi une charge de moins pesa sur l'excellente femme qui vous avait recueilli, et un enfant qui faisait déjà concevoir de hautes espérances reçut par nos soins paternels tous les bienfaits d'une éducation religieuse... Cela n'est-il pas vrai, mon cher fils?

— Cela est vrai, mon père, — répondit Gabriel en baissant les yeux.

— A mesure que vous grandissiez, d'excellentes et rares vertus se développaient en vous : votre obéissance, votre douceur surtout étaient exemplaires ; vous faisiez de rapides progrès dans vos études. J'ignorais alors à quelle carrière vous voudriez vous livrer un jour. Mais j'étais toutefois certain que, dans toutes les conditions de votre vie, vous resteriez toujours un fils bien-aimé de l'Église. Je ne m'étais pas trompé dans mes espérances, ou plutôt vous les avez, mon cher fils, de beaucoup dépassées. Apprenant par une confidence amicale que votre mère adoptive désirait ardemment vous voir entrer dans les ordres, vous avez généreusement répondu au désir de l'excellente femme à qui vous deviez tant... Mais comme le Seigneur est toujours juste dans ses récompenses, il a voulu que la plus touchante preuve de gratitude que vous puissiez donner à votre mère adoptive vous fût en même temps divinement profitable, puisqu'elle vous faisait entrer parmi les membres militants de notre sainte Église. »

A ces mots du père d'Aigrigny, Gabriel ne put retenir un mouvement en se rappelant les amères confidences de Françoise ; mais il se contint pendant que Rodin, debout et accoudé à l'angle de la cheminée, continuait de l'examiner avec une attention singulière et opiniâtre.

Le père d'Aigrigny reprit : « Je ne vous le cache pas, mon cher fils, votre résolution me combla de

joie ; je vis en vous une des futures lumières de l'Eglise, et je fus jaloux de la voir briller au milieu de notre compagnie. Nos épreuves, si difficiles, si pénibles, si nombreuses, vous les avez courageusement subies ; vous avez été jugé digne de nous appartenir, et après avoir prêté entre mes mains un serment irrévocable et sacré qui vous attache à jamais à notre compagnie pour la plus grande gloire du Seigneur, vous avez désiré répondre à l'appel de notre saint-père, aux âmes de bonne volonté, et aller prêcher[1], comme missionnaire, la foi catholique chez les barbares. Quoiqu'il nous fût pénible de nous séparer de notre cher fils, nous dûmes accéder à des désirs si pieux : vous êtes parti humble missionnaire, vous nous êtes revenu glorieux martyr, et nous nous enorgueillissons à juste titre de vous compter parmi nous. Ce rapide exposé du passé était nécessaire, mon cher fils, pour arriver à ce qui suit ; car il s'agit, si la chose était possible... de resserrer davantage encore les liens qui vous attachent à nous. Écoutez-moi donc bien, mon cher fils, ceci est confidentiel et d'une haute importance, non-seulement pour vous, mais encore pour notre compagnie...

— Alors... mon père... — s'écria vivement Gabriel en interrompant le père d'Aigrigny, — je ne puis pas... je ne dois pas vous entendre ! »

Et le jeune prêtre devint pâle ; on vit, à l'altéra-

[1] Les jésuites reconnaissent au seul endroit des missions l'initiative du pape à l'egard de leur compagnie.

tion de ses traits, qu'un violent combat se livrait en lui; mais reprenant bientôt sa résolution première, il releva le front, et, jetant un regard assuré sur le père d'Aigrigny et sur Rodin, qui se regardaient muets de surprise, il reprit : « Je vous le répète, mon père, s'il s'agit de choses confidentielles sur la compagnie... il m'est impossible de vous entendre.

— En vérité, mon cher fils, vous me causez un étonnement profond. Qu'avez-vous? mon Dieu! vos traits sont altérés, votre émotion est visible... Voyons... parlez... sans crainte... Pourquoi ne pouvez-vous pas m'entendre davantage?

— Je ne puis vous le dire, mon père, avant de vous avoir, moi aussi, rapidement exposé le passé... tel qu'il m'a été donné de le juger depuis quelque temps... Vous comprendrez alors, mon père, que je n'ai plus droit à vos confidences, car bientôt un abîme va nous séparer sans doute. »

A ces mots de Gabriel, il est impossible de peindre le regard que Rodin et le père d'Aigrigny échangèrent rapidement; le *socius* commença de ronger ses ongles en attachant son œil de reptile irrité sur Gabriel; le père d'Aigrigny devint livide; son front se couvrit d'une sueur froide. Il se demandait avec épouvante si, au moment de toucher au but, l'obstacle viendrait de Gabriel, en faveur de qui tous les obstacles avaient été écartés. Cette pensée était désespérante. Pourtant le révérend père se contint admirablement, resta calme, et répondit avec une affectueuse onction : « Il m'est impossible de croire,

mon cher fils, que vous et moi soyons jamais séparés par un abîme... si ce n'est par l'abîme de douleur que me causerait quelque grave atteinte portée à votre salut ;... mais... parlez... je vous écoute...

— Il y a en effet douze ans, mon père, — reprit Gabriel d'une voix ferme et en s'animant peu à peu, — que, par vos soins, je suis entré dans un collége de la compagnie de Jésus... J'y entrai aimant, loyal et confiant... Comment a-t-on encouragé tout d'abord ces précieux instincts de l'enfance?... le voici... Le jour de mon arrivée, le supérieur me dit, en me désignant deux enfants un peu plus âgés que moi : — « Voilà les compagnons que vous préférerez ; vous vous promènerez toujours tous trois ensemble ; la règle de la maison défend tout entretien à deux personnes ; la règle veut aussi que vous écoutiez attentivement ce que diront vos compagnons, afin de pouvoir me le rapporter, car ces chers enfants peuvent avoir, à leur insu, des pensées mauvaises, ou projeter de commettre des fautes ; or, si vous aimez vos camarades, il faut m'avertir de leurs fâcheuses tendances, afin que mes remontrances paternelles leur épargnent la punition en prévenant les fautes ;... il vaut mieux prévenir le mal que de le punir. »

— Tels sont en effet, mon cher fils, — dit le père d'Aigrigny, — la règle de nos maisons et le langage que l'on tient à tous les élèves qui s'y présentent.

— Je le sais, mon père... — répondit Gabriel avec amertume ; — aussi trois jours après, pauvre enfant soumis et crédule, j'épiais naïvement mes camarades,

écoutant, retenant leurs entretiens, et allant les rapporter au supérieur, qui me félicitait de mon zèle... Ce que l'on me faisait faire était indigne... et pourtant, Dieu le sait, je croyais accomplir un devoir charitable ; j'étais heureux d'obéir aux ordres d'un supérieur que je respectais, et dont j'écoutais, dans ma foi enfantine, les paroles comme j'aurais écouté celles de Dieu... Plus tard... un jour que je m'étais rendu coupable d'une infraction à la règle de la maison, le supérieur me dit : « *Mon enfant, vous avez mérité une punition sévère ; mais elle vous sera remise si vous parvenez à surprendre un de vos camarades dans la même faute que vous avez commise*[1]... » Et de peur que malgré ma foi et mon obéissance aveugles cet encouragement à la délation basée sur l'intérêt personnel ne me parût odieux, le supérieur ajouta : « *Je vous parle, mon enfant, dans l'intérêt du salut de votre camarade ; car s'il échappait à la punition, il s'habituerait au mal par l'impunité ; or, en le surprenant en faute et en attirant sur lui un châtiment salutaire, vous aurez donc le double avantage d'aider à son salut, et de vous soustraire, vous, à une punition méritée, mais dont votre zèle envers le prochain vous gagnera la rémission.* »

— Sans doute, — reprit le père d'Aigrigny de plus en plus effrayé du langage de Gabriel, — et en

[1] Ces obligations d'espionnage et ces abominables incitations à la délation sont la base de l'éducation donnée par les révérends pères.

vérité, mon cher fils, tout ceci est conforme à la règle suivie dans nos colléges et aux habitudes des personnes de notre compagnie : — « QUI SE DÉNONCENT MUTUELLEMENT SANS PRÉJUDICE DE L'AMOUR ET DE LA CHARITÉ RÉCIPROQUES, ET POUR LEUR PLUS GRAND AVANCEMENT SPIRITUEL, SURTOUT QUAND LE SUPÉRIEUR L'A ORDONNÉ OU DEMANDÉ POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU [1]. »

— Je le sais... — s'écria Gabriel ; — je le sais ; c'est au nom de ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré parmi les hommes, qu'ainsi l'on m'encourageait au mal.

— Mon cher fils, — dit le père d'Aigrigny en tâchant de cacher sous une apparence de dignité blessée sa terreur toujours croissante, — de vous à moi... ces paroles sont au moins étranges. »

A ce moment, Rodin, quittant la cheminée où il s'était accoudé, commença de se promener de long en large dans la chambre, d'un air méditatif, sans discontinuer de ronger ses ongles.

« Il m'est cruel, ajouta le père d'Aigrigny, — d'être obligé de vous rappeler, mon cher fils, que vous nous devez l'éducation que vous avez reçue.

— Tels étaient ses fruits, mon père, — reprit Gabriel. — Jusqu'alors... j'avais épié les autres enfants avec une sorte de désintéressement... mais les ordres du supérieur m'avaient fait faire un pas de

[1] Tout ceci est textuellement extrait des CONSTITUTIONS DES JÉSUITES, *Examen général*, p. 29.

plus dans cette voie indigne... J'étais devenu délateur pour échapper à une punition méritée. Et telles étaient ma foi, mon humilité, ma confiance, que je m'accoutumai à remplir avec innocence et candeur un rôle doublement odieux ; une fois, cependant, je l'avoue, tourmenté par de vagues scrupules, derniers élans des aspirations généreuses qu'on étouffait en moi, je me demandai si le but charitable et religieux que l'on attribuait à ces délations, à cet espionnage continuel, suffisait pour m'absoudre; je fis part de mes craintes au supérieur ; il me répondit que je n'avais pas à discerner, mais à obéir, et qu'à lui seul appartenait la responsabilité de mes actes.

— Continuez, mon cher fils, — dit le père d'Aigrigny cédant malgré lui à un profond accablement ; — hélas ! j'avais raison de vouloir m'opposer à votre voyage en Amérique.

— Et la Providence a voulu que ce fût dans ce pays neuf, fécond et libre, qu'éclairé par un hasard singulier sur le présent et sur le passé, mes yeux se soient enfin ouverts, — s'écria Gabriel. — Oui, c'est en Amérique que, sortant de la sombre maison où j'avais passé tant d'années de ma jeunesse, et me trouvant pour la première fois face à face avec la majesté divine, au milieu des immenses solitudes que je parcourais... c'est là, qu'accablé devant tant de magnificence et tant de grandeur, j'ai fait serment... — mais Gabriel s'interrompant, reprit : — Tout à l'heure, mon père, je m'expliquerai sur ce serment ; mais, croyez-moi, — ajouta le mission-

naire avec un accent profondément douloureux, — ce fut un jour bien fatal, bien funeste, que celui où j'ai dû redouter et accuser ce que j'avais béni et révéré pendant si longtemps... Oh ! je vous l'assure, mon père... — ajouta Gabriel les yeux humides, — ce n'est pas sur moi seul qu'alors j'ai pleuré.

— Je connais la bonté de votre cœur, mon cher fils,— reprit le père d'Aigrigny renaissant à une lueur d'espoir en voyant l'émotion de Gabriel, — je crains que vous n'ayez été égaré ; mais confiez-vous à nous comme à vos pères spirituels, et, je l'espère, nous raffermirons votre foi malheureusement ébranlée, nous dissiperons les ténèbres qui sont venues obscurcir votre vue... car, hélas ! mon cher fils, dans votre illusion, vous aurez pris quelques lueurs trompeuses pour le pur éclat du jour... Continuez... »

Pendant que le père d'Aigrigny parlait ainsi, Rodin s'arrêta, prit un portefeuille dans sa poche, et écrivit quelques notes.

Gabriel était de plus en plus pâle et ému ; il lui fallait un grand courage pour parler ainsi qu'il parlait, car depuis son voyage en Amérique il avait appris à connaître le redoutable pouvoir de la compagnie ; mais cette révélation du passé, envisagée au point de vue d'un présent plus éclairé, étant pour le jeune prêtre l'excuse ou plutôt la cause de la détermination qu'il venait signifier à son supérieur, il voulait loyalement exposer toute chose, malgré le danger qu'il affrontait sciemment. Il continua donc d'une voix altérée : « Vous le savez, mon père, la

fin de mon enfance, cet heureux âge de franchise et de joie innocente, affectueuse, se passa dans une atmosphère de crainte, de compression et de soupçonneux espionnage. Comment, hélas ! aurais-je pu me laisser aller au moindre mouvement de confiance et d'abandon, lorsqu'on me recommandait à chaque instant d'éviter les regards de celui qui me parlait, afin de mieux cacher l'impression qu'il pouvait me causer par ses paroles, de dissimuler tout ce que je ressentais, de tout observer, tout écouter autour de moi ? J'atteignis ainsi l'âge de quinze ans ; peu à peu les très-rares visites que l'on permettait de me rendre, mais toujours en présence de l'un de nos pères, à ma mère adoptive et à mon frère, furent supprimées, dans le but de fermer complétement mon cœur à toutes les émotions douces et tendres. Morne, craintif, au fond de cette grande maison triste, silencieuse, glacée, je sentis que l'on m'isolait de plus en plus du monde affectueux et libre ; mon temps se partageait entre des études mutilées, sans ensemble, sans portée, et de nombreuses heures de pratiques minutieuses et d'exercices dévotieux. Mais, je vous le demande, mon père, cherchait-on jamais à échauffer nos jeunes âmes par des paroles empreintes de tendresse et d'amour évangélique ?... Hélas ! non... A ces mots adorables du divin Sauveur : *Aimez-vous les uns les autres*, on semblait avoir substitué ceux-ci : *Défiez-vous les uns des autres*... Enfin, mon père, nous disait-on jamais un mot de la patrie ou de la liberté ? Non... oh ! non,

car ces mots-là font battre le cœur, et il ne faut pas que le cœur batte... A nos heures d'étude et de pratique, succédaient, pour unique distraction, quelques promenades à trois... jamais à deux, parce qu'à trois la délation mutuelle est plus praticable[1], et parce qu'à deux l'intimité s'établissant plus facilement, il pourrait se nouer de ces amitiés saintes, généreuses, qui feraient battre le cœur, et il ne faut pas que le cœur batte... Aussi, à force de le comprimer, est-il arrivé un jour où je n'ai plus senti; depuis six mois, je n'avais vu ni mon frère ni ma mère adoptive;... ils vinrent au collége... Quelques années auparavant, je les aurais accueillis avec des élans de joie mêlés de larmes... Cette fois mes yeux restèrent secs, mon cœur froid; ma mère et mon frère me quittèrent éplorés; l'aspect de cette douleur pourtant me frappa... j'eus alors conscience et horreur de cette insensibilité glaciale qui m'avait gagné depuis que j'habitais cette tombe. Épouvanté, je voulus en sortir pendant que j'en avais encore la force... Alors je vous parlai, mon père, du choix d'un état... car, pendant ces quelques moments de réveil, il m'avait semblé entendre bruire au loin la vie active et féconde! la vie laborieuse et libre, la vie d'affection, de famille... Oh! comme alors je sentais le besoin de mouvement,

[1] La rigueur de cette disposition est telle, dans les colléges des jésuites, que si trois élèves se promènent ensemble, et que l'un des trois quitte un instant ses camarades, les deux autres sont obligés de s'éloigner l'un de l'autre, *hors de portée de voir*, jusqu'au retour du troisième.

de liberté, d'émotions nobles et chaleureuses ! là j'aurais du moins retrouvé la vie de l'âme qui me fuyait... Je vous le dis, mon père... en embrassant vos genoux, que j'inondais de larmes, la vie d'artisan ou de soldat, tout m'eût convenu... ce fut alors que vous m'apprîtes que ma mère adoptive, à qui je devais la vie, car elle m'avait trouvé mourant de misère... car, pauvre elle-même, elle m'avait donné la moitié du pain de son enfant... admirable sacrifice pour une mère... ce fut alors, — reprit Gabriel en hésitant et en baissant les yeux, car il était de ces nobles natures qui rougissent et se sentent honteux des infamies dont ils sont victimes, — ce fut alors, mon père, — reprit Gabriel après une nouvelle hésitation, — que vous m'avez appris que ma mère adoptive n'avait qu'un but, qu'un désir, celui...

— Celui de vous voir entrer dans les ordres, mon cher fils, — reprit le père d'Aigrigny, — puisque cette pieuse et parfaite créature espérait qu'en faisant votre salut vous assuriez le sien ;... mais elle n'osait vous avouer sa pensée, craignant que vous ne vissiez un désir intéressé dans...

— Assez... mon père, — dit Gabriel interrompant le père d'Aigrigny avec un mouvement d'indignation involontaire, — il m'est pénible de vous entendre affirmer une erreur : Françoise Baudoin n'a jamais eu cette pensée...

— Mon cher fils, vous êtes bien prompt dans vos jugements, — reprit doucement le père d'Aigrigny;

je vous dis, moi, que telle a été la seule et unique pensée de votre mère adoptive...

— Hier, mon père, elle m'a tout dit. Elle et moi, nous avons été mutuellement trompés.

— Ainsi, mon cher fils, — dit sévèrement le père d'Aigrigny à Gabriel, — vous mettez la parole de votre mère adoptive au-dessus de la mienne ?...

— Épargnez-moi une réponse pénible pour vous et pour moi, mon père, — dit Gabriel en baissant les yeux...

— Me direz-vous maintenant, — reprit le père d'Aigrigny avec anxiété, — ce que vous prétendez me... »

Le révérend père ne put achever.

Samuel entra et dit : « Un homme d'un certain âge demande à parler à M. Rodin.

— C'est moi, monsieur ; je vous remercie, » répondit le *socius* assez surpris.

Puis, avant de rejoindre le juif, il remit au père d'Aigrigny quelques mots écrits au crayon sur un des feuillets de son portefeuille. Rodin sortit fort inquiet de savoir qui pouvait venir le chercher rue Saint-François.

Le père d'Aigrigny et Gabriel restèrent seuls.

CHAPITRE IV.

RUPTURE.

Le père d'Aigrigny, plongé dans une angoisse mortelle, avait pris machinalement le billet de Rodin, le tenant à la main sans songer à l'ouvrir; le révérend père se demandait avec effroi quelle conclusion Gabriel allait donner à ses récriminations sur le passé; il n'osait répondre à ses reproches, craignant d'irriter ce jeune prêtre, sur la tête duquel reposaient encore des intérêts si immenses.

Gabriel ne pouvait rien posséder en propre d'après les constitutions de la Compagnie de Jésus; de plus, le révérend père avait eu soin d'obtenir de lui, en faveur de l'ordre, une renonciation expresse à tous les biens qui pourraient lui revenir un jour; mais le commencement de cet entretien semblait annoncer une si grave modification dans la manière de voir de Gabriel au sujet de la compagnie, que celui-ci pouvait vouloir briser les liens qui l'attachaient à elle; dans ce cas, il n'était *légalement* tenu à remplir aucun de ses engagements [1]. La donation était an-

[1] Les statuts portent formellement que la compagnie peut expulser de son sein les membres qui lui paraissent inutiles ou dangereux; mais il n'est pas permis à un membre de rompre les liens qui l'attachent à la compagnie, si celle-ci croit de son intérêt de le conserver.

nulée de fait ; et au moment d'être si heureusement réalisées, par la possession de l'immense fortune de la famille Rennepont, les espérances du père d'Aigrigny se trouvaient complétement et à jamais ruinées. De toutes les perplexités par lesquelles le révérend père avait passé depuis quelque temps au sujet de cet héritage, aucune n'avait été plus imprévue, plus terrible. Craignant d'interrompre ou d'interroger Gabriel, le père d'Aigrigny attendit avec une terreur muette le dénoûment de cette conversation jusqu'alors si menaçante.

Le missionnaire reprit : « Il est de mon devoir, mon père, de continuer cet exposé de ma vie passée, jusqu'au moment de mon départ pour l'Amérique ; vous comprendrez tout à l'heure pourquoi je m'impose cette obligation. »

Le père d'Aigrigny lui fit signe de parler.

« Une fois instruit du prétendu vœu de ma mère adoptive, je me résignai... quoi qu'il m'en coûtât... je sortis de la triste maison... où j'avais passé une partie de mon enfance et de ma première jeunesse, pour entrer dans l'un des séminaires de la compagnie. Ma résolution n'était pas dictée par une irrésistible vocation religieuse,... mais par le désir d'acquitter une dette sacrée envers ma mère adoptive. Cependant, le véritable esprit de la religion du Christ est si vivifiant, que je me sentis ranimé, réchauffé à l'idée de pratiquer les adorables enseignements du divin Sauveur. Dans ma pensée, au lieu de ressembler au collége où j'avais jusqu'alors vécu

dans une compression rigoureuse, un séminaire était un lieu béni, où tout ce qu'il y a de pur, de chaleureux dans la fraternité évangélique était appliqué à la vie commune; où, par l'exemple, on prêchait incessamment l'ardent amour de l'humanité, les douceurs ineffables de la commisération et de la tolérance; où l'on interprétait l'immortelle parole du Christ dans son sens le plus large, le plus fécond; où l'on se préparait enfin, par l'expansion habituelle des sentiments les plus généreux, à ce magnifique apostolat, d'attendrir les riches et les heureux sur les angoisses et les souffrances de leurs frères, en leur dévoilant les misères affreuses de l'humanité... Morale sublime et sainte à laquelle nul ne résiste lorsqu'on la prêche les yeux remplis de larmes, le cœur débordant de tendresse et de charité!! »

En prononçant ces derniers mots avec une émotion profonde, les yeux de Gabriel devinrent humides, sa figure resplendit d'une angélique beauté.

« Tel est en effet, mon cher fils, l'esprit du christianisme; mais il faut surtout en étudier et en expliquer la lettre, — répondit froidement le père d'Aigrigny. — C'est à cette étude que sont spécialement destinés les séminaires de notre compagnie. L'interprétation de la lettre est une œuvre d'analyse, de discipline, de soumission, et non une œuvre de cœur et de sentiment...

— Je ne m'en aperçus que trop, mon père... A mon entrée dans cette nouvelle maison... je vis, hélas! mes espérances déçues; un moment dilaté,

mon cœur se resserra ; au lieu de ce foyer de vie, d'affection et de jeunesse, que j'avais rêvé, je retrouvai dans ce séminaire, silencieux et glacé, la même compression de tout élan généreux, la même discipline inexorable, le même système de délations mutuelles, la même défiance, les mêmes obstacles invincibles à toute liaison d'amitié... Aussi l'ardeur qui avait un instant réchauffé mon âme s'affaiblit : je retombai peu à peu dans les habitudes d'une vie inerte, passive, machinale, qu'une impitoyable autorité réglait avec une précision mécanique, de même que l'on règle le mouvement inanimé d'une horloge.

— C'est que l'ordre, la soumission, la régularité, sont les premiers fondements de notre compagnie, mon cher fils.

— Hélas ! mon père, c'était la mort, et non la vie, que l'on régularisait ainsi ; au milieu de cet anéantissement de tout principe généreux, je me livrai aux études de scolastique et de théologie. Études sombres et sinistres, science cauteleuse, menaçante ou hostile, qui toujours éveillée des idées de péril, de lutte, de guerre, et jamais des idées de paix, de progrès et de liberté.

— La théologie, mon cher fils, — dit sévèrement le père d'Aigrigny, — est à la fois une cuirasse et une épée ; une cuirasse pour défendre et couvrir le dogme catholique, une épée pour attaquer l'hérésie.

— Pourtant, mon père, le Christ et ses apôtres ignoraient cette science ténébreuse, et à leurs sim-

ples et touchantes paroles les hommes se régénéraient, la liberté succédait à l'esclavage... L'Evangile, ce code divin, ne suffit-il pas pour enseigner aux hommes à s'aimer?... Mais, hélas! loin de nous faire entendre ce langage, on nous entretenait trop souvent de guerres de religions, nombrant les flots de sang qu'il avait fallu verser pour être agréable au Seigneur et noyer l'hérésie. Ces terribles enseignements rendaient notre vie plus triste encore. A mesure que nous approchions du terme de l'adolescence, nos relations de séminaire prenaient un caractère d'amertume, de jalousie et de soupçon toujours croissant. Les habitudes de délation, s'appliquant à des sujets plus sérieux, engendraient des haines sourdes, des ressentiments profonds. Je n'étais ni meilleur ni plus méchant que les autres; tous rompus depuis des années au joug de fer de l'obéissance passive, déshabitués de tout examen, de tout libre arbitre, humbles et tremblants devant nos supérieurs, nous offrions tous la même empreinte pâle, morne et effacée... Enfin je pris les ordres : une fois prêtre, vous m'avez convié, mon père, à entrer dans la compagnie de Jésus, ou plutôt je me suis trouvé insensiblement, presque à mon insu, amené à cette détermination... Comment? je l'ignore... depuis si longtemps ma volonté ne m'appartenait plus! Je subis toutes les épreuves; la plus terrible fut décisive :... pendant plusieurs mois j'ai vécu dans le silence de ma cellule, pratiquant avec résignation l'exercice étrange et machinal que vous m'aviez or-

donné, mon père. Excepté Votre Révérence, personne ne s'approchait de moi pendant ce long espace de temps ; aucune voix humaine, si ce n'est la vôtre, ne frappait mon oreille ;... la nuit, quelquefois j'éprouvais de vagues terreurs ;... mon esprit, affaibli par le jeûne, par les austérités, par la solitude, était alors frappé de visions effrayantes ; d'autres fois, au contraire, j'éprouvais un accablement rempli d'une sorte de quiétude, en songeant que prononcer mes vœux, c'était me délivrer à jamais du fardeau de la volonté et de la pensée... Alors je m'abandonnais à une insupportable torpeur, ainsi que ces malheureux qui, surpris dans les neiges, cèdent à l'engourdissement d'un froid homicide... J'attendais le moment fatal... Enfin, selon que le voulait la discipline, mon père, *étouffant dans mon agonie*[1], je hâtais le moment d'accomplir le dernier acte de ma volonté expirante : le vœu de renoncer à l'exercice de ma volonté...

— Rappelez-vous, mon cher fils, — reprit le père d'Aigrigny, pâle et torturé par des angoisses croissantes, — rappelez-vous que la veille du jour fixé pour la prononciation de vos vœux, je vous ai offert, selon la règle de notre compagnie, de renoncer à être des nôtres, vous laissant complétement libre, car nous n'acceptons que des vocations volontaires.

— Il est vrai, mon père, — répondit Gabriel avec

[1] Cette expression est textuelle... Il est expressément recommandé par les Constitutions d'attendre ce moment décisif de l'épreuve pour hâter la prononciation des vœux.

une douloureuse amertume, — lorsque, épuisé, brisé par trois mois de solitude et d'épreuves, j'étais anéanti... incapable de faire un mouvement, vous avez ouvert la porte de ma cellule... en me disant : « Si vous le voulez, levez-vous... marchez... vous êtes libre... » — Hélas! les forces me manquaient; le seul désir de mon âme inerte, et depuis si longtemps paralysée, c'était le repos du sépulcre... aussi je prononçai des vœux irrévocables, et je retombai entre vos mains, *comme un cadavre*...

— Et jusqu'à présent, mon cher fils, vous n'aviez jamais failli à cette obéissance de cadavre... ainsi que l'a dit, en effet, notre glorieux fondateur... parce que plus cette obéissance est absolue, plus elle est méritoire... »

Après un moment de silence, Gabriel reprit : « Vous m'aviez toujours caché, mon père, les véritables fins de la compagnie dans laquelle j'entrais... L'abandon complet de ma volonté que je remettais à mes supérieurs m'était demandé au nom de la plus grande gloire de Dieu... mes vœux prononcés, je ne devais être entre vos mains qu'un instrument docile, obéissant; mais je devais être employé, me disiez-vous, à une œuvre sainte, belle et grande... Je vous crus, mon père; comment ne pas vous croire?... J'attendis : un événement funeste vint changer ma destinée... une maladie douloureuse, causée par...

— Mon fils, — s'écria le père d'Aigrigny en interrompant Gabriel, — il est inutile de rappeler ces circonstances.

—Pardonnez-moi, mon père, je dois tout vous rappeler;... j'ai le droit d'être entendu; je ne veux passer sous silence aucun des faits qui m'ont dicté la résolution immuable que j'ai à vous annoncer.

— Parlez donc, mon fils, — dit le père d'Aigrigny en fronçant les sourcils, et paraissant effrayé de ce qu'allait dire le jeune prêtre, dont les joues, jusqu'alors pâles, se couvrirent d'une vive rougeur.

— Six mois avant mon départ pour l'Amérique, — reprit Gabriel en baissant les yeux, — vous m'avez prévenu que vous me destiniez à la confession... et... pour me préparer à ce saint ministère... vous m'avez remis un livre... »

Gabriel hésita de nouveau. Sa rougeur augmenta. Le père d'Aigrigny contint à peine un mouvement d'impatience et de colère.

« Vous m'avez remis un livre, — reprit le jeune prêtre en faisant un effort sur lui-même, — un livre contenant les questions qu'un confesseur peut adresser aux jeunes garçons... aux jeunes filles... et aux femmes mariées... lorsqu'ils se présentent au tribunal de la pénitence... Mon Dieu!! — ajouta Gabriel en tressaillant à ce souvenir, — je n'oublierai jamais ce moment terrible;... c'était le soir... Je me retirai dans ma chambre... emportant ce livre, composé, m'aviez-vous dit, par un de nos pères, et complété par un saint évêque [1]. Plein de respect, de confiance et de foi... j'ouvris ces pages... D'abord je ne com-

[1] Il nous est impossible, par respect pour nos lecteurs, de donner,

pris pas... Puis enfin... je compris... Alors je fus saisi de honte et d'horreur, frappé de stupeur; à peine j'eus la force de fermer d'une main tremblante cet abominable livre... et je courus chez vous, mon père... m'accuser d'avoir involontairement jeté les yeux sur ces pages sans nom... que par erreur vous aviez mises entre mes mains.

— Rappelez-vous aussi, mon cher fils, — dit gravement le père d'Aigrigny, — que je calmai vos scrupules : je vous dis qu'un prêtre, destiné à tout

même en latin, une idée de ce livre infâme. Voici comment en parle M. Génin, dans son courageux et excellent ouvrage *Des Jésuites et de l'Université* :

« J'éprouve un grand embarras en commençant ce chapitre; il s'agit de faire connaître un livre qu'il est impossible de traduire, difficile de citer textuellement, car ce latin brave l'honnêteté avec trop d'effronterie. En tout cas, j'invoque l'indulgence du lecteur; je lui promets, en retour, de lui épargner autant d'obscénités que je pourrai. »

Plus loin, à propos des questions imposées par le *Compendium*, M. Génin s'écrie avec une généreuse indignation :

« Quels sont donc les entretiens qui se passent au fond du confessionnal entre le prêtre et une femme mariée?... Je renonce à parler du reste. »

Enfin, l'auteur des *Découvertes d'un Bibliophile*, après avoir cité textuellement un grand nombre de passages de cet horrible catéchisme, dit :

« Ma plume se refuse à reproduire plus amplement cette encyclopédie de toutes les turpitudes. J'ai comme un remords qui m'épouvante d'avoir été si loin. J'ai beau me dire que je n'ai fait que copier, il me reste l'horreur qu'on éprouve après avoir touché du poison. Et cependant c'est cette horreur même qui me rassure. Dans l'Église de Jésus-Christ, d'après l'ordre admirable établi par Dieu, plus le mal est grand, quand il s'agit de l'erreur, plus le remède est prompt, plus il est efficace. La sainteté de la morale ne peut être en danger sans que la vérité élève la voix et se fasse entendre. »

entendre sous le sceau de la confession, devait tout connaître, tout savoir et pouvoir tout apprécier;... que notre compagnie imposait la lecture de ce *Compendium*, comme ouvrage classique, aux jeunes diacres, aux séminaristes et aux jeunes prêtres qui se destinaient à la confession...

— Je vous crus, mon père : l'habitude de l'obéissance inerte était si puissante en moi, la discipline m'avait tellement déshabitué de tout examen, que, malgré mon horreur, que je me reprochais comme une faute grave, en me rappelant vos paroles, je remportai le livre dans ma chambre et je lus. Oh ! mon père ! quelle effrayante révélation de ce que la luxure a de plus criminel, de plus désordonné dans ses raffinements ! Et j'étais dans la vigueur de l'âge... et jusqu'alors mon ignorance et le secours de Dieu m'avaient seuls soutenu dans des luttes cruelles contre les sens... Oh ! quelle nuit ! ! quelle nuit ! ! A mesure qu'au milieu du profond silence de ma solitude, j'épelais, en frissonnant de confusion et de frayeur, ce catéchisme de débauches monstrueuses, inouïes, inconnues... à mesure que ces tableaux obscènes, d'une effroyable lubricité, s'offraient à mon imagination, jusqu'alors chaste et pure... vous le savez, mon Dieu ! il me semblait sentir ma raison s'affaiblir. Oui... Et elle s'égara tout à fait... car bientôt je voulus fuir ce livre infernal, et je ne sais quel épouvantable attrait, quelle curiosité dévorante me retenait haletant, éperdu, devant ces pages infâmes... je me sentais mourir de confusion, de

honte ; et malgré moi, mes joues s'enflammaient ; une ardeur corrosive circulait dans mes veines ;... alors de redoutables hallucinations vinrent achever mon égarement... il me sembla voir des fantômes lascifs sortir de ce livre maudit... et je perdis connaissance en cherchant à fuir leurs brûlantes étreintes.

— Vous parlez de ce livre en termes blâmables, — dit sévèrement le père d'Aigrigny, — vous avez été victime de votre imagination trop vive ; c'est à elle que vous devez attribuer cette impression funeste, produite par un livre excellent et irréprochable dans sa spécialité, autorisé d'ailleurs par l'Église.

— Ainsi, mon père, — répondit Gabriel avec une profonde amertume, — je n'ai pas le droit de me plaindre de ce que ma pensée, jusqu'alors innocente et vierge, a été depuis à jamais souillée par des monstruosités que je n'aurais jamais soupçonnées, car je doute que ceux qui sont coupables de se livrer à ces horreurs viennent en demander la rémission au prêtre.

— Ce sont là des questions que vous n'êtes pas apte à juger, — répondit brusquement le père d'Aigrigny.

— Je n'en parlerai plus, mon père, — dit Gabriel, et il reprit : — Une longue maladie succéda à cette nuit terrible ; plusieurs fois, me dit-on, l'on craignit que ma raison ne s'égarât. Lorsque je revins... le passé m'apparut comme un songe pénible... Vous me dites alors, mon père, que je n'étais pas encore mûr pour certaines fonctions... Ce fut alors

que je vous demandai avec instances de partir pour les missions d'Amérique... Après avoir longtemps repoussé ma prière, vous avez consenti... Je partis... Depuis mon enfance j'avais toujours vécu ou au collége ou au séminaire, dans un état de compression et de sujétion continuel ; à force de m'accoutumer à baisser la tête et les yeux, je m'étais pour ainsi dire déshabitué de contempler le ciel et les splendeurs de la nature... aussi quel bonheur profond, religieux, je ressentis, lorsque je me trouvai tout à coup transporté au milieu des grandeurs imposantes de la mer, lorsque, pendant la traversée, je me vis entre l'Océan et le ciel! Alors il me sembla que je sortais d'un lieu d'épaisses et lourdes ténèbres ; pour la première fois depuis bien des années, je sentis mon cœur battre librement dans ma poitrine! pour la première fois je me sentis maître de ma pensée, et j'osai examiner ma vie passée, ainsi que l'on regarde du haut d'une montagne au fond d'une vallée obscure... Alors d'étranges doutes s'élevèrent dans mon esprit. Je me demandai de quel droit, dans quel but, on avait pendant si longtemps comprimé, anéanti, l'exercice de ma volonté, de ma liberté, de ma raison, puisque Dieu m'avait doué de liberté, de volonté, de raison; mais je dis... que peut-être les fins de cette œuvre grande, belle et sainte, à laquelle je devais concourir, me seraient un jour dévoilées et me récompenseraient de mon obéissance et de ma résignation. »

A ce moment, Rodin rentra. Le père d'Aigrigny

l'interrogea d'un regard significatif ; le *socius* s'approcha et lui dit tout bas, sans que Gabriel pût l'entendre : « Rien de grave ;... on vient seulement de m'avertir que le père du maréchal Simon est arrivé à la fabrique de M. Hardy... »

Puis, jetant un coup d'œil sur Gabriel, Rodin parut interroger le père d'Aigrigny, qui baissa la tête d'un air accablé. Pourtant il reprit, s'adressant à Gabriel, pendant que Rodin s'accoudait de nouveau à la cheminée : « Continuez, mon cher fils... j'ai hâte de savoir à quelle résolution vous vous êtes arrêté.

— Je vais vous le dire dans un instant, mon père. J'arrivai à Charleston... Le supérieur de notre établissement dans cette ville, à qui je fis part de mes doutes sur le but de la compagnie, se chargea de les éclaircir ; avec une franchise effrayante, il me dévoila ce but... où tendaient non pas peut-être tous les membres de la compagnie, car un grand nombre partageait mon ignorance, mais le but que ses chefs ont opiniâtrément poursuivi depuis la fondation de l'ordre... Je fus épouvanté... Je lus les casuistes... Oh! alors, mon père, ce fut une nouvelle et effrayante révélation, lorsqu'à chaque page de ces livres écrits par nos pères je lus l'excuse, la justification du *vol*, de la *calomnie*, du *viol*, de l'*adultère*, du *parjure*, du *meurtre*, du *régicide* [1]...

[1] Cette proposition n'a rien de hasardé. Voir des extraits du *Compendium* à l'usage des séminaires, publiés à Strasbourg, en 1843, sous ce titre : *Découverte d'un Bibliophile*.

Lorsque je pensai que moi, prêtre d'un Dieu de charité, de justice, de pardon et d'amour, j'appartenais désormais à une compagnie dont les chefs professaient de pareilles doctrines et s'en glorifiaient, je fis à Dieu le serment de rompre à jamais les liens qui m'attachaient à elle !... »

A ces mots de Gabriel, le père d'Aigrigny et Rodin échangèrent un regard terrible : tout était perdu, leur proie leur échappait.

Gabriel, profondément ému des souvenirs qu'il évoquait, ne s'aperçut pas de ce mouvement du révérend père et du *socius*, et continua : « Malgré ma résolution, mon père, de quitter la compagnie, la découverte que j'avais faite me fut bien douloureuse... Ah ! croyez-moi, pour une âme juste et bonne, rien n'est plus affreux que d'avoir à renoncer à ce qu'elle a longtemps respecté et à le renier... Je souffrais tellement... qu'en songeant aux dangers de ma mission, j'espérais avec une joie secrète que Dieu me rappellerait peut-être à lui dans cette circonstance... ; mais, au contraire, il a veillé sur moi avec une sollicitude providentielle. »

Et ce disant, Gabriel tressaillit au souvenir de la femme mystérieuse qui lui avait sauvé la vie en Amérique. Puis, après un moment de silence, il reprit : « Ma mission terminée, je suis revenu ici, mon père, décidé à vous prier de me rendre la liberté et de me délier de mes serments... Plusieurs fois, mais en vain, je vous demandai un entretien... hier la Providence voulut que j'eusse une longue conver-

sation avec ma mère adoptive ; par elle j'ai appris la ruse dont on s'était servi pour forcer ma vocation, l'abus sacrilége que l'on a fait de la confession pour l'engager à confier à d'autres personnes les orphelines qu'une mère mourante avait remises aux mains d'un loyal soldat. Vous le comprenez, mon père, si j'avais pu hésiter encore à vouloir rompre ces liens, ce que j'ai appris hier eût rendu ma décision irrévocable... Mais à ce moment solennel, mon père, je dois vous dire que je n'accuse pas la compagnie tout entière ; bien des hommes simples, crédules et confiants comme moi en font sans doute partie... Dans leur aveuglement... instruments dociles, ils ignorent l'œuvre à laquelle on les fait concourir... je les plains, et je prierai Dieu de les éclairer comme il m'a éclairé.

— Ainsi, mon fils, — dit le père d'Aigrigny en se levant, livide et atterré, — vous venez me demander de briser les liens qui vous attachent à la compagnie ?

— Oui, mon père... j'ai fait un serment entre vos mains, et je vous prie de me délier de ce serment.

— Ainsi, mon fils, vous entendez que tous les engagements librement pris autrefois par vous soient considérés comme vains et non avenus ?

— Oui, mon père.

— Ainsi, mon fils, il n'y aura désormais rien de commun entre vous et notre compagnie ?

— Non, mon père... puisque je vous prie de me relever de mes vœux.

— Mais vous savez, mon fils, que la compagnie peut vous délier... mais que vous ne pouvez pas vous délier d'elle ?

— Ma démarche vous prouve, mon père, l'importance que j'attache au serment, puisque je viens vous demander de m'en délier... Cependant, si vous me refusiez... je ne me croirais pas engagé, ni aux yeux de Dieu ni aux yeux des hommes.

— C'est parfaitement clair, » dit le père d'Aigrigny à Rodin, et sa voix expira sur ses lèvres, tant son désespoir était profond.

Tout à coup, pendant que Gabriel, les yeux baissés, attendait la réponse du père d'Aigrigny, qui restait immobile et muet, Rodin parut frappé d'une idée subite, en s'apercevant que le révérend père tenait encore à la main son billet écrit au crayon.

Le *socius* s'approcha vivement du père d'Aigrigny, et lui dit tout bas d'un air de doute et d'alarme : « Est-ce que vous n'auriez pas lu mon billet?

— Je n'y ai pas songé, » reprit machinalement le révérend père.

Rodin parut faire un effort sur lui-même pour réprimer un mouvement de violent courroux; puis il dit au père d'Aigrigny d'une voix calme : « Lisez-le donc, alors... »

A peine le révérend père eut-il jeté les yeux sur ce billet qu'un vif rayon d'espoir illumina sa physionomie jusqu'alors désespérée; serrant alors la main

du *socius* avec une expression de profonde reconnaissance, il lui dit à voix basse : « Vous avez raison... Gabriel est à nous... »

CHAPITRE V.

LE RETOUR.

Le père d'Aigrigny, avant d'adresser la parole à Gabriel, se recueillit profondément ; sa physionomie, naguère bouleversée, se rassérénait peu à peu. Il semblait méditer, calculer les effets de l'éloquence qu'il allait déployer sur un thème excellent et d'un effet sûr, que le *socius*, frappé du danger de la situation, lui avait tracé en quelques lignes rapidement écrites au crayon, et que, dans son abattement, le révérend père avait d'abord négligé.

Rodin reprit son poste d'observation auprès de la cheminée, où il alla s'accouder, après avoir jeté sur le père d'Aigrigny un regard de supériorité dédaigneuse et courroucée, accompagné d'un haussement d'épaules très-significatif. Ensuite de cette manifestation involontaire et heureusement inaperçue du père d'Aigrigny, la figure cadavéreuse du *socius* reprit son calme glacial ; ses flasques paupières, un moment relevées par la colère et l'impatience, retombèrent et voilèrent à demi ses petits yeux ternes.

Il faut l'avouer, le père d'Aigrigny, malgré sa parole élégante et facile, malgré la séduction de ses manières exquises, malgré l'agrément de son visage et de ses dehors d'homme du monde accompli et raffiné, le père d'Aigrigny était souvent effacé, dominé par l'impitoyable fermeté, par l'astuce et la profondeur diabolique de Rodin, de ce vieux homme repoussant, crasseux, misérablement vêtu, qui sortait pourtant très-rarement de son humble rôle de secrétaire et de muet auditeur.

L'influence de l'éducation est si puissante que Gabriel, malgré la rupture formelle qu'il venait de provoquer, se sentait encore intimidé en présence du père d'Aigrigny, et il attendait avec une douloureuse angoisse la réponse du révérend père à sa demande expresse de le délier de ses anciens serments.

Sa Révérence, ayant sans doute habilement combiné son plan d'attaque, rompit enfin le silence, poussa un profond soupir, sut donner à sa physionomie, naguère sévère et irritée, une touchante expression de mansuétude, et dit à Gabriel d'une voix affectueuse : « Pardonnez-moi, mon cher fils, d'avoir gardé si longtemps le silence... mais votre brusque détermination m'a tellement étourdi, a soulevé en moi tant de pénibles pensées... que j'ai dû me recueillir pendant quelques moments pour tâcher de pénétrer la cause de votre rupture... et je crois avoir réussi... Ainsi donc, mon cher fils, vous avez bien réfléchi... à la gravité de votre démarche ?

— Oui, mon père.

— Vous êtes absolument décidé à abandonner la compagnie... même contre mon gré?

— Cela me serait pénible... mon père; mais je me résignerais.

— Cela vous devrait être, en effet, très-pénible, mon cher fils;... car vous avez librement prêté un serment irrévocable, et ce serment, selon nos statuts, vous engageait à ne quitter la compagnie qu'avec l'agrément de vos supérieurs.

— Mon père, j'ignorais alors, vous le savez, la nature de l'engagement que je prenais. A cette heure, plus éclairé, je demande à me retirer; mon seul désir est d'obtenir une cure dans quelque village éloigné de Paris... Je me sens une irrésistible vocation pour ces humbles et utiles fonctions; il y a dans les campagnes une misère si affreuse, une ignorance si désolante de tout ce qui pourrait contribuer à améliorer un peu la condition du prolétaire agriculteur, dont l'existence est aussi malheureuse que celle des nègres esclaves, — car quelle est sa liberté, quelle est son instruction, mon Dieu! — qu'il me semble que, Dieu aidant, je pourrais, dans une cure de village, rendre quelques services à l'humanité. Il me serait donc pénible, mon père, de vous voir me refuser ce que...

— Oh! rassurez-vous, mon fils, — reprit le père d'Aigrigny, — je ne prétends pas lutter plus longtemps contre votre désir de vous séparer de nous...

— Ainsi, mon père... vous me relevez de mes vœux?

— Je n'ai pas pouvoir pour cela, mon cher fils; mais je vais écrire immédiatement à Rome pour en demander l'autorisation à notre général.

— Je vous remercie, mon père.

— Bientôt, mon cher fils, vous serez donc délivré de ces liens qui vous pèsent, et les hommes que vous reniez avec tant d'amertume n'en continueront pas moins à prier pour vous... afin que Dieu vous préserve de plus grands égarements... Vous vous croyez délié envers nous, mon cher fils; mais nous ne nous croyons pas déliés envers vous; on ne brise pas ainsi chez nous l'habitude d'un attachement paternel. Que voulez-vous?... Nous nous regardons, nous autres, comme obligés envers nos créatures par les bienfaits mêmes dont nous les avons comblées... Ainsi, vous étiez pauvre... et orphelin... nous vous avons tendu les bras, autant à cause de l'intérêt que vous méritiez, mon cher fils, que pour épargner une charge trop lourde à votre excellente mère adoptive.

— Mon père... — dit Gabriel avec une émotion contenue, — je ne suis pas ingrat...

— Je veux le croire, mon cher fils; pendant longues années nous vous avons donné comme à notre enfant bien-aimé le pain de l'âme et du corps; aujourd'hui il vous plaît de nous renier, de nous abandonner;... non-seulement nous y consentons. Maintenant que j'ai pénétré la véritable cause de votre

rupture avec nous, il est de mon devoir de vous délier de vos serments.

— De quelle cause voulez-vous parler, mon père?

— Hélas, mon cher fils! je conçois votre crainte. Aujourd'hui, des dangers nous menacent... vous le savez bien...

— Des dangers, mon père? — s'écria Gabriel.

— Il est impossible, mon cher fils, que vous ignoriez que depuis la chute de nos souverains légitimes, nos soutiens naturels, l'impiété révolutionnaire devient de plus en plus menaçante : on nous accable de persécutions... Aussi, mon cher fils, je comprends et j'apprécie comme je dois le motif qui, dans de pareilles circonstances, vous engage à vous séparer de nous.

— Mon père! — s'écria Gabriel avec autant d'indignation que de douleur, — vous ne pensez pas cela de moi... vous ne pouvez pas le penser. »

Le père d'Aigrigny, sans avoir égard à la protestation de Gabriel, continua le tableau imaginaire des dangers de sa compagnie, qui, loin d'être en péril, commençait déjà à ressaisir sourdement son influence.

« Oh! si notre compagnie était toute-puissante comme elle l'était il y a peu d'années encore, — reprit donc le révérend père, — si elle était entourée des respects et des hommages que lui doivent les vrais fidèles, malgré tant d'abominables calomnies dont on nous poursuit, peut-être alors, mon cher fils, aurions-nous hésité à vous délier de vos ser-

ments, peut-être aurions-nous cherché à ouvrir vos yeux à la lumière, à vous arracher au fatal vertige auquel vous êtes en proie; mais aujourd'hui que nous sommes faibles, opprimés, menacés de toutes parts, il est de notre devoir, il est de notre charité de ne pas vous faire partager forcément les périls auxquels vous avez la sagesse de vouloir vous soustraire. »

En disant ces mots, le père d'Aigrigny jeta un rapide regard sur son *socius*, qui répondit par un signe approbatif, accompagné d'un mouvement d'impatience, qui semblait lui dire : « Allez donc!... allez donc! »

Gabriel était atterré; il n'y avait pas au monde un cœur plus généreux, plus loyal, plus brave que le sien. Que l'on juge de ce qu'il devait souffrir en entendant interpréter ainsi sa résolution.

« Mon père, — reprit-il d'une voix émue et les yeux remplis de larmes, — vos paroles sont cruelles... sont injustes... car, vous le savez... je ne suis pas lâche.

— Non... — dit Rodin de sa voix brève et incisive en s'adressant au père d'Aigrigny et lui montrant Gabriel d'un regard dédaigneux, — monsieur votre cher fils est... prudent... »

A ces mots de Rodin, Gabriel tressaillit; une légère rougeur colora ses joues pâles; ses grands yeux bleus étincelèrent d'un généreux courroux; puis, fidèle aux préceptes de résignation et d'humilité chrétienne, il dompta ce moment d'emportement,

baissa la tête, et, trop ému pour répondre, il se tut et essuya une larme furtive.

Cette larme n'échappa pas au *socius ;* il y vit sans doute un symptôme favorable, car il échangea un nouveau regard de satisfaction avec le père d'Aigrigny.

Celui-ci était alors sur le point de toucher à une question brûlante ; aussi, malgré son empire sur lui-même, sa voix s'altéra légèrement, lorsque, pour ainsi dire, encouragé, poussé par un regard de Rodin, qui devint extrêmement attentif, il dit à Gabriel : « Un autre motif nous oblige encore à ne pas hésiter à vous délier de vos serments, mon cher fils... c'est une question toute de délicatesse... Vous avez probablement appris hier, par votre mère adoptive, que vous étiez peut-être appelé à recueillir un héritage... dont on ignore la valeur... »

Gabriel releva vivement la tête et dit au père d'Aigrigny : « Ainsi que je l'ai déjà affirmé à M. Rodin, ma mère adoptive m'a seulement entretenu de ses scrupules de conscience... et j'ignorais complétement l'existence de l'héritage dont vous parlez, mon père... »

L'expression d'indifférence avec laquelle le jeune prêtre prononça ces derniers mots fut remarquée par Rodin.

« Soit... — reprit le père d'Aigrigny ; — vous l'ignoriez... je veux le croire, quoique toutes les apparences tendent à prouver le contraire, à prouver enfin... que la connaissance de cet héritage n'est

pas non plus étrangère à votre résolution de vous séparer de nous.

— Je ne vous comprends pas, mon père.

— Cela est pourtant bien simple... selon moi, votre rupture a deux motifs : d'abord nous sommes menacés ;... et vous jugez prudent de nous abandonner...

— Mon père...

— Permettez-moi d'achever... mon cher fils, et de passer au second motif; si je me trompe... vous répondrez. Voici les faits : Autrefois, et dans l'hypothèse que votre famille, dont vous ignoriez le sort, vous laisserait quelque bien... vous aviez, en retour des soins que la compagnie avait pris de vous... vous aviez fait, dis-je, une donation future de ce que vous pourriez posséder, non pas à nous... mais aux pauvres, dont nous sommes les tuteurs-nés.

— Eh bien! mon père? demanda Gabriel, ignorant encore où tendait ce préambule.

— Eh bien, mon cher fils... maintenant que vous voilà sûr de jouir de quelque aisance... vous voulez sans doute, en vous séparant de nous, annuler cette donation faite par vous en d'autres temps.

— Pour parler clairement, vous parjurez votre serment parce que nous sommes persécutés, et parce que vous voulez reprendre vos dons, » ajouta Rodin d'une voix aiguë, comme pour résumer d'une manière nette et brutale la position de Gabriel envers la Compagnie de Jésus.

A cette accusation infâme, Gabriel ne put que

lever les mains et les yeux au ciel en s'écriant avec une expression déchirante : « Oh ! mon Dieu ! ! ! mon Dieu ! »

Le père d'Aigrigny, après avoir échangé un regard d'intelligence avec Rodin, dit à celui-ci d'un ton sévère, afin de paraître le gourmander de sa trop rude franchise : « Je crois que vous allez trop loin. Notre cher fils aurait agi de la manière fourbe et lâche que vous dites, s'il avait été instruit de sa nouvelle position d'héritier ; mais puisqu'il affirme le contraire... il faut le croire, malgré les apparences.

— Mon père, — dit enfin Gabriel, pâle, ému, tremblant, et surmontant sa douloureuse indignation, — je vous remercie de suspendre du moins votre jugement... Non, je ne suis pas lâche, car Dieu m'est témoin que j'ignorais les dangers que court votre compagnie ; non, je ne suis pas fourbe, non, je ne suis pas cupide, car Dieu m'est témoin qu'à ce moment seulement j'apprends par vous, mon père, qu'il est possible que je sois appelé à recueillir un héritage... et que...

— En un mot, mon cher fils ; j'ai été dernièrement instruit de cette circonstance par le plus grand hasard du monde, — dit le père d'Aigrigny en interrompant Gabriel. — Et cela, grâce aux papiers de famille que votre mère adoptive avait remis à son confesseur, et qui nous ont été confiés lors de votre entrée dans notre collége... Peu de temps avant votre retour d'Amérique, en classant les archives de la

compagnie, votre dossier est tombé sous la main de notre révérend père procureur; on l'a examiné, et l'on a ainsi appris que l'un de vos aïeuls paternels, à qui appartenait la maison où nous sommes, a laissé un testament qui sera ouvert aujourd'hui à midi. Hier soir encore, nous vous croyions toujours des nôtres; nos statuts veulent que nous ne possédions rien en propre, vous aviez corroboré ces statuts par une donation en faveur du patrimoine des pauvres... que nous administrons... Ce n'était donc plus vous, mais la compagnie qui, dans ma personne, se présentait comme héritière en votre lieu et place, munie de vos titres, que j'ai là, bien en règle. Mais maintenant, mon fils, que vous vous séparez de nous... c'est à vous de vous présenter; nous ne venions ici que comme fondés de pouvoir des pauvres, auxquels vous aviez autrefois pieusement abandonné les biens que vous pourriez posséder un jour... A cette heure, au contraire, l'espérance d'une fortune quelconque change vos sentiments; libre à vous, reprenez vos dons. »

Gabriel avait écouté le père d'Aigrigny avec une impatience douloureuse, aussi s'écria-t-il : « Et c'est vous, mon père... vous, qui me croyez capable de revenir sur une donation faite librement en faveur de la compagnie pour m'acquitter envers elle de l'éducation qu'elle m'a généreusement donnée? C'est vous, enfin, qui me croyez assez infâme pour renier ma parole parce que je vais peut-être posséder un modeste patrimoine?

— Ce patrimoine, mon cher fils, peut être minime, comme il peut être... considérable.

— Eh! mon père! il s'agirait d'une fortune de roi, — s'écria Gabriel avec une noble et fière indifférence, — que je ne parlerais pas autrement, et j'ai, je crois, le droit d'être cru; voici donc ma résolution bien arrêtée : — La compagnie à laquelle j'appartiens court des dangers, dites-vous? Je me convaincrai de ces dangers : s'ils sont menaçants... fort, maintenant, de ma détermination, qui, moralement, me sépare de vous, mon père, j'attendrai pour vous quitter la fin de vos périls. Quant à cet héritage dont on me croit si avide, je vous l'abandonne formellement, mon père, ainsi que je m'y suis autrefois librement engagé; tout mon désir est que ces biens soient employés au soulagement des pauvres... J'ignore quelle est cette fortune; mais, petite ou grande, elle appartient à la compagnie, parce que je n'ai qu'une parole... Je vous l'ai dit, mon père, mon seul désir est d'obtenir une modeste cure dans quelque pauvre village... oui... pauvre surtout... parce que là mes services seront plus utiles. Ainsi, mon père, lorsqu'un homme qui n'a jamais menti de sa vie affirme qu'il ne soupire qu'après une existence aussi humble, aussi désintéressée, on doit, je crois, le regarder comme incapable de reprendre par cupidité les dons qu'il a faits. »

Le père d'Aigrigny eut alors autant de peine à contenir sa joie, que naguère il avait eu de peine à cacher sa terreur; pourtant, il parut assez calme et

dit à Gabriel : « Je n'attendais pas moins de vous, mon cher fils. » Puis il fit un signe à Rodin pour l'engager à intervenir.

Celui-ci comprit parfaitement son supérieur ; il quitta la cheminée, se rapprocha de Gabriel, s'appuya sur une table où l'on voyait une écritoire et du papier ; puis, se mettant à *tambouriner* machinalement sur le bureau du bout de ses doigts noueux, à ongles plats et sales, il dit au père d'Aigrigny : « Tout ceci est bel et bon ;... mais, monsieur votre cher fils vous donne pour toute garantie de sa promesse... un serment... et c'est peu...

— Monsieur ! — s'écria Gabriel.

— Permettez, — dit froidement Rodin, — la loi, ne reconnaissant pas notre existence, ne peut reconnaître les dons faits en faveur de la compagnie... Vous pouvez donc reprendre demain ce que vous aurez donné aujourd'hui...

— Et mon serment, monsieur ! » s'écria Gabriel.

Rodin le regarda fixement, et lui répondit : « Votre serment ?... mais vous avez aussi fait serment d'obéissance éternelle à la compagnie ; vous avez juré de ne vous jamais séparer d'elle... et aujourd'hui de quel poids ce serment est-il pour vous ? »

Un moment Gabriel fut embarrassé ; mais sentant bientôt combien la comparaison de Rodin était fausse, il se leva calme et digne, alla s'asseoir devant le bureau, y prit une plume, du papier, et écrivit ce qui suit :

« Devant Dieu, qui me voit et m'entend ; devant » vous, révérend père d'Aigrigny, et M. Rodin, té- » moins de mon serment, je renouvelle à cette » heure, librement et volontairement, la donation » entière et absolue que j'ai faite à la compagnie de » Jésus, en la personne du révérend père d'Aigri- » gny, de tous les biens qui vont m'appartenir, » quelle que soit la valeur de ces biens. Je jure, » sous peine d'infamie, de remplir cette promesse » irrévocable, dont, en mon âme et conscience, je » regarde l'accomplissement comme l'acquit d'une » dette de reconnaissance et un pieux devoir.

» Cette donation ayant pour but de rémunérer des » services passés, et de venir au secours des pauvres, » l'avenir, quel qu'il soit, ne peut en rien la modi- » fier ; par cela même que je sais que *légalement* je » pourrais un jour demander l'annulation de l'acte » que je fais à cette heure de mon plein gré, je dé- » clare que si je songeais jamais, en quelque cir- » constance que ce fût, à le révoquer, je mériterais » le mépris et l'horreur des honnêtes gens.

» En foi de quoi j'ai écrit ceci le 15 février 1852, » à Paris, au moment de l'ouverture du testament de » l'un de mes ancêtres paternels.

» Gabriel de Rennepont. »

Puis, se levant, le jeune prêtre remit cet acte à Rodin sans prononcer une parole.

Le *socius* lut attentivement et répondit, toujours

impassible, en regardant Gabriel : « Eh bien ! c'est un serment écrit... voilà tout. »

Gabriel restait stupéfait de l'audace de Rodin, qui osait lui dire que l'acte dans lequel il venait de renouveler la donation d'une manière si loyale, si généreuse, si spontanée, n'avait pas une valeur suffisante.

Le *socius* rompit le premier le silence et dit avec sa froide impudence en s'adressant au père d'Aigrigny : « De deux choses l'une, ou monsieur votre cher fils Gabriel a l'intention de rendre cette donation absolument valable et irrévocable... ou...

— Monsieur, — s'écria Gabriel en se contenant à peine et interrompant Rodin, — épargnez-vous et épargnez-moi une honteuse supposition.

— Eh bien donc, — reprit Rodin toujours impassible, — puisque vous êtes parfaitement décidé à rendre cette donation sérieuse... quelle objection auriez-vous à ce qu'elle fût légalement garantie?

— Mais aucune, monsieur, — dit amèrement Gabriel, — puisque ma parole écrite et jurée ne vous suffit pas...

— Mon cher fils, — dit affectueusement le père d'Aigrigny, — s'il s'agissait d'une donation faite à mon profit, croyez que si je l'acceptais je me trouverais on ne peut mieux garanti par votre parole... Mais ici, c'est autre chose : je me trouve être, ainsi que je vous l'ai dit, le mandataire de la compagnie, ou plutôt le tuteur des pauvres qui profiteront de votre généreux abandon ; on ne saurait donc, dans

l'intérêt de l'humanité, entourer cet acte de trop de garanties légales, afin qu'il en résulte pour notre clientèle d'infortunés une certitude... au lieu d'une vague espérance que le moindre changement de volonté peut renverser... et puis... enfin... Dieu peut vous rappeler à lui... d'un moment à l'autre... Et qui dit que vos héritiers se montreraient jaloux de tenir le serment que vous auriez fait?...

— Vous avez raison, mon père... — dit tristement Gabriel, — je n'avais pas songé à ce cas de mort... pourtant si probable. »

A ce moment, Samuel ouvrit la porte de la chambre et dit : « Messieurs, le notaire vient d'arriver; puis-je l'introduire ici? A dix heures précises, la porte de la maison vous sera ouverte.

— Nous serons d'autant plus aises de voir M. le notaire, — dit Rodin, — que nous avons à conférer avec lui; ayez l'obligeance de le prier d'entrer.

— Je vais, monsieur, le prévenir à l'instant, — dit Samuel en sortant.

— Voici justement un notaire, — dit Rodin à Gabriel. — Si vous êtes toujours dans les mêmes intentions, vous pouvez par-devant cet officier public régulariser votre donation et vous délivrer ainsi d'un grand poids pour l'avenir.

— Monsieur, — dit Gabriel, — quoi qu'il arrive, je me trouverai aussi irrévocablement engagé par ce serment écrit que je vous prie de conserver, mon père, — et Gabriel remit le papier au père d'Aigrigny, — que je me trouverai engagé par l'acte

authentique que je vais signer, — ajouta-t-il en s'adressant à Rodin.

— Silence, mon cher fils, voici le notaire, » dit le père d'Aigrigny.

En effet, le notaire parut dans la chambre.

Pendant l'entretien que cet officier ministériel va avoir avec Rodin, Gabriel et le père d'Aigrigny, nous conduirons le lecteur dans l'intérieur de la maison murée.

CHAPITRE VI.

LE SALON ROUGE.

Ainsi que l'avait dit Samuel, la porte d'entrée de la maison murée venait d'être dégagée de la maçonnerie, de la plaque de plomb et du châssis de fer qui la condamnaient, ses panneaux en bois de chêne sculptés apparurent aussi intacts que le jour où ils avaient été soustraits à l'action de l'air et du temps. Les manœuvres, après avoir terminé cette démolition, étaient restés sur le perron, aussi impatiemment curieux que le clerc du notaire qui avait surveillé leurs travaux, d'assister à l'ouverture de cette porte, car ils voyaient Samuel arriver lentement par le jardin, tenant à la main un gros trousseau de clefs.

« Maintenant, mes amis, — dit le vieillard lors-

qu'il fut au bas de l'escalier du perron, — votre besogne est finie; le patron de monsieur le clerc est chargé de vous payer, je n'ai plus qu'à vous conduire à la porte de la rue.

— Allons donc, mon brave homme! — s'écria le clerc, — vous n'y pensez pas; nous voici au moment le plus intéressant, le plus curieux : moi et ces braves maçons nous grillons de voir l'intérieur de cette mystérieuse maison, et vous auriez le cœur de nous renvoyer?... C'est impossible...

— Je regrette beaucoup d'y être obligé, monsieur, mais il le faut; je dois entrer le premier et absolument seul dans cette demeure, avant d'y introduire les héritiers pour la lecture du testament...

— Mais qui vous a donné ces ordres ridicules et barbares? — s'écria le clerc, singulièrement désappointé.

— Mon père, monsieur...

— Rien n'est sans doute plus respectable; mais voyons, soyez bon homme, mon digne gardien, mon excellent gardien, — reprit le clerc, — laissez-nous seulement jeter un coup d'œil à travers la porte entre-bâillée.

— Oh! oui, monsieur, seulement un coup d'œil, — ajoutèrent les compagnons *de la truelle* d'un air suppliant.

— Il m'est désagréable de vous refuser, messieurs, — reprit Samuel, — mais je n'ouvrirai cette porte que lorsque je serai seul. »

Les maçons, voyant l'inflexibilité du vieillard,

descendirent à regret les rampes de l'escalier; mais le clerc entreprit de disputer le terrain pied à pied, et s'écria : « Moi, j'attends mon patron, je ne m'en vais pas de cette maison sans lui; il peut avoir besoin de moi;... or, que je reste sur ce perron ou ailleurs, peu vous importe, mon digne gardien... »

Le clerc fut interrompu dans sa supplique par son patron, qui du fond de la cour l'appelait d'un air affairé, en criant : « Monsieur Piston... vite... monsieur Piston... venez tout de suite.

— Que diable me veut-il? — s'écria le clerc, furieux, — voilà qu'il m'appelle juste au moment où j'allais peut-être entrevoir quelque chose...

— Monsieur Piston... — reprit la voix en s'approchant, — vous ne m'entendez donc pas? »

Pendant que Samuel reconduisait les maçons, le clerc vit, au détour d'un massif d'arbres verts, paraître et accourir son patron tête nue et l'air singulièrement préoccupé. Force fut donc au clerc de descendre du perron pour répondre à l'appel du notaire, auprès duquel il se rendit de fort mauvaise grâce.

« Mais, monsieur, — dit Me Dumesnil, — voilà une heure que je crie à tue-tête.

— Monsieur,... je n'entendais pas, — fit M. Piston.

— Il faut alors que vous soyez sourd... Avez-vous de l'argent sur vous?

— Oui, monsieur, — répondit le clerc, assez surpris.

— Eh bien! vous allez à l'instant courir au plus

voisin bureau de timbre me chercher trois ou quatre grandes feuilles de papier timbré pour faire un acte... Courez,... c'est très-pressé.

— Oui, monsieur, — dit le clerc en jetant un regard de regret désespéré sur la porte de la maison murée.

— Mais dépêchez-vous donc, monsieur Piston,— reprit le notaire.

— Monsieur, c'est que j'ignore où je trouverai du papier timbré.

— Voici le gardien, — reprit Me Dumesnil, — il pourra sans doute vous le dire. »

En effet, Samuel revenait, après avoir conduit les maçons jusqu'à la porte de la rue.

« Monsieur, lui dit le notaire, — voulez-vous m'enseigner où l'on pourrait trouver du papier timbré?

— Ici près, monsieur, — répondit Samuel, — chez le débitant de tabac de la rue Vieille-du-Temple, no 17.

— Vous entendez, monsieur Piston? — dit le notaire à son clerc ; — vous en trouverez chez le débitant de tabac rue Vieille-du-Temple, no 17. Courez vite, car il faut que cet acte soit dressé à l'instant même et avant l'ouverture du testament; le temps presse.

— C'est bien, monsieur,... je vais me dépêcher, » répondit le clerc avec dépit. Et il suivit son patron, qui regagna en hâte la chambre où il avait laissé Rodin, Gabriel et le père d'Aigrigny. »

Pendant ce temps, Samuel, gravissant les degrés du perron, était arrivé devant la porte, récemment dégagée de la pierre, du fer et du plomb qui l'obstruaient. Ce fut avec une émotion profonde que le vieillard, après avoir cherché dans son trousseau de clefs celle dont il avait besoin, l'introduisit dans la serrure, et fit rouler la porte sur ses gonds.

Aussitôt il se sentit frappé au visage par une bouffée d'air humide et froid, comme celui qui s'exhale d'une cave brusquement ouverte. La porte, soigneusement refermée en dedans et à double tour, le juif s'avança dans le vestibule, éclairé par une sorte de trèfle vitré ménagé au-dessus du cintre de la porte; les carreaux avaient à la longue perdu leur transparence, et ressemblaient à du verre dépoli. Ce vestibule, dallé de losanges de marbre alternativement blanc et noir, était vaste, sonore, et formait la cage d'un grand escalier conduisant au premier étage. Les murailles de pierre lisse et unie n'offraient pas la moindre apparence de dégradation ou d'humidité; la rampe de fer forgé ne présentait pas la moindre trace de rouille; elle était soudée, au-dessus de la première marche, à un fût de colonne en granit gris, qui soutenait une statue de marbre noir représentant un nègre portant une torchère. L'aspect de cette figure était étrange; les prunelles de ses yeux étaient de marbre blanc.

Le bruit de la marche pesante du juif résonnait sous la haute coupole de ce vestibule; le petit-fils d'Isaac Samuel éprouva un sentiment mélancolique,

en songeant que les pas de son aïeul avaient sans doute retenti les derniers dans cette demeure, dont il avait fermé les portes cent cinquante ans auparavant; car l'ami fidèle en faveur duquel M. de Rennepont avait fait une vente simulée de cette maison, s'était plus tard dessaisi de cet immeuble pour le mettre sous le nom du grand-père de Samuel, qui l'avait ainsi transmis à ses descendants, comme s'il se fût agi de son héritage.

A ces pensées, qui absorbaient Samuel, venait se joindre le souvenir de la lumière vue le matin à travers les sept ouvertures de la chape de plomb du belvédère; aussi, malgré la fermeté de son caractère, le vieillard ne put s'empêcher de tressaillir, lorsque après avoir pris une seconde clef à son trousseau, clef sur l'étiquette de laquelle on lisait : *clef du salon rouge*, il ouvrit une grande porte à deux battants, conduisant aux appartements intérieurs. La fenêtre qui, seule de toutes celles de la maison, avait été ouverte, éclairait cette vaste pièce, tendue de damas dont la teinte pourpre-foncé n'avait pas subi la moindre altération; un épais tapis de Turquie couvrait le plancher; de grands fauteuils de bois doré dans le style sévère du siècle de Louis XIV, étaient symétriquement rangés le long des murs; une seconde porte, donnant dans une autre pièce, faisait face à la porte d'entrée; leur boiserie ainsi que la corniche qui encadrait le plafond était blanche, rehaussée de filets et de moulures d'or bruni. De chaque côté de cette porte étaient placés deux

grands meubles de Boulle incrustés de cuivre et d'étain, supportant des garnitures de vases de céladon; la fenêtre, drapée de lourds rideaux de damas à crépines surmontées d'une pente découpée dont chaque dent se terminait par un gland de soie, faisait face à la cheminée de marbre bleu-turquin ornée de baguettes de cuivre ciselé. De riches candélabres et une pendule du même style que l'ameublement se reflétaient dans une glace de Venise à biseaux. Une grande table ronde, recouverte d'un tapis de velours cramoisi, était placée au centre de ce salon.

En s'approchant de cette table, Samuel vit un morceau de vélin blanc, portant ces mots :

« *Dans cette salle sera ouvert mon testament;*
» *les autres appartements demeureront clos jusques*
» *après la lecture de mes dernières volontés.*

» *M. de R.* »

« Oui, — dit le juif en contemplant avec émotion ces lignes tracées depuis si longtemps, — cette recommandation est aussi celle qui m'avait été transmise par mon père, car il paraît que les autres pièces de cette maison sont remplies d'objets auxquels M. de Rennepont attachait un grand prix, non pour leur valeur, mais pour leur origine, et que la *salle de deuil* est une chose étrange et mystérieuse.

« Mais, — ajouta Samuel en tirant de la poche de sa houppelande un registre recouvert en chagrin noir, garni d'un fermoir de cuivre à serrure, dont il

retira la clef après l'avoir posé sur la table, — voici l'état des valeurs en caisse, et il m'a été ordonné de l'apporter ici avant l'arrivée des héritiers. »

Le plus profond silence régnait dans ce salon au moment où Samuel venait de placer le registre sur la table. Tout à coup la chose du monde à la fois la plus naturelle, et cependant la plus effrayante, le tira de sa rêverie. Dans la pièce voisine, il entendit un timbre clair, argentin, sonner lentement dix heures...

Et en effet il était dix heures.

Samuel avait trop de bon sens pour croire au *mouvement perpetuel*, c'est-à-dire à une horloge marchant depuis cent cinquante ans. Aussi se demanda-t-il avec autant de surprise que d'effroi comment cette pendule ne s'était pas arrêtée depuis tant d'années, et comment surtout elle marquait si précisément l'heure présente. Agité d'une curiosité inquiète, le vieillard fut sur le point d'entrer dans cette chambre; mais, se rappelant les recommandations expresses de son père, recommandations réitérées par les quelques lignes de M. de Rennepont qu'il venait de lire, il s'arrêta auprès de la porte et prêta l'oreille avec la plus extrême attention. Il n'entendit rien, absolument rien, que l'expirante vibration du timbre. Après avoir longtemps réfléchi à ce fait étrange, Samuel le rapprochant du fait non moins extraordinaire de cette clarté aperçue le matin à travers les ouvertures du belvédère, conclut qu'il devait y avoir un certain rapport entre ces deux incidents.

Si le vieillard ne pouvait pénétrer la véritable

cause de ces apparences étonnantes, il s'expliquait du moins ce qu'il lui était donné de voir, en songeant aux communications souterraines qui, selon la tradition, existaient entre les caves de la maison et des endroits très-éloignés : des personnes mystérieuses et inconnues avaient pu ainsi s'introduire deux ou trois fois par siècle dans l'intérieur de cette demeure. Absorbé par ces pensées, Samuel se rapprochait de la cheminée, qui, nous l'avons dit, se trouvait absolument en face de la fenêtre. Un vif rayon de soleil perçant les nuages vint resplendir sur deux grands portraits placés de chaque côté de la cheminée, que le juif n'avait pas encore remarqués, et qui, peints en pied et de grandeur naturelle, représentaient, l'un une femme, l'autre un homme.

A la couleur à la fois sobre et puissante de cette peinture, à sa touche large et vigoureuse, on reconnaissait facilement une œuvre magistrale. L'on aurait d'ailleurs difficilement trouvé des modèles plus capables d'inspirer un grand peintre.

La femme paraissait âgée de vingt-cinq à trente ans ; une magnifique chevelure brune à reflets dorés couronnait son front blanc, noble et élevé ; sa coiffure, loin de rappeler celle que madame de Sévigné avait mise à la mode durant le siècle de Louis XIV, rappelait, au contraire, ces coiffures si remarquables de quelques portraits du Véronèse, composées de larges bandeaux ondulés encadrant les joues et surmontés d'une natte tressée en couronne derrière la tête ; les sourcils, très-déliés, surmontaient de grands

yeux d'un bleu de saphir étincelant; leur regard, à la fois fier et triste, avait quelque chose de fatal; le nez, très-fin, se terminait par des narines légèrement dilatées; un demi-sourire presque douloureux contractait légèrement la bouche; l'ovale de la figure était allongé; le teint, d'un blanc mat, se nuançait à peine vers les joues d'un rose léger; l'attache du cou, le port de la tête, annonçaient un rare mélange de grâce et de dignité native; une sorte de tunique ou de robe d'étoffe noire et lustrée, faite, ainsi qu'on dit, à la vierge, montait jusqu'à la naissance des épaules, et, après avoir dessiné une taille svelte et élevée, tombait jusque sur les pieds, entièrement cachés par les plis un peu traînants de ce vêtement. L'attitude de cette femme était remplie de noblesse et de simplicité. La tête se détachait lumineuse et blanche sur un ciel d'un gris sombre, marbré à l'horizon de quelques nuages pourprés sur lesquels se dessinait la cime bleuâtre de collines lointaines et noyées d'ombre. La disposition du tableau ainsi que les tons chauds et solides des premiers plans, qui tranchaient sans aucune transition avec ces fonds reculés, laissaient facilement deviner que cette femme était placée sur une hauteur d'où elle dominait tout l'horizon. La physionomie de cette femme était profondément pensive et accablée. Il y avait surtout dans son regard à demi levé vers le ciel une expression de douleur suppliante et résignée que l'on aurait crue impossible à rendre.

Au côté gauche de la cheminée on voyait l'autre portrait aussi vigoureusement peint.

Il représentait un homme de trente à trente-cinq ans, de haute taille. Un vaste manteau brun dont il était noblement drapé laissait voir une sorte de pourpoint noir, boutonné jusqu'au cou, et sur lequel se rabattait un col blanc carré. La tête, belle et d'un grand caractère, était remarquable par des lignes puissantes et sévères qui pourtant n'excluaient pas une admirable expression de souffrance, de résignation et surtout d'ineffable bonté ; les cheveux, ainsi que la barbe et les sourcils, étaient noirs ; mais ceux-ci, par un caprice bizarre de la nature, au lieu d'être séparés et de s'arrondir autour de chaque arcade sourcilière, s'étendaient d'une tempe à l'autre comme un seul arc, et semblaient rayer le front de cet homme d'une marque noire. Le fond du tableau représentait aussi un ciel orageux ; mais au delà de quelques rochers on voyait la mer, qui semblait à l'horizon se confondre avec les sombres nuées.

Le soleil, en frappant en plein sur ces deux remarquables figures qu'il semblait impossible d'oublier dès qu'on les avait vues, augmentait encore leur éclat.

Samuel, sortant de sa rêverie et jetant par hasard les yeux sur ces portraits, en fut frappé : ils paraissaient vivants...

« Quelles nobles et belles figures ! — s'écria-t-il en s'approchant plus près pour les mieux examiner.

— Quels sont ces portraits ? Ce ne sont pas ceux de la famille de Rennepont, car, selon ce que mon père m'a appris, ils sont tous dans la salle de deuil... Helas ! — ajouta le vieillard, — à la grande tristesse dont leurs traits sont empreints, eux aussi, ce me semble, pourraient figurer dans la salle de deuil.

Puis, après un moment de silence, Samuel reprit : « Songeons à tout préparer pour cette assemblée solennelle... car dix heures ont sonné. »

Ce disant, Samuel disposa les fauteuils de bois doré autour de la table ronde ; puis il reprit d'un air pensif : « L'heure s'avance, et des descendants du bienfaiteur de mon grand-père il n'y a encore ici que ce jeune prêtre, d'une figure angélique... Serait-il donc le seul représentant de la famille Rennepont ?... Il est prêtre... cette famille s'éteindrait donc en lui ? Enfin... voici le moment où je dois ouvrir cette porte pour la lecture du testament... » Bethsabée va conduire ici le notaire... On frappe... c'est elle... Et Samuel, après avoir jeté un dernier regard sur la porte de la chambre où dix heures avaient sonné, se dirigea en hâte vers la porte du vestibule, derrière laquelle on entendait parler.

La clef tourna deux fois dans la serrure, et il ouvrit les deux battants de la porte. A son grand chagrin, il ne vit sur le perron que Gabriel ayant Rodin à sa gauche et le père d'Aigrigny à sa droite. Le notaire et Bethsabée, qui avait servi de guide, se tenaient derrière le groupe principal.

Samuel ne put retenir un soupir, et dit en s'inclinant sur le seuil de la porte : « Messieurs... tout est prêt... vous pouvez entrer... »

CHAPITRE VII.

LE TESTAMENT.

Lorsque Gabriel, Rodin et le père d'Aigrigny entrèrent dans le salon rouge, ils paraissaient tous différemment affectés.

Gabriel, pâle et triste, éprouvait une impatience pénible ; il avait hâte de sortir de cette maison, et se sentait débarrassé d'un grand poids depuis que, par un acte entouré de toutes les garanties légales, et passé par-devant Me Dumesnil, le notaire de la succession, il venait de se désister de tous ses droits en faveur du père d'Aigrigny. Jusqu'alors il n'était pas venu à la pensée du jeune prêtre qu'en lui donnant les soins qu'il rémunérait si généreusement, et en forçant sa vocation par un mensonge sacrilége, le père d'Aigrigny avait eu pour but d'assurer le bon succès d'une ténébreuse intrigue. Gabriel, en agissant ainsi qu'il faisait, ne cédait pas, selon lui, à un sentiment de délicatesse exagérée. Il avait fait librement cette donation plusieurs années aupara-

vant. Il eût regardé comme une indignité de la rétracter. Il lui avait été déjà assez cruel d'être soupçonné de lâcheté;... pour rien au monde il n'eût voulu encourir le moindre reproche de cupidité. Il fallait que le missionnaire fût doué d'une bien rare et bien excellente nature pour que cette fleur de scrupuleuse probité n'eût pas été flétrie par l'influence délétère et démoralisante de son éducation; mais heureusement, de même que le froid préserve quelquefois de la corruption, l'atmosphère glacée où s'était passée une partie de son enfance et de sa jeunesse avait engourdi, mais non vicié, ses généreuses qualités, bientôt ranimées par le contact vivifiant et chaud de l'air de la liberté.

Le père d'Aigrigny, beaucoup plus pâle et plus ému que Gabriel, avait tâché d'expliquer et d'excuser ses angoisses, en les attribuant au chagrin que lui causait la rupture de son cher fils avec la compagnie de Jésus.

Rodin, calme et parfaitement maître de soi, voyait avec un secret courroux la vive émotion du père d'Aigrigny, qui aurait pu inspirer d'étranges soupçons à un homme moins confiant que Gabriel; pourtant, malgré cet apparent sang-froid, le *socius* était peut-être encore plus que son supérieur ardemment impatient de la réussite de cette importante affaire.

Samuel paraissait atterré;... aucun autre héritier que Gabriel ne se présentait... Sans doute le vieillard ressentait une vive sympathie pour ce jeune homme; mais ce jeune homme était prêtre : avec

lui s'éteindrait le nom de la famille Rennepont ; et cette immense fortune, si laborieusement accumulée, ne serait pas sans doute répartie ou employée ainsi que l'aurait désiré le testateur.

Les différents acteurs de cette scène se tenaient debout autour de la table ronde.

Au moment où, sur l'invitation du notaire, ils allaient s'asseoir, Samuel dit, en lui montrant le registre de chagrin noir : « Monsieur, il m'a été ordonné de déposer ici ce registre ; il est fermé ; je vous en remettrai la clef aussitôt après la lecture du testament.

— Cette mesure est en effet consignée dans la note qui accompagne le testament que voici, — dit Me Dumesnil, — lorsqu'il fut déposé, en 1682, chez maître Thomas Le Semelier, conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris, demeurant alors place Royale, no 15. »

Ce disant, Me Dumesnil sortit d'un portefeuille de maroquin rouge une large enveloppe de parchemin jauni par les années ; à cette enveloppe était annexée par un fil de soie une note aussi sur vélin.

« Messieurs, — dit le notaire, — si vous voulez vous donner la peine de vous asseoir, je vais lire la note ci-jointe qui règle les formalités à remplir pour l'ouverture du testament. »

Le notaire, Rodin, le père d'Aigrigny et Gabriel s'assirent. Le jeune prêtre, tournant le dos à la cheminée, ne pouvait apercevoir les deux portraits.

Samuel, malgré l'invitation du notaire, resta de-

bout derrière le fauteuil de ce dernier, qui lut ce qui suit :

« Le 15 février 1852, mon testament sera porté » rue Saint-François, nº 5.

» A dix heures précises la porte du salon rouge, » située au rez-de-chaussée, sera ouverte à mes hé- » ritiers, qui sans doute arrivés depuis longtemps à » Paris, dans l'attente de ce jour, auront eu le loisir » nécessaire pour faire valider leurs preuves de filia- » tion.

» Dès qu'ils seront réunis, on lira mon testament, » et au dernier coup de midi, la succession sera close » et fermée au profit de ceux qui, selon ma recom- » mandation perpétuée, je l'espère, par tradition, » pendant un siècle et demi dans ma famille, à partir » de ce jour, se seront présentés en personne et non » par fondés de pouvoir, le 15 février, avant midi, » rue Saint-François. »

Après avoir lu ces lignes d'une voix sonore, le notaire s'arrêta un instant, et reprit d'une voix solennelle : « M. Gabriel-François-Marie de Rennepont, prêtre, ayant justifié, par actes notariés, de sa filiation paternelle et de sa qualité d'arrière-cousin du testateur, et étant jusqu'à cette heure le seul des descendants de la famille Rennepont qui se soit présenté ici, j'ouvre le testament en sa présence, ainsi qu'il a été prescrit. » Ce disant, le notaire retira de son enveloppe le testament préalablement ouvert par le président du tribunal avec les formalités voulues par la loi.

Le père d'Aigrigny se pencha et s'accouda sur la table, ne pouvant retenir un soupir haletant. Gabriel se préparait à écouter avec plus de curiosité que d'intérêt.

Rodin s'était assis à quelque distance de la table, tenant entre ses genoux son vieux chapeau, au fond duquel, à demi cachée dans les plis d'un sordide mouchoir de cotonnade à carreaux bleus, il avait placé sa montre...

Toute l'attention du *socius* était alors partagée entre le moindre bruit qu'il entendait du dehors et la lente évolution des aiguilles de sa montre, dont son petit œil irrité semblait hâter la marche, tant était grande son impatience de voir arriver l'heure de midi.

Le notaire, déployant la feuille de vélin, lut ce qui suit au milieu d'une profonde attention :

« Hameau de Villetaneuse, le 13 février 1682.

» Je vais échapper par la mort à la honte des » galères, où les implacables ennemis de ma famille » m'ont fait condamner comme relaps.

» Et puis... la vie m'est trop amère depuis que » mon fils est mort victime d'un crime mystérieux.

» Mort à dix-neuf ans... pauvre Henri... ses meur- » triers sont inconnus... non... pas inconnus... si » j'en crois mes pressentiments...

» Pour conserver mes biens à cet enfant, j'avais » feint d'abjurer le protestantisme... Tant que cet » être si aimé a vécu, j'ai scrupuleusement observé

» les apparences catholiques... Cette fourberie me » révoltait, mais il s'agissait de mon fils...

» Quand on me l'a eu tué... cette contrainte m'a » été insupportable... J'étais épié ; j'ai été accusé et » condamné comme relaps ;... mes biens ont été » confisqués ; j'ai été condamné aux galères.

» Terrible temps que ce temps-ci...

» Misère et servitude ! despotisme sanglant et in- » tolérance religieuse... Ah ! il est doux de quitter » la vie... Ne plus voir tant de maux, tant de dou- » leurs... quel repos... Et dans quelques heures... » je goûterai ce repos...

» Je vais mourir, songeons à ceux des miens qui » vivent, ou plutôt ceux qui vivront... peut-être dans » des temps meilleurs...

» Une somme de cinquante mille écus, dépôt confié » à un ami, me reste de tant de biens.

» Je n'ai plus de fils... mais de nombreux parents » exilés en Europe.

» Cette somme de cinquante mille écus, partagée » entre tous les miens, eût été de peu de ressource » pour eux... J'en ai disposé autrement.

» Et cela d'après les sages conseils d'un homme... » que je vénère comme la parfaite image de Dieu » sur la terre... car son intelligence, sa sagesse et » sa bonté sont presque divines.

» Deux fois dans ma vie j'ai vu cet homme, et » dans des circonstances bien funestes ;... deux fois » je lui ai dû mon salut... une fois le salut de l'âme, » une fois le salut du corps.

» Hélas!... peut-être il eût sauvé mon pauvre enfant ; mais il est arrivé trop tard... trop tard...

» Avant de me quitter, il a voulu me détourner » de mourir,... car il savait tout ; mais sa voix a été » impuissante : j'éprouvais trop de douleur, trop de » regrets, trop de découragement.

» Chose étrange!... quand il a été bien convaincu » de ma résolution de terminer violemment mes » jours, un mot d'une terrible amertume lui est » échappé et m'a fait croire qu'il enviait mon sort... » ma mort!...

» Est-il donc condamné à vivre, lui?...

» Oui... il s'y est sans doute condamné lui-même » afin d'être utile et secourable à l'humanité... et » pourtant la vie lui pèse ; car je lui ai entendu dire » un jour avec une expression de fatigue désespérée » que je n'ai jamais oubliée : « Oh! la vie... la vie... » qui m'en délivrera?... »

» Elle lui est donc bien à charge?

» Il est parti ; ces dernières paroles m'ont fait en- » visager la mort avec sérénité...

» Grâce à lui, ma mort ne sera pas stérile...

» Grâce à lui, ces lignes écrites à ce moment par » un homme qui, dans quelques heures, aura cessé » de vivre, enfanteront peut-être de grandes choses » dans un siècle et demi ; oh! oui, de grandes et » nobles choses... si mes volontés sont pieusement » écoutées par mes descendants, car c'est à ceux de » ma race future que je m'adresse ainsi.

» Pour qu'ils comprennent et apprécient mieux le

» dernier vœu que je fais... et que je les supplie » d'exaucer, eux... qui sont encore dans le néant où » je vais rentrer, il faut qu'ils connaissent les per- » sécuteurs de ma famille, afin de pouvoir venger » leur ancêtre, mais par une noble vengeance.

» Mon grand-père était catholique ; entraîné moins » par son zèle religieux que par de perfides conseils, » il s'est affilié, quoique laïque, à une société dont la » puissance a toujours été terrible et mystérieuse... » à la société de Jésus... »

A ces mots du testament, le père d'Aigrigny, Rodin et Gabriel se regardèrent presque involontairement. Le notaire, ne s'étant pas aperçu de ce mouvement, continuait toujours :

« Au bout de quelques années, pendant lesquelles » il n'avait cessé de professer pour cette société le » dévouement le plus absolu, il fut soudainement » éclairé par des révélations épouvantables sur le but » secret qu'elle se proposait, et sur ses moyens d'y » atteindre...

» C'était en 1610, un mois avant l'assassinat de » Henri IV.

» Mon aïeul, effrayé du secret dont il se trouvait » dépositaire malgré lui, et dont la signification se » compléta plus tard par la mort du meilleur des » rois, mon aïeul, non-seulement rompit avec la » société de Jésus, mais, comme si le catholicisme » tout entier lui eût paru solidaire des crimes de » cette société, il abandonna la religion romaine,

» où il avait jusqu'alors vécu, et se fit protestant.

» Des preuves irréfragables attestant la connivence » de deux membres de cette compagnie avec Ravaillac, connivence aussi prouvée lors du crime de » Jean Châtel le régicide, se trouvaient entre les » mains de mon aïeul.

» Telle fut la cause première de la haine acharnée » de cette société contre notre famille. Grâce à » Dieu, ces papiers ont été mis en sûreté ; mon père » me les a transmis, et, si mes dernières volontés » sont exécutées, on trouvera ces papiers, marqués » A. M. C. D. G., dans le coffret d'ébène de la salle » de deuil de la rue Saint-François.

» Mon père fut aussi en butte à de sourdes per- » sécutions ; sa ruine, sa mort peut-être en eussent » été la suite, sans l'intervention d'une femme angé- » lique, pour laquelle il a conservé un culte presque » religieux.

» Le portrait de cette femme, que j'ai revue il y » peu d'années, ainsi que celui de l'homme auquel » j'ai voué une vénération profonde, ont été peints » par moi de souvenir, et sont placés dans le salon » rouge de la rue Saint-François. Tous deux seront, » je l'espère, pour les descendants de ma famille, » l'objet d'un culte reconnaissant. »

Depuis quelques moments, Gabriel était devenu de plus en plus attentif à la lecture de ce testament ; il songeait que, par une bizarre coïncidence, un de ses aïeux avait, deux siècles auparavant, rompu avec la

société de Jésus, comme il venait de rompre lui-même depuis une heure... et que de cette rupture datant de deux siècles... datait aussi l'espèce de haine dont la compagnie de Jésus avait toujours poursuivi sa famille... Le jeune prêtre trouvait non moins étrange que cet héritage à lui transmis après un laps de cent cinquante ans par un de ses parents, victime de la société de Jésus, retournât par l'abandon volontaire qu'il venait de faire, lui Gabriel, à cette même société...

Lorsque le notaire avait lu le passage relatif aux deux portraits, Gabriel, qui, ainsi que le père d'Aigrigny, tournait le dos à ces toiles, fit un mouvement pour les voir...

A peine le missionnaire eut-il jeté les yeux sur le portrait de la femme, qu'il poussa un grand cri de surprise et presque d'effroi.

Le notaire interrompit aussitôt la lecture du testament en regardant le jeune prêtre avec inquiétude.

CHAPITRE VIII.

LE DERNIER COUP DE MIDI.

Au cri poussé par Gabriel, le notaire avait interrompu la lecture du testament, et le père d'Aigrigny s'était rapproché vivement du jeune prêtre.

Celui-ci, debout et tremblant, regardait le portrait de femme avec une stupeur croissante.

Bientôt il dit à voix basse et comme se parlant à lui-même : « Est-il possible, mon Dieu ! que le hasard produise de pareilles ressemblances !... Ces yeux... à la fois si fiers et si tristes... ce sont les siens ;... et ce front... et cette pâleur !... oui, ce sont ses traits !... tous ses traits !

— Mon cher fils, qu'avez-vous ? — dit le père d'Aigrigny aussi étonné que Samuel et que le notaire.

— Il y a huit mois, — reprit le missionnaire d'une voix profondément émue, sans quitter le tableau des yeux, — j'étais au pouvoir des Indiens... au milieu des montagnes Rocheuses... On m'avait mis en croix, on commençait à me scalper... j'allais mourir.... lorsque la divine Providence m'envoya un secours inattendu... Oui.... c'est cette femme qui m'a sauvé...

— Cette femme !... » s'écrièrent à la fois Samuel, le père d'Aigrigny et le notaire.

Rodin seul paraissait complétement étranger à l'épisode du portrait ; le visage contracté par une impatience courroucée, il se rongeait les ongles à vif en contemplant avec angoisse la lente marche des aiguilles de sa montre.

« Comment ! cette femme vous a sauvé la vie ? — reprit le père d'Aigrigny.

— Oui, c'est cette femme, — reprit Gabriel d'une voix plus basse et presque effrayée ; — cette femme... ou plutôt une femme qui lui ressemblait tellement,

que si ce tableau n'était pas ici depuis un siècle et demi, je croirais qu'il a été peint d'après elle... car je ne puis m'expliquer comment une ressemblance si frappante peut être l'effet d'un hasard... Enfin, — ajouta-t-il au bout d'un moment de silence, en poussant un profond soupir, — les mystères de la nature... et la volonté de Dieu sont impénétrables. »

Et Gabriel retomba accablé sur son fauteuil au milieu d'un profond silence, que le père d'Aigrigny rompit bientôt en disant : « C'est un fait de ressemblance extraordinaire, et rien de plus... mon cher fils;... seulement, la gratitude bien naturelle que vous avez pour votre libératrice donne à ce jeu bizarre de la nature un grand intérêt pour vous. »

Rodin, dévoré d'impatience, dit au notaire, à côté duquel il se trouvait : « Il me semble, monsieur, que tout ce petit roman est assez étranger au testament ?

— Vous avez raison, — répondit le notaire en se rasseyant ; — mais ce fait est si extraordinaire, si romanesque, ainsi que vous le dites, que l'on ne peut s'empêcher de partager le profond étonnement de monsieur... »

Et il montra Gabriel qui, accoudé sur un des bras du fauteuil, appuyait son front sur sa main, et semblait complétement absorbé. Le notaire continua de la sorte la lecture du testament :

« Telles ont été les persécutions auxquelles ma » famille a été en butte de la part de la société de » Jésus.

» Cette société possède, à cette heure, mes biens » par la confiscation. Je vais mourir... Puisse sa » haine s'éteindre dans ma mort et épargner ma » race !

» Ma race, dont le sort est ma seule, ma dernière » pensée à ce moment solennel.

» Ce matin, j'ai mandé ici un homme d'une pro- » bité depuis longtemps éprouvée, Isaac Samuel. Il » me doit la vie, et chaque jour je me suis applaudi » d'avoir pu conserver au monde une si honnête, » une si excellente créature.

» Avant la confiscation de mes biens, Isaac Sa- » muel les avait toujours administrés avec autant » d'intelligence que de probité. Je lui ai confié les » cinquante mille écus qu'un fidèle dépositaire m'a- » vait rendus.

» Isaac Samuel, et après lui ses descendants, » auxquels il léguera ce devoir de reconnaissance, » se chargeront de faire valoir et d'accumuler cette » somme jusqu'à l'expiration de la cent cinquantième » année à dater de ce jour.

» Cette somme ainsi accumulée peut devenir » énorme, constituer une fortune de roi,... si les » événements ne sont pas contraires à sa gestion.

» Puissent mes vœux être écoutés de mes descen- » dants sur le partage et sur l'emploi de cette » somme immense !

» Il arrive fatalement en un siècle et demi tant » de changements, tant de variations, tant de boule- » versements de fortunes parmi les générations suc-

» cessives d'une famille, que, probablement, dans » cent cinquante ans, mes descendants se trouveront » appartenir aux différentes classes de la société, et » représenteront ainsi les divers éléments sociaux de » leur temps.

» Peut-être se rencontrera-t-il parmi eux des » hommes doués d'une grande intelligence, ou d'un » grand courage, ou d'une grande vertu ; peut-être » des savants, des noms illustres dans la guerre ou » dans les arts ; peut-être aussi d'obscurs artisans, » de modestes bourgeois ; peut-être aussi, hélas ! » de grands coupables...

» Quoi qu'il advienne, mon vœu le plus ardent, » le plus cher, est que mes descendants se rappro- » chent et reconstituent ma famille par une étroite, » une sincère union, en mettant parmi eux en pra- » tique ces mots divins du Christ : *Aimez-vous les* » *uns les autres.*

» Cette union serait d'un salutaire exemple... car » il me semble que de l'*union*, que de l'association » des hommes entre eux, doit surgir le bonheur futur » de l'humanité.

» La compagnie qui a depuis si longtemps persé- » cuté ma famille est un des plus éclatants exemples » de la toute-puissance de l'association, même ap- » pliquée au mal.

» Il y a quelque chose de si fécond, de si divin » dans ce principe, qu'il force quelquefois au bien » les associations les plus mauvaises, les plus dan- » gereuses.

» Ainsi les missions ont jeté de rares mais de pures,
» de généreuses clartés sur cette ténébreuse compa-
» gnie de Jésus... cependant fondée dans le but dé-
» testable et impie d'anéantir, par une éducation
» homicide, toute volonté, toute pensée, toute liberté,
» toute intelligence chez les peuples, afin de les livrer
» tremblants, superstitieux, abrutis et désarmés au
» despotisme des rois, que la compagnie se réservait
» de dominer à son tour par ses confesseurs... »

A ce passage du testament, il y eut un nouveau et étrange regard échangé entre Gabriel et le père d'Aigrigny. Le notaire continua.

« Si une association perverse, fondée sur la dé-
» gradation humaine, sur la crainte, sur le despo-
» tisme, et poursuivie de la malédiction des peuples,
» a traversé les siècles et souvent dominé le monde
» par la ruse et par la terreur... que serait-ce d'une
» association qui, procédant de la fraternité, de l'a-
» mour évangélique, aurait pour but d'affranchir
» l'homme et la femme de tout dégradant servage ?
» de convier au bonheur d'ici-bas ceux qui n'ont
» connu de la vie que les douleurs et la misère ? de
» glorifier et d'enrichir le travail nourricier ? d'éclairer
» ceux que l'ignorance déprave ? de favoriser la libre
» expansion de toutes les passions que Dieu, dans sa
» sagesse infinie, dans son inépuisable bonté, a dé-
» parties à l'homme comme autant de leviers puis-
» sants ? de sanctifier tout ce qui vient de Dieu...
» l'amour comme la maternité, la force comme l'in-
» telligence, la beauté comme le génie ? de rendre

» enfin les hommes véritablement religieux et profondément reconnaissants envers le Créateur, en leur donnant l'intelligence des splendeurs de la nature et leur part méritée des trésors dont il nous comble ?

» Oh ! si le ciel veut que, dans un siècle et demi, les descendants de ma famille, fidèles aux dernières volontés d'un cœur ami de l'humanité, se rapprochent ainsi dans une sainte communauté !

» Si le ciel veut que parmi eux se rencontrent des âmes charitables et passionnées de commisération pour ce qui souffre ! des esprits élevés, amoureux de la liberté ! des cœurs éloquents et chaleureux ! des caractères résolus ! des femmes réunissant la beauté, l'esprit et la bonté ! combien sera féconde et puissante l'harmonieuse union de toutes ces idées, de toutes ces influences, de toutes ces forces, de toutes ces attractions » groupées autour de cette fortune de roi qui, concentrée par l'association et sagement régie, rendra praticables les plus admirables utopies !

» Quel merveilleux foyer de pensées fécondes, généreuses ! quels rayonnements salutaires et vivifiants jailliraient incessamment de ce centre de charité, d'émancipation et d'amour !

» Que de grandes choses à tenter, que de magnifiques exemples à donner au monde par la pratique ! Quel divin apostolat ! Enfin quel irrésistible élan vers le bien pourrait imprimer à l'humanité tout entière une famille ainsi groupée, disposant de tels moyens d'action !

» Et puis alors cette association pour le bien serait » capable de combattre la funeste association dont je » suis victime, et qui peut-être dans un siècle et » demi n'aura rien perdu de son redoutable pouvoir.

» Alors, à cette œuvre de ténèbres, de compres- » sion et de despotisme, qui pèse sur le monde chré- » tien, les miens pourraient opposer une œuvre de » lumière, d'expansion et de liberté.

» Le génie du bien et le génie du mal seraient en » présence.

» La lutte commencerait, et Dieu protégerait les » justes...

» Et pour que les immenses ressources pécuniaires » qui auraient donné tant de pouvoir à ma famille » ne s'épuisent pas et se renouvellent avec les » années, mes héritiers, écoutant mes volontés, » devraient placer, selon les mêmes conditions d'ac- » cumulation, le double de la somme que j'ai pla- » cée... Alors, un siècle et demi après eux... quelle » nouvelle source de puissance et d'action pour leurs » descendants ! ! quelle perpétuité dans le bien ! !

» On trouvera d'ailleurs dans le grand meuble » d'ébène de la salle de deuil quelques idées pra- » tiques au sujet de cette association.

» Telles sont mes dernières volontés, ou plutôt » mes dernières espérances...

» Si j'exige absolument que ceux de ma race se » trouvent *en personne* rue Saint-François le jour » de l'ouverture de ce testament, c'est afin que, » réunis à ce moment solennel, ils se voient, se

» connaissent : peut-être alors mes paroles les frap-
» peront ; au lieu de vivre divisés, ils s'uniront ;
» leurs intérêts mêmes y gagneront, et ma volonté
» sera accomplie.

. . . . . .

» En envoyant, il y a peu de jours, à ceux de ma
» famille que l'exil a dispersés en Europe, une mé-
» daille où est gravée la date de cette convocation
» pour mes héritiers à un siècle et demi de ce jour,
» j'ai dû tenir secret son véritable motif, disant seu-
» lement que ma descendance avait un grand intérêt
» à se trouver à ce rendez-vous.

» J'ai agi ainsi parce que je connais la ruse et la
» persistance de la compagnie dont je suis victime ;
» si elle avait pu savoir qu'à cette époque mes des-
» cendants auraient à se partager des sommes im-
» menses, de grandes fourberies, de grands dangers
» peut-être auraient menacé ma famille, car de
» sinistres recommandations se seraient transmises
» de siècle en siècle dans la société de Jésus.

» Puisse cette précaution être efficace !

» Puisse mon vœu exprimé sur les médailles avoir
» été fidèlement transmis de génération en géné-
» ration !

» Si je fixe le jour et l'heure fatale où ma succes-
» sion sera irrévocablement fermée en faveur de ceux
» de mes descendants qui se seront présentés rue
» Saint-François le 15 février 1852, avant midi,
» c'est qu'il faut un terme à tout délai, et que mes
» héritiers auront été suffisamment prévenus depuis

» bien des années de ne pas manquer à ce rendez-
» vous.

» Après la lecture de mon testament, la personne
» qui sera dépositaire de l'accumulation des fonds,
» fera connaître leur valeur et leur chiffre, afin
» qu'au dernier coup de midi ces sommes soient ac-
» quises et partagées aux héritiers présents.

» Alors les appartements de la maison leur seront
» ouverts. Ils y verront des choses dignes de leur
» intérêt, de leur pitié, de leur respect... dans la
» salle de deuil surtout...

» Mon désir est que cette maison ne soit pas ven-
» due, qu'elle reste ainsi meublée, et qu'elle serve
» de point de réunion à mes descendants, si, comme
» je l'espère, ils écoutent ma dernière prière.

» Si, au contraire, ils se divisent; si, au lieu de
» s'unir pour concourir à une des plus généreuses
» entreprises qui aient jamais signalé un siècle, ils
» cèdent à des passions égoïstes; s'ils préfèrent l'in-
» dividualité stérile à l'association féconde; si, dans
» cette fortune immense, ils ne voient qu'une occa-
» sion de dissipation frivole ou d'accumulation sor-
» dide... qu'ils soient maudits par tous ceux qu'ils
» auraient pu aimer, secourir et émanciper;... que
» cette maison soit démolie et rasée, que tous les
» papiers dont Isaac Samuel aura laissé l'inventaire
» soient, ainsi que les deux portraits du salon rouge,
» brûlés par le gardien de ma demeure.

» J'ai dit...

» Maintenant, mon devoir est accompli...

» En tout ceci j'ai suivi les conseils de l'homme » que je vénère et que j'aime comme la véritable » image de Dieu sur la terre.

» L'ami fidèle qui m'a remis les cinquante mille » écus, débris de ma fortune, sait seul l'emploi que » j'en veux faire;... je n'ai pu refuser à son amitié si » sûre cette preuve de confiance; mais aussi, j'ai dû » lui taire le nom d'Isaac Samuel;... c'était exposer » ce dernier et surtout ses descendants à de grands » dangers.

» Tout à l'heure, cet ami, qui ignore que ma ré- » solution de mourir va recevoir son accomplisse- » ment, viendra ici, avec mon notaire; c'est entre » leurs mains, qu'après les formalités d'usage, je » déposerai ce testament cacheté.

» Telles sont mes dernières volontés.

» Je mets leur accomplissement sous la sauvegarde » de la Providence.

» Dieu ne peut que protéger ces vœux d'amour, » de paix, d'union et de liberté.

» Ce testament *mystique* [1] ayant été fait librement » par moi et et entièrement écrit de ma main, j'en- » tends et je veux qu'il soit scrupuleusement exécuté » dans son esprit et dans sa lettre.

» Cejourd'hui, 15 février 1682, une heure de » relevée.

» MARIUS DE RENNEPONT. »

[1] C'est le terme consacré par la jurisprudence.

A mesure que le notaire avait poursuivi la lecture du testament, Gabriel avait été successivement agité d'impressions pénibles et diverses. D'abord, nous l'avons dit, il avait trouvé étrange que la fatalité voulût que cette fortune immense, provenant d'une victime de la compagnie, revînt aux mains de cette compagnie, grâce à la donation qu'il venait de renouveler. Puis, son âme charitable et élevée lui ayant fait aussitôt comprendre quelle aurait pu être l'admirable portée de la généreuse association de famille si instamment recommandée par Marius de Rennepont... il songeait avec une profonde amertume que, par suite de sa renonciation et de l'absence de tout autre héritier, cette grande pensée était inexécutable, et que cette fortune, beaucoup plus considérable qu'il ne l'avait cru, allait tomber aux mains d'une compagnie perverse qui pouvait s'en servir comme d'un terrible moyen d'action. Mais, il faut le dire, l'âme de Gabriel était si belle, si pure, qu'il n'éprouva pas le moindre regret personnel en apprenant que les biens auxquels il avait renoncé pouvaient être d'une grande valeur; il se plut même, par un touchant contraste, en découvrant qu'il avait failli être si riche, à reporter sa pensée vers l'humble presbytère où il espérait aller bientôt vivre dans la pratique des plus saintes vertus évangéliques.

Ces idées se heurtaient confusément dans son esprit. La vue du portrait de femme, les révélations sinistres contenues dans le testament, la grandeur

de vues qui s'était manifestée dans les dernières volontés de M. de Rennepont, tant d'incidents extraordinaires jetaient Gabriel dans une sorte de stupeur étonnée où il était encore plongé, lorsque Samuel dit au notaire en lui présentant la clef du registre : « Vous trouverez, monsieur, dans ce registre l'état actuel des sommes qui sont en ma possession par suite de la capitalisation et accumulation des 150,000 francs confiés à mon grand-père par M. Marius de Rennepont.

— Votre grand-père !... — s'écria le père d'Aigrigny au comble de la surprise ; — c'est donc votre famille qui a fait constamment valoir cette somme ?

— Oui, monsieur, et ma femme va dans quelques instants apporter ici le coffret qui renferme les valeurs.

— Et à quel chiffre s'élèvent ces valeurs ? — demanda Rodin de l'air du monde le plus indifférent.

— Ainsi que M. le notaire peut s'en assurer par cet état, — répondit Samuel avec une simplicité parfaite comme s'il se fût seulement agi des 150,000 francs primitifs, — j'ai en caisse en valeurs ayant cours, la somme de deux cent douze millions... cent soixante...

— Vous dites, monsieur ! — s'écria le père d'Aigrigny sans laisser Samuel achever ; car l'appoint importait assez peu au révérend père.

— Oui, le chiffre ! — ajouta Rodin d'une voix palpitante, et pour la première fois peut-être de sa

vie il perdit son sang-froid, — le chiffre... le chiffre... le chiffre !

— Je dis, monsieur, — reprit le vieillard, — que j'ai en caisse pour deux cent douze millions cent soixante-quinze mille francs de valeurs... soit nominatives, soit au porteur... ainsi que vous allez vous en assurer, monsieur le notaire, car voici ma femme qui les apporte. »

En effet, à ce moment Bethsabée entra, tenant entre ses bras la cassette de bois de cèdre où étaient renfermées ces valeurs, la posa sur la table, et sortit après avoir échangé un regard affectueux avec Samuel.

Lorsque celui-ci eut déclaré l'énorme chiffre de la somme en question, un silence de stupeur accueillit ses paroles.

Sauf Samuel, tous les acteurs de cette scène se croyaient le jouet d'un rêve.

Le père d'Aigrigny et Rodin comptaient sur quarante millions... Cette somme, déjà énorme, était plus que quintuplée...

Gabriel, en entendant le notaire lire les passages du testament où il était question d'une fortune de roi, et ignorant les prodiges de la capitalisation, avait évalué cette fortune à trois ou quatre millions... Aussi, le chiffre exorbitant qu'on venait de lui révéler l'étourdissait... Et malgré son admirable désintéressement et sa scrupuleuse loyauté, il éprouvait une sorte d'éblouissement, de vertige, en songeant que

ces biens immenses auraient pu lui appartenir... à lui seul...

Le notaire, presque aussi stupéfait que lui, examinait l'état de la caisse de Samuel, et paraissait à peine en croire ses yeux.

Le juif, muet aussi, était douloureusement absorbé en songeant qu'aucun autre héritier ne se présentait.

Au milieu de ce profond silence, la pendule placée dans la chambre voisine commença de sonner lentement midi...

Samuel tressaillit... puis poussa un profond soupir...

Quelques secondes encore, et le délai fatal serait expiré.

Rodin, le père d'Aigrigny, Gabriel et le notaire étaient sous le coup d'un saisissement si profond, qu'aucun d'eux ne remarqua combien il était étrange d'entendre la sonnerie de cette pendule...

« Midi ! — s'écria Rodin ; et, par un mouvement involontaire, il posa brusquement ses deux mains sur la cassette, comme pour en prendre possession.

— Enfin ! ! — s'écria le père d'Aigrigny avec une expression de joie, de triomphe, d'enivrement, impossible à peindre ; puis, il ajouta en se jetant dans les bras de Gabriel, qu'il embrassa avec exaltation : — Ah ! mon cher fils... que de pauvres vont vous bénir !... Vous êtes un saint Vincent de Paul... Vous serez canonisé... je vous le jure...

— Remercions d'abord la Providence, — dit Rodin

d'un ton grave et ému, en tombant à genoux, — remercions la Providence de ce qu'elle a permis que tant de biens fussent employés à la plus grande gloire du Seigneur. »

Le père d'Aigrigny, après avoir encore embrassé Gabriel, le prit par la main et lui dit : « Rodin a raison... A genoux, mon cher fils, et rendons grâce à la Providence. »

Ce disant, le père d'Aigrigny s'agenouilla et entraîna Gabriel, qui, étourdi, confondu, n'ayant plus la tête à lui, tant les événements se précipitaient, s'agenouilla machinalement.

Le dernier coup de midi sonna. Tous se relevèrent.

Alors le notaire dit d'une voix légèrement altérée, car il y avait quelque chose d'extraordinaire et de solennel dans cette scène : « Aucun autre héritier de M. Marius de Rennepont ne s'étant présenté avant midi, j'exécute la volonté du testateur en déclarant, au nom de la justice et de la loi, monsieur François-Marie-Gabriel de Rennepont, ici présent, seul et unique héritier, et possesseur des biens, meubles et immeubles, et valeurs de toute espèce provenant de la succession du testateur ; desquels biens, le sieur Gabriel de Rennepont, prêtre, a fait librement et volontairement don, par acte notarié, au sieur Frédéric-Emmanuel de Bordeville, marquis d'Aigrigny, prêtre, qui, par le même acte, les a acceptés, et s'en trouve ainsi légitime possesseur, au lieu et place dudit Gabriel de Rennepont,

par le fait de cette donation entre-vifs, grossoyée par moi ce matin, et signée Gabriel de Rennepont et Frédéric d'Aigrigny, prêtres. »

A ce moment, on entendit dans le jardin un grand bruit de voix. Bethsabée entra précipitamment, et dit à son mari d'une voix altérée : « Samuel... un soldat... il veut... »

Bethsabée n'en put dire davantage.

A la porte du salon rouge apparut Dagobert. Le soldat était d'une pâleur effrayante ; il semblait presque défaillant, portait son bras gauche en écharpe et s'appuyait sur Agricol.

A la vue de Dagobert, les flasques et blafardes paupières de Rodin s'injectèrent subitement comme si tout son sang eût reflué vers son cerveau. Puis le *socius* se précipita sur la cassette avec un mouvement de colère et de possession si féroce, qu'on eût dit qu'il était résolu, en la couvrant de son corps, à la défendre au péril de sa vie.

CHAPITRE IX.

LA DONATION ENTRE-VIFS.

Le père d'Aigrigny ne reconnaissait pas Dagobert, et n'avait jamais vu Agricol ; aussi ne se rendit-il pas d'abord compte de l'espèce d'effroi courroucé

manifesté par Rodin ; mais le révérend père comprit tout, lorsqu'il eut entendu Gabriel pousser un cri de joie et qu'il le vit se jeter entre les bras du forgeron en disant : « Toi... mon frère ? et vous... mon second père ?... Ah ! c'est Dieu qui vous envoie... »

Après avoir serré la main de Gabriel, Dagobert s'avança vers le père d'Aigrigny d'un pas rapide quoiqu'un peu chancelant.

Remarquant la physionomie menaçante du soldat, le révérend père, fort des droits acquis et se sentant après tout *chez lui* depuis midi, recula d'un pas, et dit impérieusement au vétéran : « Qui êtes-vous, monsieur ? que voulez-vous ?

Au lieu de lui répondre, le soldat fit encore quelques pas, puis, s'arrêtant et se mettant bien en face du père d'Aigrigny, il le contempla pendant une seconde, avec un si effrayant mélange de curiosité, de mépris, d'aversion et d'audace, que l'ex-colonel de hussards, un moment interdit, baissa les yeux devant la figure pâle et devant le regard étincelant du vétéran.

Le notaire et Samuel, frappés de surprise, restaient muets spectateurs de cette scène, tandis qu'Agricol et Gabriel suivaient avec anxiété les moindres mouvements de Dagobert.

Quant à Rodin, il avait feint de s'appuyer sur la cassette, afin de pouvoir toujours la couvrir de son corps.

Surmontant enfin l'embarras que lui causait le

regard inflexible du soldat, le père d'Aigrigny redressa la tête et répéta : « Je vous demande, monsieur, qui vous êtes et ce que vous voulez ?

— Vous ne me reconnaissez donc pas ? — dit Dagobert en se contenant à peine.

— Non, monsieur...

— Au fait, — reprit le soldat avec un profond dédain, — vous baissiez les yeux de honte lorsqu'à Leipsick, où vous vous battiez avec les Russes contre les Français, le général Simon, criblé de blessures, vous a répondu, à vous, renégat, qui lui demandiez son épée : *Je ne rends pas mon épée à un traître ;* et il s'est traîné jusqu'à un grenadier russe, à qui il l'a rendue... A côté du général Simon, il y avait un soldat, aussi blessé,... ce soldat c'était moi...

— Enfin, monsieur... que voulez-vous ? — dit le père d'Aigrigny se contenant à peine.

— Je veux vous démasquer, vous qui êtes un prêtre aussi infâme, aussi exécré de tous, que Gabriel, que voilà, est un prêtre admirable et béni de tous.

— Monsieur !... — s'écria le marquis devenu livide de colère et d'émotion.

— Je vous dis que vous êtes un infâme, — reprit le soldat avec plus de force. — Pour dépouiller les filles du maréchal Simon, Gabriel et mademoiselle de Cardoville, de leur héritage, vous vous êtes servi des moyens les plus affreux.

— Que dites-vous ? — s'écria Gabriel, — les filles du maréchal Simon ?...

— Sont tes parentes, mon brave enfant, ainsi que cette digne demoiselle de Cardoville... la bienfaitrice d'Agrigol, aussi... Ce prêtre, — et il montra le père d'Aigrigny, — a fait enfermer l'une comme folle dans une maison de santé... et séquestrer les orphelines dans un couvent... Quant à toi, mon brave enfant, je n'espérais pas te voir ici, croyant qu'on t'aurait empêché, ainsi que les autres, de t'y trouver ce matin, mais Dieu merci, tu es là... et j'arrive à temps ; je ne suis pas venu plus tôt à cause de ma blessure. J'ai tant perdu de sang que j'ai eu toute la matinée des défaillances.

— En effet, — s'écria Gabriel avec inquiétude, — je n'avais pas remarqué votre bras en écharpe... Cette blessure, quelle est-elle ? »

A un signe d'Agricol, Dagobert reprit : « Ce n'est rien,... la suite d'une chute... Mais me voilà... et bien des infamies vont se dévoiler... »

Il est impossible de peindre la curiosité, les angoisses, la surprise ou les craintes des différents acteurs de cette scène en entendant ces menaçantes paroles de Dagobert.

Mais, de tous, le plus atterré était Gabriel. Son angélique figure se bouleversait, ses genoux tremblaient. Foudroyé par la révélation de Dagobert, apprenant ainsi l'existence d'autres héritiers, pendant quelques minutes il ne put prononcer une parole ; enfin, il s'écria d'une voix déchirante : « Et c'est moi... mon Dieu... c'est moi... qui suis cause de la spoliation de cette famille !

— Toi ! mon frère ? — s'écria d'Agricol.

— N'a-t-on pas aussi voulu te dépouiller ? — ajouta Dagobert.

— Le testament, — reprit Gabriel avec une angoisse croissante, portait que l'héritage appartiendrait à ceux des héritiers qui se présenteraient avant midi...

— Eh bien ! — dit Dagobert effrayé de l'émotion du jeune prêtre.

— Midi a sonné, — reprit celui-ci. — Seul de la famille, j'étais ici présent ; comprenez-vous maintenant ?... Le délai est passé... les héritiers sont dépossédés par moi !...

— Par toi, — dit Dagobert en balbutiant de joie, — par toi, mon brave enfant... tout est sauvé alors !...

— Oui, mais...

— Tout est sauvé ! — reprit Dagobert radieux en interrompant Gabriel ; — tu partageras avec les autres... Je te connais.

— Mais, tous ces biens, je les ai abandonnés d'une manière irrévocable, — s'écria Gabriel avec désespoir.

— Abandonnés... ces biens !... — dit Dagobert pétrifié ; — mais à qui... à qui !...

— A monsieur... — dit Gabriel en désignant le père d'Aigrigny.

— A lui ! — répéta Dagobert, anéanti, — à lui !... au renégat... toujours le démon de cette famille !

— Mais, mon frère, — s'écria Agricol, —

tu connaissais donc tes droits à cet héritage ?

— Non, — répondit le jeune prêtre avec accablement, — non... je l'ai seulement appris ce matin même par le père d'Aigrigny... il avait été, m'a-t-il dit, récemment instruit de mes droits par les papiers de famille autrefois trouvés sur moi, et envoyés par notre mère à son confesseur. »

Le forgeron parut frappé d'un trait de lumière, et s'écria : « Je comprends tout maintenant :... on aura vu dans ces papiers que tu pourrais être riche un jour ;... alors on s'est intéressé à toi ;... on t'a attiré dans ce collége, où nous ne pouvions jamais te voir... et plus tard on a trompé ta vocation par d'indignes mensonges, afin de t'obliger à te faire prêtre et de t'amener ensuite à faire cette donation... Ah ! monsieur, — reprit Agricol en se tournant vers le père d'Aigrigny avec indignation, — mon père a raison, une telle machination est infâme !... »

Pendant cette scène, le révérend père et son *socius*, d'abord effrayés et ébranlés dans leur audace, avaient peu à peu repris un sang-froid parfait. Rodin, toujours accoudé sur la cassette, avait dit quelques mots à voix basse au père d'Aigrigny. Aussi, lorsque Agricol, emporté par l'indignation, avait reproché à ce dernier ses machinations infâmes, celui-ci avait baissé la tête et modestement répondu : « Nous devons pardonner les injures... et les offrir au Seigneur comme preuve de notre humilité. »

Dagobert, étourdi, écrasé par tout ce qu'il venait d'apprendre, sentait presque sa raison se troubler ;

après tant d'angoisses, ses forces lui manquaient devant ce nouveau et terrible coup.

Les paroles justes et sensées d'Agricol, rapprochées de certains passages du testament, éclairèrent tout à coup Gabriel sur le but que s'était proposé le père d'Aigrigny en se chargeant d'abord de son éducation et en l'attirant ensuite dans la compagnie de Jésus. Pour la première fois de sa vie, Gabriel put contempler d'un coup d'œil tous les ressorts de la ténébreuse intrigue dont il était victime; alors, l'indignation, le désespoir surmontant sa timidité habituelle, le missionnaire, l'œil éclatant, les joues enflammées d'un noble courroux, s'écria en s'adressant au père d'Aigrigny : « Ainsi, mon père, lorsque vous m'avez placé dans l'un de vos colléges, ce n'était pas par intérêt ou par commisération, c'était seulement dans l'espoir de m'amener un jour à renoncer en faveur de votre ordre à ma part de cet héritage... et il ne vous suffisait pas de me sacrifier à votre cupidité... il fallait encore me rendre l'instrument involontaire d'une indigne spoliation! S'il ne s'agissait que de moi... que de mes droits sur ces richesses que vous convoitiez... je ne réclamerais pas ; je suis ministre d'une religion qui a glorifié, sanctifié la pauvreté; la donation à laquelle j'ai consenti vous est acquise, je n'y prétends... je n'y prétendrai jamais rien;... mais il s'agit de biens qui appartiennent à de pauvres orphelines amenées du fond d'un lieu d'exil par mon père adoptif; et je ne veux pas que vous les dépossédiez... mais il s'agit de

la bienfaitrice de mon frère adoptif, et je ne veux pas que vous la dépossédiez... mais il s'agit des dernières volontés d'un mourant qui, dans son ardent amour de l'humanité, a légué à ses descendants une mission évangélique, une admirable mission de progrès, d'amour, d'union, de liberté, et je ne veux pas que cette mission soit étouffée dans son germe. Non.... non... et je vous dis, moi, que cette mission s'accomplira, dussé-je révoquer la donation que j'ai faite. »

A ces mots, le père d'Aigrigny et Rodin se regardèrent en haussant légèrement les épaules.

Sur un signe du *socius*, le révérend père prit la parole avec un calme imperturbable, et parla ainsi d'une voix lente, onctueuse, ayant soin de tenir ses yeux constamment baissés : « Il se présente à propos de l'héritage de M. de Rennepont plusieurs incidents en apparence très-compliqués, plusieurs fantômes en apparence très-menaçants ; rien cependant de plus simple, de plus naturel que tout ceci... Procédons par ordre,... laissons de côté les imputations calomnieuses ; nous y reviendrons. M. l'abbé Gabriel de Rennepont, et je le supplie humblement de contredire ou de rectifier mes paroles si je m'écartais le moins du monde de la plus rigoureuse vérité, M. l'abbé Gabriel, pour reconnaître les soins qu'il a autrefois reçus de la compagnie à laquelle je m'honore d'appartenir, m'avait fait, comme représentant de cette compagnie, librement, volontairement, don des biens qui pourraient lui revenir un jour, et dont,

ainsi que moi, il ignorait la valeur. » Le père d'Aigrigny interrogea Gabriel du regard, comme pour le prendre à témoin de ces paroles.

« Cela est vrai, — dit le jeune prêtre, — j'ai fait librement ce don.

— Ce matin, ensuite d'une conversation particulièrement intime, et dont je tairai le sujet, certain d'avance de l'approbation de M. l'abbé Gabriel...

— En effet, — répondit généreusement Gabriel; — peu importe le sujet de cet entretien...

— C'est donc ensuite de cette conversation, que M. l'abbé Gabriel m'a de nouveau manifesté le désir de maintenir cette donation... je ne dirai pas en ma faveur... car les biens terrestres me touchent fort peu... mais en faveur d'œuvres saintes et charitables, dont notre compagnie serait la dispensatrice... J'en appelle à la loyauté de M. l'abbé Gabriel, en le suppliant de déclarer s'il s'est ou non engagé, non-seulement par le serment le plus formidable, mais encore par un acte parfaitement légal, passé devant maître Dumesnil, que voici...

— Il est vrai, — répondit Gabriel.

— L'acte a été dressé par moi, — ajouta le notaire.

— Mais Gabriel ne vous faisait abandon que de ce qui lui appartenait, — s'écria Dagobert. — Ce brave enfant ne pouvait supposer que vous vous serviez de lui pour dépouiller les autres!

— Faites-moi la grâce, monsieur, de me permettre

de m'expliquer, — reprit courtoisement le père d'Aigrigny, — vous répondrez ensuite. »

Dagobert contint avec peine un mouvement de douloureuse impatience.

Le révérend père continua : « M. l'abbé Gabriel a donc, par le double engagement d'un acte et d'un serment, confirmé sa donation ; bien plus, — reprit le père d'Aigrigny, — lorsqu'à son profond étonnement, comme au nôtre, le chiffre énorme de l'héritage a été connu, M. l'abbé Gabriel, fidèle à son admirable générosité, loin de se repentir de ses dons, les a pour ainsi dire consacrés de nouveau par un pieux mouvement de reconnaissance envers la Providence, car M. le notaire se rappellera sans doute, qu'après avoir embrassé M. l'abbé Gabriel avec effusion en lui disant qu'il était pour la charité un second saint Vincent de Paul, je l'ai pris par la main, et qu'il s'est ainsi que moi agenouillé pour remercier le ciel de lui avoir inspiré la pensée de faire servir ces biens immenses à la plus grande gloire du Seigneur.

— Cela est vrai, — répondit loyalement Gabriel ; — tant qu'il s'est agi seulement de moi, malgré un moment d'étourdissement causé par la révélation d'une fortune si énorme, je n'ai pas songé un instant à revenir sur la donation que j'ai librement faite.

— Dans ces circonstances, — reprit le père d'Aigrigny, — l'heure à laquelle la succession devait être fermée est venue à sonner ; M. l'abbé Gabriel étant le seul héritier présent, s'est trouvé nécessairement...

forcément, le seul et légitime possesseur de ces biens immenses... énormes... sans doute, et je m'en réjouis dans ma charité, qu'ils soient énormes, puisque, grâce à eux, beaucoup de misères vont être secourues, beaucoup de larmes vont être taries. Mais voilà que tout à coup monsieur, — et le père d'Aigrigny désigna Dagobert, — monsieur, dans un égarement que je lui pardonne du plus profond de mon âme, et qu'il se reprochera, j'en suis sûr, accourt, l'injure, la menace à la bouche, et m'accuse d'avoir fait séquestrer, je ne sais où, je ne sais quels parents, afin de les empêcher de se trouver ici... en temps utile...

— Oui, je vous accuse de cette infamie? — s'écria le soldat exaspéré par le calme et l'audace du révérend père. — Oui... et je vais...

— Encore une fois, monsieur, je vous en conjure, soyez assez bon pour me laisser continuer... vous me répondrez ensuite, — dit humblement le père d'Aigrigny de la voix la plus douce et la plus mielleuse.

— Oui, je vous répondrai et je vous confondrai, — s'écria Dagobert.

— Laisse... laisse... mon père, — dit Agricol; — tout à l'heure tu parleras. »

Le soldat se tut.

Le père d'Aigrigny continua avec une nouvelle assurance : « Sans doute, s'il existe réellement d'autres héritiers que M. l'abbé Gabriel, il est fâcheux pour eux de n'avoir pu se présenter ici en temps utile.

Eh! mon Dieu! si au lieu de défendre la cause des souffrants et des nécessiteux, je défendais mes intérêts, je serais loin de me prévaloir de cet avantage dû au hasard; mais comme mandataire de la grande famille des pauvres, je suis obligé de maintenir mes droits absolus à cet héritage, et je ne doute pas que M. le notaire ne reconnaisse la validité de mes réclamations en me mettant en possession de ces valeurs qui, après tout, m'appartiennent légitimement.

— Ma seule mission, — reprit le notaire d'une voix émue, — est de faire exécuter fidèlement la volonté du testateur. M. l'abbé Gabriel de Rennepont s'est seul présenté avant le dernier délai fixé pour la clôture de la succession. L'acte de donation est en règle; je ne puis donc refuser de lui remettre dans la personne du donataire le montant de l'héritage... »

A ces mots, Samuel cacha sa figure dans ses mains en poussant un gémissement profond, il était obligé de reconnaître la justesse rigoureuse des observations du notaire.

« Mais, monsieur! — s'écria Dagobert en s'adressant à l'homme de loi, — cela ne peut pas être..., vous ne pouvez pas laisser ainsi dépouiller deux pauvres orphelines. C'est au nom de leur père, de leur mère, que je vous parle... Je vous jure sur l'honneur, sur mon honneur de soldat, qu'on a abusé de la confiance et de la faiblesse de ma femme pour conduire les filles du maréchal Simon au couvent et

m'empêcher ainsi de les amener ici ce matin. Cela est si vrai que j'ai porté ma plainte devant un magistrat.

— Eh bien! que vous a-t-il répondu? — dit le notaire.

— Que ma déposition ne suffisait pas pour enlever ces jeunes filles du couvent où elles étaient, et que la justice informerait...

— Oui, monsieur, — reprit Agricol. — Il en a été ainsi au sujet de mademoiselle de Cardoville, que l'on retient comme folle dans une maison de santé, et qui pourtant jouit de toute sa raison; elle a, comme les filles du maréchal Simon, des droits à cet héritage. J'ai fait pour elle les mêmes démarches que mon père a faites pour les filles du maréchal Simon.

— Eh bien? — demanda le notaire.

— Malheureusement, monsieur, — répondit Agricol, — on m'a dit, comme à mon père, que, sur ma simple déposition, l'on ne pouvait agir... et que l'on aviserait. »

A ce moment, Bethsabée ayant entendu sonner à la porte du bâtiment de la rue, sortit du salon rouge à un signe de Samuel.

Le notaire reprit, en s'adressant à Agricol et à son père : « Loin de moi, messieurs, la pensée de mettre en doute votre loyauté, mais il m'est impossible, à mon grand regret, d'accorder à vos accusations, dont rien ne me prouve la réalité, assez d'importance pour suspendre la marche légale des choses;

car enfin, messieurs, de votre propre aveu, le pouvoir judiciaire, auquel vous vous êtes adressés, n'a pas cru devoir donner suite à vos dépositions, et vous a dit qu'on s'informerait, qu'on aviserait ; or, en bonne conscience, je m'adresse à vous, messieurs, puis-je, dans une circonstance aussi grave, prendre sur moi une responsabilité que des magistrats n'ont pas osé prendre ?

— Oui, au nom de la justice, de l'honneur, vous le devez, — s'écria Dagobert.

— Peut-être à votre point de vue, monsieur ; mais au mien je reste fidèle à la justice et à l'honneur en exécutant fidèlement ce qui est prescrit par la volonté sacrée d'un mourant. Du reste, rien n'est pour vous désespéré. Si les personnes dont vous prenez les intérêts se croient lésées, cela pourra donner lieu plus tard à une procédure, à un recours contre le donataire de M. l'abbé Gabriel... Mais, en attendant, il est de mon devoir de le mettre en possession immédiate des valeurs... Je me compromettrais gravement si j'agissais autrement.

Les observations du notaire paraissaient tellement selon le droit rigoureux, que Samuel, Dagobert et Agricol restèrent consternés...

Gabriel, après un moment de réflexion, parut prendre une résolution désespérée et dit au notaire d'une voix ferme : « Puisque la loi est, dans cette circonstance, impuissante à soutenir le bon droit, je prendrai, monsieur, un parti extrême ; avant de m'y résoudre, je demande une dernière fois à M. l'abbé

d'Aigrigny s'il veut se contenter de ce qui me revient de ces biens, à la condition que les autres parts de l'héritage resteront entre des mains sûres, jusqu'à ce que les héritiers au nom desquels on réclame aient pu justifier de leurs titres.

— A cette proposition je répondrai ce que j'ai déjà dit, — reprit le père d'Aigrigny. — Il ne s'agit pas ici de moi, mais d'un immense intérêt de charité ; je suis donc obligé de refuser l'offre partielle de M. l'abbé Gabriel, et de lui rappeler ses engagements de toutes sortes.

— Ainsi, monsieur, vous refusez cet arrangement, — dit Gabriel d'une voix émue.

— La charité me l'ordonne.

— Vous refusez... absolument.

— Je pense à toutes les œuvres saintes que ces trésors vont fonder pour la plus grande gloire du Seigneur, et je ne me sens ni le courage ni la volonté de faire la moindre concession.

— Alors, monsieur, — reprit le jeune prêtre d'une voix émue, — puisque vous m'y forcez, je révoque ma donation ; j'ai entendu engager seulement ce qui m'appartenait et non ce qui appartient aux autres.

— Prenez garde, monsieur l'abbé, — dit le père d'Aigrigny, — je vous ferai observer que j'ai entre les mains un serment écrit... formel...

— Je le sais, monsieur, vous avez un écrit par lequel je fais serment de ne jamais révoquer cette donation, sous quelque prétexte que ce soit, sous

peine d'encourir l'aversion et le mépris des honnêtes gens. Eh bien ! monsieur, soit,... — dit Gabriel avec une profonde amertume, — je m'exposerai à toutes les conséquences de mon parjure, vous le proclamerez partout ; je serai en butte aux dédains, à l'aversion de tous... mais Dieu me jugera... » Et le jeune prêtre essuya une larme qui roula dans ses yeux.

« Oh ! rassure-toi, mon brave enfant ! — s'écria Dagobert renaissant à l'espérance, — tous les honnêtes gens seront pour toi !

— Bien ! bien ! mon frère, — dit Agricol.

— Monsieur le notaire, — dit alors Rodin de sa petite voix aigre, — monsieur le notaire, faites donc comprendre à M. l'abbé Gabriel qu'il peut se parjurer tant qu'il lui plaît, mais que le code civil est moins commode à violer qu'une promesse simplement... et seulement... sacrée !!!...

— Parlez, monsieur, — dit Gabriel.

— Apprenez donc à M. l'abbé Gabriel, — dit Rodin, — qu'une *donation entre-rifs*, comme celle qu'il a faite au révérend père d'Aigrigny, est révocable seulement pour trois raisons, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur, trois raisons, — dit le notaire.

— La première, pour survenance d'enfant, dit Rodin, et je rougirais de parler à M. l'abbé de ce cas de nullité. Le second motif d'annulation serait l'ingratitude du donataire... Or, M. l'abbé Gabriel peut être certain de notre profonde et éternelle reconnaissance. Enfin le troisième cas de nullité est l'inexécution des vœux du donataire, relativement à

l'emploi de ses dons. Or, si mauvaise opinion que M. l'abbé Gabriel ait tout à coup prise de nous, il nous accordera du moins quelque temps d'épreuve pour le convaincre que ses dons, ainsi qu'il le désire, seront appliqués à des œuvres qui auront pour but la plus grande gloire du Seigneur.

— Maintenant, monsieur le notaire, — reprit le père d'Aigrigny, — c'est à vous de prononcer et de dire si M. l'abbé Gabriel peut ou non révoquer la donation qu'il m'a faite. »

Au moment où le notaire allait répondre, Bethsabée rentra, précédant deux nouveaux personnages qui se présentèrent dans le salon rouge, à peu de distance l'un de l'autre.

CHAPITRE X.

UN BON GÉNIE.

Le premier des deux personnages dont l'arrivée avait interrompu la réponse du notaire, était Faringhea.

A la vue de cet homme à figure sinistre, Samuel s'approcha, et lui dit : « Qui êtes-vous, monsieur ? »

Après avoir jeté un regard perçant sur Rodin, qui tressaillit imperceptiblement et reprit bientôt son sang-froid habituel, Faringhea répondit à Samuel : « Le prince Djalma est arrivé depuis peu de temps

de l'Inde, afin de se trouver ici aujourd'hui, ainsi que cela lui était recommandé par l'inscription d'une médaille qu'il portait au cou...

— Lui aussi! — s'écria Gabriel, qui, on le sait, avait été le compagnon de navigation de l'Indien depuis les Açores, où le bâtiment venant d'Alexandrie avait relâché, — lui aussi héritier... En effet... pendant la traversée, le prince m'a dit que sa mère était d'origine française... Mais, sans doute, il a cru devoir me cacher le but de son voyage... Oh! c'est un noble et courageux jeune homme que cet Indien; où est-il?»

L'Étrangleur jeta un nouveau regard sur Rodin, et dit en accentuant lentement ses paroles : « J'ai quitté le prince hier soir... il m'a confié que, quoiqu'il eût un assez grand intérêt à se trouver ici, il se pourrait qu'il sacrifiât cet intérêt à d'autres circonstances;... j'ai passé la nuit dans le même hôtel que lui... Ce matin, lorsque je me suis présenté pour le voir, on m'a appris qu'il était déjà sorti... Mon amitié pour lui m'a engagé à venir dans cette maison, espérant que les informations que je pouvais donner sur le prince seraient peut-être utiles. »

En ne disant pas un mot du guet-apens où il était tombé la veille, en se taisant sur les machinations de Rodin à l'égard de Djalma, en attribuant surtout l'absence de ce dernier à une cause volontaire, l'Étrangleur voulait évidemment servir le *socius*, comptant bien que celui-ci saurait récompenser sa discrétion.

Il est inutile de dire que Faringhea mentait effrontément. Après être parvenu dans la matinée à s'échapper de sa prison, par un prodige de ruse, d'adresse et d'audace, il avait couru à l'hôtel où il avait laissé Djalma ; là, il avait su qu'un homme et une femme d'un âge et d'une physionomie des plus respectables, se disant les parents du jeune Indien, avaient demandé à le voir, et qu'effrayés de l'état de dangereuse somnolence où il paraissait plongé, ils l'avaient fait transporter dans leur voiture, afin de l'emmener chez eux et de lui donner les soins nécessaires.

« Il est fâcheux, — dit le notaire, — que cet héritier ne se soit pas non plus présenté ; mais il est malheureusement déchu de ses droits à l'immense héritage dont il s'agit.

— Ah!... il s'agissait d'un immense héritage, » dit Faringhea en regardant fixement Rodin, qui détourna prudemment la vue.

Le second des deux personnages, dont nous avons parlé, entrait en ce moment. C'était le père du maréchal Simon, un vieillard de haute stature, encore alerte et vigoureux pour son âge ; ses cheveux étaient blancs et ras ; sa figure, légèrement colorée, exprimait à la fois la finesse, la douceur et l'énergie. Agricol alla vivement à sa rencontre.

« Vous ici, monsieur Simon ? — s'écria-t-il.

— Oui, mon garçon, — dit le père du maréchal en serrant cordialement la main d'Agricol, — j'arrive à l'instant de voyage. M. Hardy devait se trou-

ver ici pour affaire d'héritage, à ce qu'il suppose; mais comme il est encore absent de Paris pour quelque temps, il m'a chargé de...

— Lui aussi... héritier... M. François Hardy... — s'écria Agricol en interrompant le vieil ouvrier.

— Mais comme tu es pâle et bouleversé!... mon garçon. Qu'y a-t-il donc? — reprit le père du maréchal en regardant autour de lui avec étonnement, de quoi s'agit-il donc?

— De quoi il s'agit? de vos petites-filles que l'on vient de dépouiller, — s'écria Dagobert désespéré en s'approchant du chef d'atelier, — et c'est pour assister à cette indignité que je les ai amenées du fond de la Sibérie.

— Vous... — reprit le vieil ouvrier en cherchant à reconnaître les traits du soldat; — mais vous êtes donc...

— Dagobert...

— Vous... vous... si généreusement dévoué à mon fils, — s'écria le père du maréchal; et il serra les mains de Dagobert entre les siennes avec effusion. — Mais n'avez-vous pas parlé de la fille de Simon?...

— De ses filles... car il est plus heureux qu'il ne le croit, — dit Dagobert, — ces pauvres enfants sont jumelles.

— Et où sont-elles? — demanda le vieillard.

— Au couvent...

— Au couvent!

— Oui, par la trahison de cet homme qui, en les y retenant, les a fait déshériter.

— Quel homme?

— Le marquis d'Aigrigny...

— Le plus mortel ennemi de mon fils, — s'écria le vieil ouvrier en jetant un regard d'aversion sur le père d'Aigrigny, dont l'audace ne se démentait pas.

— Et ce n'est pas tout, — reprit Agricol; — M. Hardy, mon digne et brave patron, est aussi malheureusement déchu de ses droits à cet immense héritage.

— Que dis-tu? — s'écria le père du maréchal Simon; — mais M. Hardy ignorait qu'il s'agissait pour lui d'intérêts aussi importants... Il est parti précipitamment pour aller rejoindre un de ses amis qui avait besoin de lui. »

A chacune de ces révélations successives, Samuel sentait augmenter son désespoir; mais il ne pouvait que gémir, car, malheureusement, la volonté du testateur était formelle.

Le père d'Aigrigny, impatient de mettre fin à cette scène qui l'embarrassait cruellement malgré son calme apparent, dit au notaire d'une voix grave et pénétrée : « Il faut pourtant que tout ceci ait un terme, monsieur; si la calomnie pouvait m'atteindre, j'y répondrais victorieusement par les faits qui viennent de se produire... Pourquoi attribuer à d'odieuses combinaisons l'absence des héritiers aux noms desquels ce soldat et son fils réclament si injurieusement? Pourquoi leur absence serait-elle moins

explicable que celle de ce jeune Indien? que celle de M. Hardy qui, ainsi que le dit son homme de confiance, ignorait l'importance des intérêts qui l'appelaient ici? N'est-il pas plus probable que les filles de M. le maréchal Simon et que mademoiselle de Cardoville, par des raisons très-naturelles, n'ont pu se présenter ici ce matin? Encore une fois, ceci a trop duré; je crois que M. le notaire pensera comme moi que cette révélation de nouveaux héritiers ne change absolument rien à la question que j'avais l'honneur de lui poser tout à l'heure, à savoir : que comme mandataire des pauvres, auxquels M. l'abbé Gabriel a fait don de tout ce qu'il possédait... je demeure, malgré sa tardive et illégale opposition, seul possesseur de ces biens, que je me suis engagé et que je m'engage encore, à la face de tous dans ce moment solennel, à employer pour la plus grande gloire du Seigneur... Veuillez répondre nettement, monsieur le notaire, et terminer ainsi une scène pénible pour tous...

— Monsieur, — reprit le notaire d'une voix solennelle, — en mon âme et conscience, au nom de la justice et de la loi, fidèle et impartial exécuteur des dernières volontés de M. Marius de Rennepont, je déclare que, par le fait de la donation de M. l'abbé Gabriel de Rennepont, vous êtes, vous, monsieur l'abbé d'Aigrigny, seul possesseur de ces biens, dont à l'heure même je vous mets en jouissance, afin que vous en disposiez selon les vœux du donateur. »

Ces mots, prononcés avec conviction et gravité,

renversèrent les dernières et vagues espérances que les défenseurs des héritiers auraient encore pu conserver.

Samuel devint plus pâle qu'il ne l'était habituellement ; il serra convulsivement la main de Bethsabée, qui s'était rapprochée de lui, et de grosses larmes coulèrent lentement sur les joues des deux vieillards.

Dagobert et Agricol étaient plongés dans un morne accablement ; frappés du raisonnement du notaire, qui disait ne pouvoir accorder plus de créance et d'autorité à leurs réclamations que les magistrats eux-mêmes ne leur en avaient accordé, ils se voyaient forcés de renoncer à tout espoir.

Gabriel souffrait plus que personne ; il éprouvait de terribles remords en songeant que, par son aveuglement, il était la cause et l'instrument involontaire de cette abominable spoliation. Aussi, lorsque le notaire, après s'être assuré de la quotité des valeurs renfermées dans le coffret de cèdre, dit au père d'Aigrigny : « Prenez possession de cette cassette, monsieur ; »

Gabriel s'écria avec un découragement amer, un désespoir profond : « Hélas ! l'on dirait que, dans ces circonstances, une inexorable fatalité s'appesantit sur tous ceux qui sont dignes d'intérêt, d'affection ou de respect... Oh ! mon Dieu, — ajouta le jeune prêtre en joignant les mains avec ferveur, — votre souveraine justice ne peut pas permettre le triomphe d'une pareille iniquité !!! »

On eût dit que le ciel exauçait la prière du missionnaire... A peine eut-il parlé qu'il se passa une chose étrange.

Rodin, sans attendre la fin de l'invocation de Gabriel, avait, selon l'autorisation du notaire, enlevé la cassette entre ses bras, sans pouvoir retenir une violente aspiration de joie et de triomphe.

A ce moment même où le père d'Aigrigny et le *socius* se croyaient enfin possesseurs du trésor, la porte de l'appartement dans lequel on avait entendu sonner la pendule, s'ouvrit tout à coup.

Une femme apparut sur le seuil...

A sa vue, Gabriel poussa un grand cri et resta foudroyé.

Samuel et Bethsabée tombèrent à genoux les mains jointes. Les deux Israélites se sentaient ranimés par une inexplicable espérance.

Tous les autres acteurs de cette scène restèrent frappés de stupeur...

Rodin... Rodin lui-même... recula de deux pas et replaça sur la table la cassette d'une main tremblante.

Quoiqu'il n'y eût rien que de très-naturel dans cet incident, une femme apparaissant sur le seuil d'une porte qu'elle vient d'ouvrir, il se fit un moment de silence profond, solennel.

Toutes les poitrines étaient oppressées, haletantes. Tous enfin, à la vue de cette femme, éprouvaient une surprise mêlée d'une sorte de frayeur, d'une angoisse indéfinissable... car cette femme semblait

être le vivant original du portrait placé dans ce salon depuis cent cinquante ans. C'était la même coiffure, la même robe à plis un peu traînants, la même physionomie empreinte d'une tristesse poignante et résignée.

Cette femme s'avança lentement, et sans paraître s'apercevoir de la profonde impression que causait sa présence. Elle s'approcha de l'un des meubles incrustés de cuivre et d'étain, poussa un ressort dissimulé dans les moulures de bronze doré, ouvrit ainsi le tiroir supérieur de ce meuble, y prit une enveloppe de parchemin cacheté, puis, s'avançant auprès de la table, plaça ce papier devant le notaire, qui, jusqu'alors immobile et muet, le prit machinalement.

Après avoir jeté sur Gabriel, qui semblait fasciné par sa présence, un long regard mélancolique et doux, cette femme se dirigea vers la porte du vestibule restée ouverte. En passant auprès de Samuel et de Bethsabée, toujours agenouillés, elle s'arrêta un instant, inclina sa belle tête vers les deux vieillards, les contempla avec une tendre sollicitude; puis, après leur avoir donné ses mains à baiser, elle disparut aussi lentement qu'elle avait apparu... après avoir jeté un dernier regard sur Gabriel.

Le départ de cette femme sembla rompre le charme sous lequel tous les assistants étaient restés pendant quelques minutes.

Gabriel rompit le premier le silence, en murmu-

rant d'une voix altérée : « C'est elle !... encore elle... ici... dans cette maison !

— Qui... elle... mon frère ? » dit Agricol, inquiet de la pâleur et de l'air presque égaré du missionnaire, car le forgeron, n'ayant pas remarqué jusqu'alors l'étrange ressemblance de cette femme avec le portrait, partageait cependant, sans pouvoir s'en rendre compte, la stupeur générale.

Dagobert et Faringhea se trouvaient dans une pareille situation d'esprit.

« Cette femme, quelle est-elle ?... — reprit Agricol en prenant la main de Gabriel, qu'il sentit humide et glacée.

— Regarde !... — dit le jeune prêtre ; — il y a plus d'un siècle et demi que ces tableaux sont là... » Et du geste il indiqua les deux portraits devant lesquels il était alors assis.

Au mouvement de Gabriel, Agricol, Dagobert et Faringhea levèrent les yeux sur les deux portraits placés de chaque côté de la cheminée...

Trois exclamations se firent entendre à la fois.

« C'est elle... c'est la même femme ! — s'écria le forgeron stupéfait ; — et depuis cent cinquante ans son portrait est ici !...

— Que vois-je ?... l'ami et l'émissaire du maréchal Simon ! — s'écria Dagobert en contemplant le portrait de l'homme. — Oui, c'est bien la figure de celui qui est venu nous trouver en Sibérie l'an passé... Oh ! je le reconnais à son air triste et doux, et aussi à ses sourcils noirs qui n'en font qu'un.

— Mes yeux ne me trompent pas... non... c'est bien l'homme au front rayé de noir, que nous avons étranglé et enterré au bord du Gange, — se disait tout bas Faringhea en frémissant d'épouvante, — l'homme que l'un des fils de Bohwanie, l'an passé, à Java, dans les ruines de Tchandi... assurait avoir rencontré depuis le meurtre près de l'une des portes de Bombay... Cet homme maudit qui, disait-il, laissait partout après lui... la mort sur son passage... et il y a un siècle et demi que cette peinture existe! »

Et ainsi que Dagobert et Agricol, l'Étrangleur ne pouvait détacher ses yeux de ce portrait étrange.

« Quelle mystérieuse ressemblance! — pensait le père d'Aigrigny;... puis, comme frappé d'une idée subite, il dit à Gabriel : — Mais cette femme est celle qui vous a sauvé la vie en Amérique?

— C'est elle-même... — répondit Gabriel en tressaillant, — et pourtant elle m'avait dit qu'elle s'en allait vers le nord de l'Amérique... — ajouta le jeune prêtre en se parlant à lui-même.

— Mais comment se trouve-t-elle ici dans cette maison? — dit le père d'Aigrigny en s'adressant à Samuel. — Répondez, gardien... Cette femme s'était donc introduite ici avant nous ou avec vous?...

— Je suis entré ici le premier et seul, lorsque pour la première fois, depuis un siècle et demi, la porte a été ouverte, — dit gravement Samuel.

— Alors, comment expliquez-vous la présence de cette femme ici? — ajouta le père d'Aigrigny.

— Je ne cherche pas à expliquer, — dit le juif :

— je vois... je crois... et maintenant j'espère, — ajouta-t-il en regardant Bethsabée avec une expression indéfinissable.

— Mais, encore une fois, vous devez expliquer la présence de cette femme, — dit le père d'Aigrigny, qui se sentait vaguement inquiet, — qui est-elle ? comment est-elle ici ?

— Tout ce que je sais, monsieur, c'est que, d'après ce que m'a souvent dit mon père, il existe des communications souterraines entre cette maison et des endroits éloignés de ce quartier.

— Ah ! maintenant rien de plus simple, — dit le père d'Aigrigny ; — il reste seulement à savoir quel était le but de cette femme en s'introduisant ainsi dans cette maison. Quant à cette singulière ressemblance avec ce portrait, c'est un jeu de la nature. »

Rodin avait partagé l'émotion générale lors de l'apparition de cette femme mystérieuse ; mais lorsqu'il l'eut vue remettre au notaire un paquet cacheté, le *socius*, au lieu de se préoccuper de l'étrangeté de cette apparition, ne fut plus préoccupé que du violent désir de quitter cette maison avec le trésor désormais acquis à la compagnie ; il éprouvait une vague inquiétude à l'aspect de l'enveloppe cachetée de noir, que la protectrice de Gabriel avait remise au notaire, et que celui-ci tenait machinalement entre ses mains. Le *socius,* jugeant donc très-opportun et très à propos de disparaître avec la cassette au milieu de la stupeur et du silence qui duraient encore, poussa légèrement du coude le père

d'Aigrigny, lui fit un signe d'intelligence, et, prenant le coffret de cèdre sous son bras, se dirigea vers la porte.

« Un moment, monsieur, — lui dit Samuel en se levant et lui barrant le passage ; — je prie M. le notaire d'examiner l'enveloppe qui vient de lui être remise ;... vous sortirez ensuite...

— Mais, monsieur, — dit Rodin en essayant de forcer le passage, — la question est définitivement jugée en faveur du père d'Aigrigny... Ainsi permettez...

— Je vous dis, monsieur, — reprit le vieillard d'une voix retentissante, — que ce coffret ne sortira pas d'ici avant que M. le notaire ait pris connaissance de l'enveloppe que l'on vient de lui remettre. »

Ces mots de Samuel attirèrent l'attention de tous.

Rodin fut forcé de revenir sur ses pas...

Malgré sa fermeté, le juif frissonna au regard implacable qu'à ce moment lui lança Rodin.

Le notaire, s'étant rendu au vœu de Samuel, examinait l'enveloppe avec attention.

« Ciel!... — s'écria-t-il tout à coup, — que vois-je?... Ah! tant mieux! »

A l'exclamation du notaire, tous les yeux se tournèrent vers lui.

« Oh! lisez, lisez, monsieur, — s'écria Samuel en joignant les mains, — mes pressentiments ne m'auront peut-être pas trompé!

— Mais, monsieur, — dit le père d'Aigrigny au

notaire, commençant à partager les anxiétés de Rodin ; — mais, monsieur... quel est ce papier ?

— Un codicille, — reprit le notaire, — un codicille qui remet tout en question.

— Comment, monsieur, — s'écria le père d'Aigrigny avec fureur en s'approchant vivement du notaire, — tout est remis en question ? et de quel droit ?

— C'est impossible, — ajouta Rodin, — nous protestons.

— Gabriel... mon père... Écoutez donc, — s'écria Agricol, — tout n'est pas perdu... il y a de l'espoir. Gabriel, entends-tu ? il y a de l'espoir.

— Que dis-tu ?... — reprit le jeune prêtre en se levant, et croyant à peine ce que lui disait son frère adoptif.

— Messieurs, — dit le notaire, — je dois vous donner lecture de la suscription de cette enveloppe... Elle change ou plutôt elle ajourne toutes les dispositions testamentaires.

— Gabriel, — s'écria Agricol en sautant au cou du missionnaire, — tout est ajourné, rien n'est perdu !!!

— Messieurs, écoutez, — reprit le notaire, et il lut ce qui suit :

Ceci est un codicille qui, pour des raisons que l'on trouvera déduites sous ce pli, ajourne et proroge au 1^er^ *juin* 1832, *mais sans les changer aucunement, toutes les dispositions contenues dans le*

testament fait par moi aujourd'hui à une heure de relevée... La maison sera refermée et les fonds seront toujours laissés au dépositaire, pour être, le 1er *juin* 1852, *distribués aux ayants droit.*

Villetaneuse... cejourd'hui 15 *février* 1682, *à onze heures du soir.*

MARIUS DE RENNEPONT.

— Je m'inscris en faux contre ce codicille ! — s'écria le père d'Aigrigny livide de désespoir et de rage.

— La femme qui l'a remis aux mains du notaire nous est suspecte... — ajouta Rodin. — Ce codicille est faux.

— Non, monsieur, — dit sévèrement le notaire ; — car je viens de comparer les deux signatures, et elles sont absolument semblables... Du reste... ce que je disais ce matin pour les héritiers non présents vous est applicable :... vous pouvez attaquer l'authenticité de ce codicille ; mais tout demeure en suspens et comme non avenu... puisque le délai pour la clôture de la succession est prorogé à trois mois et demi... »

Lorsque le notaire eut prononcé ces derniers mots, les ongles de Rodin étaient saignants ;... pour la première fois ses lèvres blafardes parurent rouges.

« Oh ! mon Dieu ! vous m'avez entendu... vous m'avez exaucé... — s'écria Gabriel agenouillé et joignant les mains avec une religieuse ferveur et

en tournant vers le ciel son angélique figure ; — votre souveraine justice ne pouvait laisser l'iniquité triomphante.

— Que dis-tu, mon brave enfant ? — s'écria Dagobert, qui, dans le premier étourdissement de la joie, n'avait pas bien compris la portée de ce codicille.

— Tout est reculé, mon père, — s'écria le forgeron ; — le délai pour se présenter est fixé à trois mois et demi, à dater d'aujourd'hui... Et maintenant que ces gens-là sont démasqués...—Agricol désigna Rodin et le père d'Aigrigny, — il n'y a plus rien à craindre d'eux ; on sera sur ses gardes, et les orphelines, mademoiselle de Cardoville, mon digne patron M. Hardy et le jeune Indien rentreront dans leurs biens. »

. . . . . .

Il faut renoncer à peindre l'ivresse, le délire de Gabriel et d'Agricol, de Dagobert et du père du maréchal Simon, de Samuel et de Bethsabée.

Faringhea seul resta morne et sombre devant le portrait de l'homme au front rayé de noir.

Quant à la fureur du père d'Aigrigny et de Rodin, en voyant Samuel reprendre le coffret de cèdre, il faut aussi renoncer à la peindre...

Sur l'observation du notaire, qui emporta le codicille pour le faire ouvrir selon les formules de la loi, Samuel comprit qu'il était plus prudent de déposer à la banque de France les immenses valeurs dont on le savait détenteur.

Pendant que tous les cœurs généreux qui avaient un moment tant souffert, débordaient de bonheur, d'espérance et d'allégresse, le père d'Aigrigny et Rodin quittaient cette maison la rage et la mort dans l'âme.

Le révérend père monta dans sa voiture et dit à ses gens : « A l'hôtel Saint-Dizier! »

Puis, éperdu, anéanti, il tomba sur les coussins en cachant sa figure dans ses mains et poussant un long gémissement.

Rodin s'assit auprès de lui... et contempla avec un mélange de courroux et de mépris cet homme ainsi abattu et affaissé.

« Le lâche!... — se dit-il tout bas. — Il désespère... pourtant... »

. . . . . .

Au bout d'un quart d'heure, la voiture arriva rue de Babylone et entra dans la cour de l'hôtel de Saint-Dizier.

CHAPITRE XI.

LES PREMIERS SONT LES DERNIERS, LES DERNIERS SONT LES PREMIERS.

La voiture du père d'Aigrigny arriva rapidement à l'hôtel de Saint-Dizier.

Pendant toute la route, Rodin resta muet, se con-

tentant d'observer et d'écouter attentivement le père d'Aigrigny, qui exhala les douleurs et les furies de ses déceptions dans un long monologue entrecoupé d'exclamations, de lamentations, d'indignations, à l'endroit des impitoyables coups de la destinée qui ruinent en un moment les espérances les mieux fondées.

Lorsque la voiture du père d'Aigrigny entra dans la cour et s'arrêta devant le péristyle de l'hôtel de Saint-Dizier, on put apercevoir derrière les vitres d'une fenêtre, et à demi cachée par les plis d'un rideau, la figure de la princesse; dans son ardente anxiété elle venait voir si c'était le père d'Aigrigny qui arrivait. Bien plus, au mépris de toute convenance, cette grande dame d'apparences ordinairement si réservées, si formalistes, sortit précipitamment de son appartement et descendit quelques-unes des marches de l'escalier pour courir au-devant du père d'Aigrigny, qui gravissait les degrés d'un air abattu. La princesse, à l'aspect de la physionomie livide, bouleversée du révérend père, s'arrêta brusquement et pâlit... elle soupçonna que tout était perdu... Un regard rapidement échangé avec son ancien amant ne lui laissa aucun doute sur l'issue qu'elle redoutait.

Rodin suivait humblement le révérend père.

Tous deux, précédés de la princesse, entrèrent bientôt dans son cabinet.

La porte fermée, la princesse, s'adressant au père

d'Aigrigny avec une angoisse indicible, s'écria : « Que s'est-il donc passé ?... »

Au lieu de répondre à cette question, le révérend père, les yeux étincelants de rage, les lèvres blanches, les traits contractés, regarda la princesse en face et lui dit : « Savez-vous à combien s'élève cet héritage que nous croyions de quarante millions ?...

— Je comprends, — s'écria la princesse, — on nous a trompés... cet héritage se réduit à rien ;... vous avez agi en pure perte.

— Oui... nous avons agi en pure perte, — répondit le révérend père, les dents serrées de colère. — En pure perte ! ! ! et il ne s'agissait pas de quarante millions... mais de deux cent douze millions...

— Deux cent douze millions !... — répéta la princesse avec stupeur en reculant d'un pas ; — c'est impossible...

— Je les ai vus, vous dis-je, en valeurs renfermées dans un coffret inventorié par le notaire.

— Deux cent douze millions ! — reprit la princesse avec accablement ; — mais c'était une puissance immense, souveraine... Et vous avez renoncé... et vous n'avez pas lutté, par tous les moyens possibles, jusqu'aux derniers moments ?...

— Eh ! madame, j'ai fait tout ce que j'ai pu ! ! malgré la trahison de Gabriel, qui, ce matin même, a déclaré qu'il nous reniait... qu'il se séparait de la compagnie.

— L'ingrat ! — dit naïvement la princesse.

— L'acte de donation que j'avais eu la précaution

de faire légaliser par le notaire était en si bonne forme, que, malgré les réclamations de cet enragé de soldat et de son fils, le notaire m'avait mis en possession de ce trésor.

— Deux cent douze millions ! — répéta la princesse en joignant les mains. — En vérité... c'est comme un rêve.

— Oui, — répondit amèrement le père d'Aigrigny, — pour nous cette possession a été un rêve, car on a découvert un codicille qui prorogeait à trois mois et demi toutes les dispositions testamentaires ; or, maintenant l'éveil est donné, par nos précautions mêmes, à cette bande d'héritiers ;... ils connaissent l'énormité de la somme ;... ils sont sur leurs gardes ; tout est perdu.

— Mais ce codicille, quel est donc l'être maudit qui l'a fait connaître ?

— Une femme.

— Quelle femme ?

— Je ne sais quelle créature nomade que ce Gabriel a, dit-il, rencontrée déjà en Amérique, et qui lui a sauvé la vie...

— Et comment cette femme se trouvait-elle là ? Comment savait-elle l'existence de ce codicille ?

— Tout ceci, je le crois, était convenu avec un misérable juif, gardien de cette maison, et dont la famille est dépositaire des fonds depuis trois générations ; il avait sans doute quelque instruction secrète... dans le cas où l'on soupçonnerait les héritiers d'être retenus ; car, dans son testament... ce

Marius de Rennepont avait prévu que la compagnie surveillerait sa race.

— Mais, ne peut-on plaider sur la valeur de ce codicille ?

— Plaider... dans ce temps-ci ? plaider pour une affaire de testament ? nous exposer sans certitude de succès à mille clameurs ? il est déjà bien assez fâcheux que tout ceci doive s'ébruiter... Ah ! c'est affreux... et au moment de toucher au but... après tant de peines ! une affaire poursuivie avec tant de soins, tant de persistance depuis un siècle et demi !

— Deux cent douze millions... — dit la princesse ; — ce n'était plus en pays étranger que l'ordre s'établissait ; c'est en France, au cœur de la France qu'il s'imposait avec de telles ressources...

— Oui, — reprit le père d'Aigrigny avec amertume, — et, par l'éducation, nous nous emparions de toute la génération naissante... C'était politiquement d'une portée incalculable ; — puis, frappant du pied, il reprit : — Je vous dis que c'est à en devenir fou de rage, une affaire si sagement, si habilement, si patiemment conduite !...

— Ainsi, aucun espoir ?

— Le seul est que ce Gabriel ne rétracte pas sa donation en ce qui le concerne. Ce qui serait déjà considérable... car sa part s'élèverait seule à trente millions.

— Mais c'est énorme.... mais c'est presque ce que vous espériez, — s'écria la princesse ; — alors pourquoi vous désespérer ?

— Parce qu'il est évident que Gabriel plaidera contre cette donation ; si légale qu'elle soit, il trouvera moyen de la faire annuler, maintenant que le voilà libre, éclairé sur nous, et entouré de sa famille adoptive ; je vous dis que tout est perdu ; il ne reste aucun espoir. Je crois même prudent d'écrire à Rome pour obtenir la permission de quitter Paris pendant quelque temps. Cette ville m'est odieuse.

— Oh ! oui, je le vois... il faut qu'il n'y ait plus d'espoir... pour que vous, mon ami, vous vous décidiez presque à fuir... »

Et le père d'Aigrigny restait complétement anéanti, démoralisé ; ce coup terrible avait brisé en lui tout ressort, toute énergie ; il se jeta dans un fauteuil avec accablement.

Pendant l'entretien précédent, Rodin était modestement resté debout auprès de la porte, tenant son vieux chapeau à la main. Deux ou trois fois, à certains passages de la conversation du père d'Aigrigny et de la princesse, la face cadavéreuse du *socius,* qui paraissait en proie à un courroux concentré, s'était légèrement colorée, ses flasques paupières étaient devenues rouges comme si le sang lui eût monté à la tête ensuite d'une violente lutte intérieure... puis, son morne visage avait repris sa teinte blafarde.

« Il faut que j'écrive à l'instant à Rome pour annoncer cet échec... qui devient un événement de la plus haute importance, puisqu'il renverse d'immenses espérances, » dit le père d'Aigrigny avec abattement.

Le révérend père était resté assis ; montrant, d'un geste, une table à Rodin, il lui dit d'une voix brusque et hautaine : « Écrivez... »

Le *socius* posa son chapeau par terre, répondit par un salut respectueux à l'ordre du révérend père, et le cou tors, la tête basse, la démarche oblique, il alla s'asseoir sur le bord du fauteuil placé devant le bureau ; puis, prenant du papier et une plume, silencieux et immobile, il attendit la dictée de son supérieur.

« Vous permettez, princesse ? » dit le père d'Aigrigny à madame de Saint-Dizier.

Celle-ci répondit par un mouvement d'impatience, qui semblait reprocher au père d'Aigrigny sa demande formaliste.

Le révérend père s'inclina et dicta ces mots d'une voix sourde et oppressée :

« Toutes nos espérances, devenues récemment » presque des certitudes, viennent d'être déjouées » subitement. L'affaire Rennepont, malgré tous les » soins, toute l'habileté employés jusqu'ici, a échoué » complétement et sans retour. Au point où en sont » les choses, c'est malheureusement plus qu'un in- » succès... c'est un événement des plus désastreux » pour la compagnie, dont les droits étaient d'ailleurs » moralement évidents sur ces biens, distraits frau- » duleusement d'une confiscation faite en sa faveur... » J'ai du moins la conscience d'avoir tout fait, jus- » qu'au dernier moment, pour défendre et assurer » nos droits. Mais il faut, je le répète, considérer

» cette importante affaire comme absolument et à » jamais perdue, et n'y plus songer. »

Le père d'Aigrigny dictait ceci en tournant le dos à Rodin.

Au brusque mouvement que fit le *socius* en se levant et en jetant sa plume sur la table, au lieu de continuer à écrire, le révérend père se retourna, et regardant Rodin avec un profond étonnement, il lui dit : « Eh bien !... que faites-vous ?

— Il faut en finir... cet homme extravague ! ! — dit Rodin en se parlant à lui-même, et en s'avançant lentement vers la cheminée.

— Comment !... vous quittez votre place... vous n'écrivez pas ? — dit le révérend père stupéfait. Puis, s'adressant à la princesse, qui partageait son étonnement, il ajouta en désignant le *socius* d'un coup d'œil méprisant : Ah çà ! mais il perd la tête...

— Pardonnez-lui, — reprit madame de Saint-Dizier, — c'est sans doute le souci que lui cause la ruine de cette affaire.

— Remerciez madame la princesse, retournez à votre place, et continuez d'écrire, » dit le père d'Aigrigny à Rodin d'un ton de compassion dédaigneuse ; et d'un doigt impérieux il lui montra la table.

Le *socius*, parfaitement indifférent à ce nouvel ordre, s'approcha de la cheminée, et se tournant il redressa son dos voûté, se campa ferme sur ses jarrets, frappa le tapis du talon de ses gros souliers huilés, croisa ses mains derrière les pans de sa vieille

redingote graisseuse, et, redressant la tête, regarda fixement le père d'Aigrigny.

Le *socius* n'avait pas dit un mot, mais ses traits hideux, alors légèrement colorés, révélaient tout à coup une telle conscience de sa supériorité, un si souverain mépris pour le père d'Aigrigny, une audace si calme, et pour ainsi dire si sereine, que le révérend père et la princesse restèrent confondus. Ils se sentaient étrangement dominés et imposés par ce vieux petit homme si laid et si sordide.

Le père d'Aigrigny connaissait trop les coutumes de sa compagnie pour croire son humble secrétaire capable de prendre subitement, sans motif ou plutôt sans un droit positif, ces airs de supériorité transcendante... Bien tard, trop tard, le révérend père comprit que ce subordonné pouvait bien être à la fois un espion et une sorte d'auxiliaire expérimenté qui, selon les constitutions de l'ordre, avait pouvoir et mission, dans certains cas urgents, de destituer et de remplacer provisoirement l'agent incapable auprès duquel on le plaçait préalablement comme *surveillant*.

Le révérend père ne se trompait pas ; depuis le général jusqu'aux provinciaux, jusqu'aux recteurs des colléges, tous les membres supérieurs de la compagnie ont, auprès d'eux, souvent tapis, à leur insu, dans les fonctions en apparence les plus infimes, des hommes très-capables de remplir leurs fonctions à un moment donné, et qui, à cet effet, correspondent incessamment et directement avec Rome.

Du moment où Rodin se fut ainsi posé, les manières ordinairement hautaines du père d'Aigrigny changèrent à l'instant ; quoiqu'il lui en coûtât beaucoup, il lui dit avec une hésitation remplie de déférence : « Vous avez sans doute pouvoir de me commander... à moi... qui vous ai jusqu'ici commandé ? »

Rodin, sans répondre, tira de son portefeuille gras et éraillé un pli timbré des deux côtés, où étaient écrites quelques lignes en latin.

Après avoir lu, le père d'Aigrigny approcha respectueusement, religieusement, ce papier de ses lèvres, puis il le rendit à Rodin, en s'inclinant profondément devant lui. Lorsque le père d'Aigrigny releva la tête, il était pourpre de dépit et de honte ; malgré son habitude d'obéissance passive et d'immuable respect pour les volontés de l'ordre, il éprouvait un amer, un violent courroux de se voir si brusquement dépossédé... Ce n'était pas tout encore... Quoique depuis très-longtemps toute relation de galanterie eût cessé entre lui et madame de Saint-Dizier, celle-ci n'en était pas moins pour lui une femme... et souffrir cet humiliant échec devant une femme lui était doublement cruel, car, malgré son entrée dans l'ordre, il n'avait pas complétement dépouillé l'homme du monde...

De plus, la princesse, au lieu de paraître peinée, révoltée, de cette transformation subite du supérieur en subalterne, et du subalterne en supérieur, regardait Rodin avec une sorte de curiosité mêlée d'intérêt. Comme femme... et comme femme âprement

ambitieuse, cherchant à s'attacher à toutes les hautes influences, la princesse aimait ces sortes de contrastes ; elle trouvait à bon droit curieux et intéressant de voir cet homme, presque en haillons, chétif et d'une laideur ignoble, naguère encore le plus humble des subordonnés, dominer de toute l'élévation de l'intelligence qu'on lui savait nécessairement, dominer, disons-nous, le père d'Aigrigny, grand seigneur par sa naissance, par l'élégance de ses manières, et naguère encore si considérable dans sa compagnie. De ce moment, comme personnage important, Rodin effaça complétement le père d'Aigrigny dans l'esprit de la princesse.

Le premier mouvement d'humiliation passé, le révérend père d'Aigrigny, quique son orgueil saignât à vif, mit au contraire tout son amour-propre, tout son savoir-vivre d'homme de bonne compagnie à redoubler de courtoisie envers Rodin, devenu son supérieur par un si brusque revirement de fortune.

Mais l'ex-*socius*, incapable d'apprécier ou plutôt de reconnaître ces nuances délicates, s'établit carrément, brutalement et impérieusement dans sa nouvelle position, non par réaction d'orgueil froissé, mais par conscience de ce qu'il valait ; une longue pratique du père d'Aigrigny lui avait révélé l'infériorité de ce dernier.

« Vous avez jeté la plume, — dit le père d'Aigrigny à Rodin avec une extrême déférence, — lorsque je vous dictais cette note pour Rome ;... me ferez-vous la grâce de m'apprendre en quoi... j'ai mal agi ?

— A l'instant même, — reprit Rodin de sa voix aiguë et incisive ; — pendant longtemps, quoique cette affaire me parût au-dessus de vos forces,... je me suis abstenu :... et pourtant que de fautes!... quelle pauvreté d'invention!... quelle grossièreté dans les moyens employés par vous pour la mener à bonne fin!...

— J'ai peine à comprendre... vos reproches... — répondit doucement le père d'Aigrigny, quoiqu'une secrète amertume perçât dans son apparente soumission : — le succès n'était-il pas certain sans ce codicille?... N'avez-vous pas contribué vous-même... à ces mesures que vous blâmez à cette heure?

— Vous commandiez alors... et j'obéissais... vous étiez d'ailleurs sur le point de réussir... non à cause des moyens dont vous vous êtes servi... mais malgré ces moyens, d'une maladresse, d'une brutalité révoltantes...

— Monsieur... vous êtes sévère, — dit le père d'Aigrigny.

— Je suis juste... Faut-il donc des prodiges d'habileté pour enfermer quelqu'un dans une chambre et fermer ensuite la porte à double tour?... Hein!... Eh bien! avez-vous fait autre chose?... Non... certes! Les filles du général Simon? à Leipsick emprisonnées, à Paris enfermées au couvent ; Adrienne de Cardoville? enfermée ; Couche-tout-Nu? en prison... Djalma? un narcotique... Un seul moyen ingénieux et mille fois plus sûr, parce qu'il agissait moralement

et non matériellement, a été employé pour éloigner M. Hardy... Quant à vos autres procédés... allons donc!... mauvais, incertains, dangereux... Pourquoi? parce qu'ils étaient violents, et qu'on répond à la violence par la violence; alors ce n'est plus une lutte d'hommes fins, habiles, opiniâtres, voyant dans l'ombre, où ils marchent toujours... c'est un combat de crocheteurs au grand soleil. Comment? bien qu'en agissant sans cesse, nous devons avant tout nous effacer, disparaître, et vous ne trouvez rien de plus intelligent que d'appeler l'attention sur nous par des moyens d'une sauvagerie et d'un retentissement déplorables... Pour plus de mystère, c'est la garde, c'est le commissaire de police, ce sont des geôliers que vous prenez pour complices... Mais cela fait pitié, monsieur... Un succès éclatant pouvait seul vous faire pardonner ces pauvretés!! et ce succès, vous ne l'avez pas eu...

— Monsieur! — dit le père d'Aigrigny vivement blessé, car madame de Saint-Dizier, ne pouvant cacher l'espèce d'admiration que lui causait la parole nette et cassante de Rodin, regardait son ancien amant d'un air qui semblait dire : il a raison; — monsieur, vous êtes plus que sévère... dans votre jugement... et malgré la déférence que je vous dois, je vous dirai que je ne suis pas habitué...

— Il y a bien d'autres choses, ma foi, auxquelles vous n'êtes pas habitué, — dit durement Rodin en interrompant le révérend père; — mais vous vous y habituerez... Vous vous êtes fait jusqu'ici une

fausse idée de votre valeur ; il y a en vous un vieux levain de batailleur et de mondain qui toujours fermente, et ôte à votre raison le froid, la lucidité, la pénétration qu'elle doit avoir ;... vous avez été un beau militaire, fringant et musqué ; vous avez couru les guerres, les fêtes, les plaisirs, les femmes... Ces choses vous ont usé à moitié. Vous ne serez jamais maintenant qu'un subalterne ; vous êtes jugé. Il vous manquera toujours cette vigueur, cette concentration d'esprit qui dominent hommes et événements. Cette vigueur, cette concentration d'esprit, si je l'ai, moi, et je l'ai... savez-vous pourquoi ? C'est que, uniquement voué au service de notre compagnie, j'ai toujours été laid, sale et vierge ;... oui, vierge... toute ma virilité est là... »

En prononçant ces mots d'un orgueilleux cynisme, Rodin était effrayant.

La princesse de Saint-Dizier le trouva presque beau d'audace et d'énergie.

Le père d'Aigrigny, se sentant dominé d'une manière invincible, inexorable, par cet être diabolique, voulut tenter un dernier effort de révolte et s'écria : « Eh ! monsieur, ces forfanteries ne sont pas des preuves de valeur et de puissance... on vous verra à l'œuvre.

— On m'y verra... — reprit froidement Rodin... — et savez-vous à quelle œuvre ? (Rodin affectionnait cette formule interrogative) à celle que vous abandonnez si lâchement.

— Que dites-vous ? — s'écria la princesse de

Saint-Dizier, car le père d'Aigriguy, stupéfait de l'audace de Rodin, ne trouvait pas une parole.

— Je dis, — reprit lentement Rodin, — je dis que je me charge de faire réussir l'affaire de l'héritage Rennepont, que vous regardez comme désespérée.

— Vous? — s'écria le père d'Aigrigny, — vous?

— Moi...

— Mais on a démasqué nos manœuvres.

— Tant mieux, on sera obligé d'en inventer de plus habiles...

— Mais l'on se défiera de nous.

— Tant mieux, les succès difficiles sont les plus certains.

— Comment! vous espérez faire consentir Gabriel à ne pas révoquer sa donation... qui d'ailleurs est peut-être entachée d'illégalité?

— Je ferai rentrer dans les coffres de la compagnie les deux cent douze millions dont on veut la frustrer. Est-ce clair?

— C'est aussi clair qu'impossible.

— Et je vous dis, moi, que cela est possible... et qu'il faut que cela soit possible... entendez-vous! Mais vous ne comprenez donc pas, esprit de courte vue... — s'écria Rodin en s'animant à ce point que sa face cadavéreuse se colora légèrement, — vous ne comprenez donc pas que maintenant il n'y a plus à balancer :... ou les deux cent douze millions seront à nous, et alors ce sera le rétablissement assuré de notre souveraine influence en France, car, avec

de telles sommes, par la vénalité qui court, on achète un gouvernement, et s'il est trop cher ou mal accommodant, on allume la guerre civile, on le renverse et l'on restaure la légitimité, qui, après tout, est notre véritable milieu, et qui, nous devant tout, nous livrera tout.

— C'est évident, — dit la princesse en joignant les mains avec admiration.

— Si, au contraire, — reprit Rodin, — ces deux cent douze millions restent entre les mains de la famille Rennepont, c'est notre ruine, c'est notre perte ; c'est faire une souche d'ennemis acharnés, implacables... Vous n'avez donc pas entendu les vœux exécrables de ce Rennepont, au sujet de cette association qu'il recommande, et que, par une fatalité inouïe, sa race maudite peut merveilleusement réaliser ?... Mais songez donc aux forces immenses qui se grouperaient alors autour de ces millions ; c'est le maréchal Simon, agissant au nom de ses filles, c'est-à-dire l'homme du peuple fait duc sans en être plus vain, ce qui assure son influence sur les masses, car l'esprit militaire et le bonapartisme incarné représentent encore, aux yeux du peuple, la tradition d'honneur et de gloire nationale. C'est ensuite ce François Hardy, le bourgeois libéral, indépendant, éclairé, type du grand manufacturier, amoureux du progrès et du bien-être des artisans !... Puis, c'est Gabriel, le bon prêtre, comme ils disent, l'apôtre de l'Évangile primitif, le représentant de la démocratie de l'Église contre l'aristocratie de

l'Église, du pauvre curé de campagne contre le riche évêque, c'est-à-dire, dans leur jargon, le travailleur de la sainte vigne contre l'oisif despote, le propagateur né de toutes les idées de fraternité, d'émancipation et de progrès... comme ils disent encore, et cela non pas au nom d'une politique révolutionnaire, incendiaire, mais au nom du Christ, au nom d'une religion toute de charité, d'amour et de paix... pour parler comme ils parlent. Après, vient Adrienne de Cardoville, le type de l'élégance, de la grâce, de la beauté, la prêtresse de toutes les sensualités qu'elle prétend diviniser à force de les raffiner et de les cultiver. Je ne vous parle pas de son esprit, de son audace; vous ne les connaissez que trop. Aussi rien ne peut nous être aussi dangereux que cette créature, patricienne par le sang, peuple par le cœur, poète par l'imagination. C'est enfin ce prince Djalma, chevaleresque, hardi, prêt à tout, parce qu'il ne sait rien de la vie civilisée, implacable dans sa haine comme dans son affection, instrument terrible pour qui saura s'en servir... Il n'y a pas enfin dans cette famille détestable jusqu'à ce misérable Couche-tout-Nu, qui isolément n'a aucune valeur, mais qui, épuré, relevé, régénéré par le contact de ces natures généreuses et expansives, comme ils appellent cela, peut avoir une large part dans l'influence de cette association, comme représentant de l'artisan... Maintenant, croyez-vous que si tous ces gens-là, déjà exaspérés contre nous, parce que, disent-ils, nous avons voulu les spolier, suivent,

et ils les suivront, j'en réponds, les détestables conseils de ce Rennepont, croyez-vous que s'ils associent toutes les forces, toute l'action dont ils disposent autour de cette fortune énorme, qui en centuplera la puissance ; croyez-vous que, s'ils nous déclarent une guerre acharnée, à nous et à nos principes, ils ne seront pas les ennemis les plus dangereux que nous ayons jamais eus ? Mais je vous dis, moi, que jamais la compagnie n'aurait été plus sérieusement menacée ; oui, et c'est maintenant pour elle une question de vie ou de mort ; il ne s'agit plus à cette heure de se défendre, mais d'attaquer, afin d'arriver à l'annihilation de cette maudite race des Rennepont, et à la possession de ces millions. »

A ce tableau, présenté par Rodin avec une animation fébrile d'autant plus influente qu'elle était plus rare, la princesse et le père d'Aigrigny se regardèrent, interdits.

» Je l'avoue, — dit le révérend à Rodin, — je n'avais pas songé à toutes les dangereuses conséquences de cette association en bien, recommandée par M. de Rennepont ; je crois qu'en effet ses héritiers, d'après le caractère que nous leur connaissons, auront à cœur de réaliser cette utopie... Le péril est très-grand, très-menaçant ; mais pour le conjurer... que faire ?

— Comment, monsieur ! vous avez à agir sur des natures ignorantes, héroïques et exaltées comme Djalma ; sensuelles et excentriques comme Adrienne de Cardoville ; naïves et ingénues comme Rose et

Blanche Simon ; loyales et franches comme François Hardy ; angéliques et pures comme Gabriel ; brutales et stupides comme Couche-tout-Nu, et vous demandez : Que faire?

— En vérité je ne vous comprends pas, — dit le père d'Aigrigny.

— Je le crois bien, votre conduite passée, dans tout ceci, me le prouve assez, — reprit dédaigneusement Rodin :... — vous avez eu recours à des moyens grossiers, matériels, au lieu d'agir sur tant de passions nobles, généreuses, élevées, qui, réunies un jour, formeraient un faisceau redoutable, mais qui, maintenant divisées, isolées, prêteront à toutes les surprises, à toutes les séductions, à tous les entraînements, à toutes les attaques ! Comprenez-vous enfin?... Non, pas encore? — Et Rodin haussa les épaules. — Voyons, meurt-on de désespoir?

— Oui.

— La reconnaissance de l'amour heureux peut-elle aller jusqu'aux dernières limites de la générosité la plus folle ?

— Oui.

— N'est-il pas de si horribles déceptions, que le suicide est le seul refuge contre d'affreuses réalités ?

— Oui.

— L'excès des sensualités peut-il nous conduire au tombeau dans une lente et voluptueuse agonie ?

— Oui.

— Est-il dans la vie des circonstances si terribles

que les caractères les plus mondains, les plus fermes ou les plus impies... viennent aveuglément se jeter, brisés, anéantis, entre les bras de la religion, et abandonnent les plus grands biens de ce monde pour le cilice, la prière et l'extase?

— Oui.

— N'est-il pas enfin mille circonstances dans lesquelles la réaction des passions amène les transformations les plus extraordinaires, les dénoûments les plus tragiques dans l'existence de l'homme ou de la femme?

— Sans doute.

— Eh bien! pourquoi me demander : que faire? et que diriez-vous si, par exemple, les membres les plus dangereux de cette famille Rennepont... venaient, avant trois mois, à genoux, implorer la faveur d'entrer dans cette compagnie dont ils ont horreur, et dont Gabriel s'est aujourd'hui séparé?

— Une telle conversion est impossible! — s'écria le père d'Aigrigny.

— Impossible... Et qu'étiez-vous donc, il y a quinze ans, monsieur? — dit Rodin, — un mondain impie et débauché... et vous êtes venu à nous, et vos biens sont devenus les nôtres... Comment! nous avons dompté des princes, des rois, des papes; nous avons absorbé, éteint dans notre unité de magnifiques intelligences, qui, en dehors de nous, rayonnaient de trop de clarté; nous avons dominé presque les deux mondes; nous nous sommes perpétués vivaces, riches et redoutables jusqu'à ce jour à

travers toutes les haines, toutes les proscriptions, et nous n'aurions pas raison d'une famille qui nous menace si dangereusement, et dont les biens, dérobés à notre compagnie, nous sont d'une nécessité capitale?... Comment! nous ne serons pas assez habiles pour obtenir ce résultat sans maladroites violences, sans crimes compromettants?... Mais vous ignorez donc les immenses ressources d'anéantissement mutuel ou partiel que peut offrir le jeu des passions humaines, habilement combinées, opposées, contrariées, surexcitées,... et surtout lorsque peut-être, grâce à un tout-puissant auxiliaire, — ajouta Rodin avec un sourire étrange, — ces passions peuvent doubler d'ardeur et de violence...

— Et cet auxiliaire... quel est-il ? — demanda le père d'Aigrigny, qui, ainsi que la princesse de Saint-Dizier, ressentait alors une sorte d'admiration mêlée de frayeur.

— Oui, — reprit Rodin sans répondre au révérent père, — car ce formidable auxiliaire, s'il nous vient en aide, peut amener des transformations foudroyantes, rendre pusillanimes les plus indomptables, crédules les plus impies... féroces... les plus angéliques...

— Mais cet auxiliaire... — s'écria la princesse oppressée par une vague frayeur, — cet auxiliaire si puissant, si redoutable... quel est-il?...

— S'il arrive enfin, — reprit Rodin toujours impassible et livide, — les plus jeunes, les plus vigoureux... seront à chaque minute du jour en danger

de mort... aussi imminent que l'est un moribond à sa dernière minute...

— Mais cet auxiliaire ? — reprit le père d'Aigrigny de plus en plus épouvanté, car plus Rodin assombrissait ce lugubre tableau, plus sa figure devenait cadavéreuse.

— Cet auxiliaire enfin pourra bien décimer des populations, emporter dans le linceul, qu'il traîne après lui, toute une famille maudite ; mais il sera forcé de respecter la vie de ce grand corps immuable, que la mort de ses membres n'affaiblit jamais... parce que son esprit... l'esprit de la société de Jésus est impérissable...

— Enfin... cet auxiliaire ?

— Eh bien ! cet auxiliaire, — reprit Rodin, — cet auxiliaire, qui s'avance... s'avance... à pas lents, et dont de lugubres pressentiments, répandus partout, annoncent la venue terrible...

— C'est...

— Le choléra. »

A ce mot, prononcé par Rodin d'une voix brève et stridente, la princesse et le père d'Aigrigny pâlirent et frissonnèrent...

Le regard de Rodin était morne, glacé ; on eût dit un spectre.

Pendant quelques moments, un silence de tombe régna dans le salon.

Rodin l'interrompit le premier. Toujours impassible, il montra d'un geste impérieux au père d'Aigrigny la table où, quelques moments auparavant,

il était, lui Rodin, modestement assis, et lui dit d'une voix brève : « Écrivez ! ! »

Le révérend père tressaillit d'abord de surprise ; puis, se souvenant que de supérieur il était devenu subalterne, il se leva, s'inclina devant Rodin en passant devant lui, alla s'asseoir à la table, prit la plume, et, se retournant vers Rodin, lui dit : « Je suis prêt... »

Rodin dicta ce qui suit et le révérend père écrivit :

« Par l'inintelligence du révérend père d'Aigrigny, » l'affaire de l'héritage Rennepont a été gravement » compromise aujourd'hui. La succession se monte » à deux cent douze millions. Malgré cet échec, on » croit pouvoir formellement s'engager à mettre la » famille Rennepont hors d'état de nuire à la com- » pagnie, et à faire restituer à ladite compagnie les » deux cent douze millions qui lui appartiennent » légitimement... On demande seulement les pou- » voirs les plus complets et les plus étendus. »

. . . . . .

Un quart d'heure après cette scène, Rodin sortait de l'hôtel Saint-Dizier, brossant du coude son vieux chapeau graisseux, qu'il ôta pour répondre par un salut profond au salut du portier.

FIN DE LA ONZIÈME PARTIE.

DOUZIÈME PARTIE.

LES PROMESSES DE RODIN.

CHAPITRE PREMIER.

L'INCONNU.

La scène suivante se passait le lendemain du jour où le père d'Aigrigny avait été si rudement rejeté par Rodin dans la position subalterne naguère occupée par le *socius*.

. . . . . .

La rue *Cloris* est, on le sait, un des endroits les plus solitaires du quartier de la Montagne-Sainte-Geneviève ; à l'époque de ce récit, la maison portant le n° 4, dans cette rue, se composait d'un corps de logis principal, traversé par une allée obscure qui conduisait à une petite cour sombre, au fond de laquelle s'élevait un second bâtiment singulièrement misérable et dégradé.

Le rez-de-chaussée de la façade formait une boutique demi-souterraine, où l'on vendait du charbon, du bois en falourdes, quelques légumes et du lait.

Neuf heures du matin sonnaient ; la marchande, nommée la mère Arsène, vieille femme d'une figure douce et maladive, portant une robe de futaine brune

et un fichu de rouennerie rouge sur la tête, était montée sur la dernière marche de l'escalier qui conduisait à son antre, et finissait son *étalage*, c'est-à-dire que d'un côté de sa porte elle plaçait un seau à lait en fer-blanc, et de l'autre quelques bottes de légumes flétris, accostés de têtes de choux jaunâtres; au bas de l'escalier, dans la pénombre de cette cave, on voyait luire les reflets de la braise ardente d'un petit fourneau.

Cette boutique, située tout auprès de l'allée, servait de loge de portier, et la fruitière servait de portière.

Bientôt une gentille petite créature, sortant de la maison, entra, légère et frétillante, chez la mère Arsène. Cette jeune fille était Rose-Pompon, l'amie intime de la reine Bacchanal; Rose-Pompon, momentanément *reure*, et dont le bachique, mais respectueux sigisbé, était, on le sait, *Nini-Moulin*, ce *chicard* orthodoxe qui, le cas échéant, se transfigurait, après boire, en Jacques Dumoulin l'écrivain religieux, passant ainsi allégrement de la danse échevelée à la polémique ultramontaine, de la *Tulipe orageuse* à un pamphlet catholique.

Rose-Pompon venait de quitter son lit, ainsi qu'il apparaissait au négligé de sa toilette matinale et bizarre; sans doute, à défaut d'autre coiffure, elle portait crânement sur ses charmants cheveux blonds, bien lissés et peignés, un bonnet de police emprunté à son costume de coquet débardeur; rien n'était plus espiègle que cette mine de dix-sept ans, rose, fraî-

che, potelée, brillamment animée par deux yeux bleus, gais et pétillants. Rose-Pompon s'enveloppait si étroitement depuis le cou jusqu'aux pieds dans son manteau écossais à carreaux rouges et verts un peu fané, que l'on devinait une pudibonde préoccupation; ses pieds nus, si blancs que l'on ne savait si elle avait ou non des bas, étaient chaussés de petits souliers de maroquin rouge à boucle argentée... Il était facile de s'apercevoir que son manteau cachait un objet qu'elle tenait à la main.

« Bonjour, mademoiselle Rose-Pompon, — dit la mère Arsène d'un air avenant, — vous êtes matinale aujourd'hui, vous n'avez donc pas dansé hier?

— Ne m'en parlez pas, mère Arsène, je n'avais guère le cœur à la danse; cette pauvre Céphyse (la reine Bacchanal, sœur de la Mayeux) a pleuré toute la nuit, elle ne peut pas se consoler de ce que son amant est en prison.

— Tenez, — dit la fruitière, — tenez, mademoiselle, faut que je vous dise une chose à propos de votre amie Céphyse. Ça ne vous fâchera pas?

— Est-ce que je me fâche, moi?... — dit Rose-Pompon en haussant les épaules.

— Croyez-vous que M. Philémon, à son retour, ne me grondera pas?

— Vous gronder! Pourquoi?

— A cause de son logement, que vous occupez...

— Ah çà, mère Arsène, est-ce que Philémon ne vous a pas dit qu'en son absence je serais maîtresse de ses deux chambres comme je l'étais de lui-même?

— Ce n'est pas pour vous que je parle, mademoiselle, mais pour votre amie Céphyse, que vous avez aussi amenée dans le logement de M. Philémon.

— Et où serait-elle allée sans moi, ma bonne mère Arsène? Depuis que son amant a été arrêté, elle n'a pas osé retourner chez elle, parce qu'ils y devaient toutes sortes de termes. Voyant sa peine, je lui ai dit : Viens toujours loger chez Philémon. A son retour, nous verrons à te caser autrement.

— Dame! mademoiselle, si vous m'assurez que M. Philémon ne sera pas fâché... à la bonne heure.

— Fâché, et de quoi? qu'on lui abîme son ménage? Il est si gentil, son ménage! Hier, j'ai cassé la dernière tasse... et voilà dans quelle drôle de chose je suis réduite à venir chercher du lait. »

Et Rose-Pompon, riant aux éclats, sortit son joli petit bras blanc de son manteau et fit voir à la mère Arsène un de ces verres à vin de Champagne de capacité colossale, qui tiennent une bouteille environ.

« Ah! mon Dieu! — dit la fruitière ébahie, — on dirait une trompette de cristal.

— C'est le verre de grande tenue de Philémon, dont on l'a décoré quand il a été reçu *canotier-flambard*, — dit gravement Rose-Pompon.

— Et dire qu'il va falloir vous mettre votre lait là-dedans, ça me rend toute honteuse, — dit la mère Arsène.

— Et moi donc... si je rencontrais quelqu'un dans l'escalier... en tenant ce verre à la main comme un cierge... Je rirais trop... je casserais la dernière

pièce du bazar à Philémon et il me donnerait sa malédiction.

— Il n'y a pas de danger que vous rencontriez quelqu'un ; le premier est déjà sorti, et le second ne se lève que très-tard.

— A propos de locataire, — dit Rose-Pompon, — est-ce qu'il n'y a pas à louer une chambre au second, dans le fond de la cour? Je pense à ça pour Céphyse, une fois que Philémon sera de retour.

— Oui, il y a un mauvais petit cabinet sous le toit... au-dessus des deux pièces du vieux bonhomme qui est si mystérieux, — dit la mère Arsène.

— Ah ! oui, le père Charlemagne... vous n'en savez pas davantage sur son compte ?

— Mon Dieu non, mademoiselle, si ce n'est qu'il est venu ce matin au point du jour ; il a cogné aux contrevents. — « Avez-vous reçu une lettre pour moi, ma chère dame? — m'a-t-il dit (il est toujours si poli, ce brave homme). — Non, monsieur, — que je lui ai répondu. — Bien ! bien ! alors ne vous dérangez pas, ma chère dame, je repasserai, » — et il est reparti.

— Il ne couche donc jamais dans la maison ?

— Jamais. Probablement qu'il loge autre part, car il ne vient passer ici que quelques heures dans la journée tous les quatre ou cinq jours.

— Et il y vient seul ?

— Toujours seul.

— Vous en êtes sûre ? Il ne ferait pas entrer par hasard de petite femme en minon-minette? car alors

Philémon vous donnerait congé, — dit Rose-Pompon d'un air plaisamment pudibond.

— M. Charlemagne ! ! ! une femme, chez lui ? Ah ! le pauvre cher homme! — dit la fruitière en levant les mains au ciel, — si vous le voyiez, avec son chapeau crasseux, sa vieille redingote, son parapluie rapiécé et son air bonasse ; il a plutôt l'air d'un saint que d'autre chose.

— Mais alors, mère Arsène, qu'est-ce qu'il peut venir faire ainsi tout seul pendant des heures dans ce taudis du fond de la cour, où on voit à peine clair en plein midi ?

— C'est ce que je vous demande, mademoiselle ; qu'est-ce qu'il y peut faire ? car pour venir s'amuser à être dans ses meubles, c'est pas possible : il y a en tout chez lui un lit de sangle, une table, un poêle, une chaise et une vieille malle.

— C'est dans les prix de l'établissement de Philémon, — dit Rose-Pompon.

— Eh bien ! malgré ça, mademoiselle, il a autant de peur qu'on entre chez lui que si l'on était des voleurs, et qu'il aurait des meubles en or massif ; il a fait mettre à ses frais une serrure de sûreté ; il ne me laisse jamais sa clef ; enfin il allume son feu lui-même dans son poêle, plutôt que de laisser entrer quelqu'un chez lui.

— Et vous dites qu'il est vieux ?

— Oui, mademoiselle.... dans les cinquante à soixante.

— Et laid ?

— Figurez-vous comme deux petits yeux de vipère percés avec une vrille, dans une figure toute blême, comme celle d'un mort... si blême enfin que les lèvres sont blanches : voilà pour son visage. Quant à son caractère, le vieux brave homme est si poli, il vous ôte si souvent son chapeau en vous faisant un grand salut, que c'en est embarrassant.

— Mais j'en reviens toujours là, — reprit Rose-Pompon, — qu'est-ce qu'il peut faire tout seul dans ses deux chambres ? Après ça... si Céphyse prend le cabinet au-dessus quand Philémon sera revenu, nous pourrons nous amuser à en savoir quelque chose... Et combien veut-on louer ce cabinet ?

— Dame... mademoiselle, il est en si mauvais état que le propriétaire le laisserait, je crois bien, pour cinquante à cinquante-cinq francs par an, car il n'y a guère moyen d'y mettre de poêle, et il est seulement éclairé par une petite lucarne en tabatière.

— Pauvre Céphyse ! — dit Rose-Pompon en soupirant et en secouant tristement la tête ; — après s'être tant amusée, après avoir tant dépensé d'argent avec Jacques Rennepont, habiter là et se remettre à vivre de son travail !... Faut-il qu'elle ait du courage !...

— Le fait est qu'il y a loin de ce cabinet à la voiture à quatre chevaux où mademoiselle Céphyse est venue vous chercher l'autre jour, avec tous ces beaux masques, qui étaient si gais... surtout ce gros en casque de papier d'argent avec un plumeau et en bottes à revers... Quel réjoui !

— Oui, Nini-Moulin, il n'y a pas son pareil pour danser le *fruit défendu*... Il fallait le voir en vis-à-vis avec Céphyse... la reine Bacchanal... Pauvre rieuse... pauvre tapageuse!... Si elle fait du bruit maintenant, c'est en pleurant...

— Ah!... les jeunesses... les jeunesses!... — dit la fruitière.

— Écoutez donc, mère Arsène, vous avez été jeune aussi... vous...

— Ma foi, c'est tout au plus! et à vrai dire, je me suis toujours vue à peu près comme vous me voyez.

— Et les amoureux, mère Arsène?

— Les amoureux, ah! bien oui! d'abord j'étais laide, et puis j'étais trop bien préservée.

— Votre mère vous surveillait donc beaucoup?

— Non, mademoiselle... mais j'étais attelée...

— Comment, attelée? — s'écria Rose-Pompon ébahie, en interrompant la fruitière.

— Oui, mademoiselle, attelée à un tonneau de porteur d'eau avec mon frère. Aussi, voyez-vous, quand nous avions tiré comme deux vrais chevaux pendant huit ou dix heures par jour, je n'avais guère le cœur de penser aux gaudrioles.

— Pauvre mère Arsène, quel rude métier! — dit Rose-Pompon avec intérêt.

— L'hiver surtout, dans les gelées... c'était le plus dur... moi et mon frère nous étions obligés de nous faire clouter à glace, à cause du verglas.

— Et une femme encore... faire ce métier-là!...

ça fend le cœur... Et on défend d'atteler des chiens [1] !.... — ajouta très-sensément Rose-Pompon.

— Dame ! c'est vrai, — reprit la mère Arsène, — les animaux sont quelquefois plus heureux que les personnes ; mais que voulez-vous ? il faut vivre... Où la bête est attachée, faut qu'elle bronte... mais c'était dur... J'ai gagné à cela une maladie de poumons, ce n'est pas ma faute ! Cette espèce de bricole dont j'étais attelée... en tirant, voyez-vous, ça me pressait tant et tant la poitrine que je ne pouvais pas respirer ;... aussi j'ai abandonné l'attelage et j'ai pris une boutique. C'est pour vous dire que si j'avais eu des occasions et de la gentillesse j'aurais peut-être été comme tant de jeunesses qui commencent par rire et qui finissent...

— Par tout le contraire, c'est vrai, mère Arsène ; mais aussi tout le monde n'aurait pas le courage de s'atteler pour rester sage... Alors on se fait une raison, on se dit qu'il faut s'amuser tant qu'on est jeune et gentille... et puis qu'on n'a pas dix-sept ans tous les jours... Eh bien ! après... après... la fin du monde, ou bien on se marie...

— Dites donc, mademoiselle, il aurait peut-être mieux valu commencer par là.

— Oui, mais on est trop bête, on ne sait pas enjôler les hommes, ou leur faire peur ; on est simple, confiante, et ils se moquent de vous... Te-

[1] On sait qu'il y a eu effet deux ordonnances, remplies d'un touchant intérêt pour la race canine, qui interdisent l'attelage des chiens.

nez, moi, mère Arsène, c'est ça qui serait un exemple à faire frémir la nature si je voulais ; mais c'est bien assez d'avoir eu des chagrins, sans s'amuser encore à s'en faire de la graine de souvenirs.

— Comment ça, mademoiselle?... vous si jeune, si gaie, vous avez eu des chagrins ?

— Ah ! mère Arsène ! je crois bien, à quinze ans et demi j'ai commencé à fondre en larmes, et je n'ai tari qu'à seize ans... C'était assez gentil, j'espère ?

— On vous a trompée, mademoiselle ?

— On m'a fait pis... comme on a fait à tant d'autres pauvres filles qui, pas plus que moi, n'avaient d'abord envie de mal faire... Mon histoire n'est pas longue... Mon père et ma mère sont des paysans du côté de Saint-Valery, mais si pauvres, si pauvres, que sur cinq enfants que nous étions ils ont été obligés de m'envoyer à huit ans chez ma tante, qui était femme de ménage ici, à Paris. La bonne femme m'a prise par charité ; et c'était bien à elle, car elle ne gagnait pas grand'chose. A onze ans, elle m'a envoyée travailler dans une des manufactures du faubourg Saint-Antoine. C'est pas pour dire du mal des maîtres des fabriques, mais ça leur est bien égal que les petites filles et les petits garçons soient pêle-mêle avec des jeunes filles et des jeunes gens de dix-huit à vingt ans... aussi pêle-mêle entre eux... Alors vous concevez... il y a là-dedans comme partout des mauvais sujets ; ils ne se gênent ni en paroles ni en actions, et je vous demande quel exemple

pour des enfants qui voient et qui entendent plus qu'ils n'en ont l'air! Alors, que voulez-vous !... on s'habitue en grandissant à entendre et à voir tous les jours des choses qui plus tard ne vous effarouchent plus.

— C'est vrai, au moins, ce que vous dites-là, mademoiselle Rose-Pompon ; pauvres enfants ! qui est-ce qui s'en occupe ? ni le père ni la mère ; ils sont à leur tâche...

— Oui, oui, allez, mère Arsène, on a bien vite dit d'une jeune fille qui a mal tourné : C'est une ci, c'est une ça ; mais si on savait le pourquoi des choses, on la plaindrait plus qu'on ne la blâmerait... Enfin, pour en revenir à moi, à quinze ans j'étais très-gentille... Un jour, j'ai une réclamation à faire au premier commis de la fabrique. Je vais le trouver dans son cabinet ; il me dit qu'il me rendra justice, et que même il me protégera si je veux l'écouter, et il commence par vouloir m'embrasser. Je me débats... Alors il me dit : « Tu me refuses, tu n'auras plus » d'ouvrage ; je te renvoie de la fabrique. »

— Oh ! le méchant homme ! dit la mère Arsène.

— Je rentre chez nous tout en larmes, ma pauvre tante m'encourage à ne pas céder et à me placer ailleurs... Oui... mais impossible ; les fabriques étaient encombrées. Un malheur ne vient jamais seul : ma tante tombe malade, pas un sou à la maison : je prends mon grand courage ; je retourne à la fabrique supplier le commis. Rien n'y fait. « Tant pis pour » toi, me dit-il ; tu refuses ton bonheur, car si tu » avais voulu être gentille, plus tard je t'aurais peut-

» être épousée... » Que voulez-vous que je vous dise, mère Arsène ? La misère était là ; je n'avais pas d'ouvrage ; ma tante était malade ; le commis disait qu'il m'épouserait... J'ai fait comme tant d'autres.

— Et quand, plus tard, vous lui avez demandé le mariage ?

— Il m'a ri au nez, bien entendu, et, au bout de six mois, il m'a plantée là... C'est alors que j'ai tant pleuré toutes les larmes de mon corps... qu'il ne m'en reste plus... J'en ai fait une maladie... et puis enfin, comme on se console de tout... je me suis consolée ;... de fil en aiguille, j'ai rencontré Philémon. Et c'est sur lui que je me revenge des autres... Je suis son tyran, — ajouta Rose-Pompon d'un air tragique, et l'on vit se dissiper le nuage de tristesse qui avait assombri son joli visage pendant son récit à la mère Arsène.

— C'est pourtant vrai, — dit la mère Arsène en réfléchissant. — On trompe une pauvre fille... qu'est-ce qui la protége, qu'est-ce qui la défend ? Ah ! oui, bien souvent le mal qu'on fait ne vient pas de vous... et...

— Tiens !... Nini-Moulin !... — s'écria Rose-Pompon en interrompant la fruitière et en regardant de l'autre côté de la rue, est-il matinal !... Qu'est-ce qu'il peut me vouloir ? »

Et Rose-Pompon s'enveloppa de plus en plus pudiquement dans son manteau.

Jacques Dumoulin s'avançait en effet le chapeau

sur l'oreille, le nez rubicond et l'œil brillant; il était vêtu d'un paletot-sac qui dessinait la rotondité de son abdomen; ses deux mains, dont l'une tenait une grosse canne *au port d'arme*, étaient plongées dans les vastes poches de ce vêtement.

Au moment où il s'avançait sur le seuil de la boutique, sans doute pour interroger la portière, il aperçut Rose-Pompon.

« Comment! ma pupille déjà levée!... ça se trouve bien!... moi qui venais pour la bénir au lever de l'aurore! »

Et Nini-Moulin avança, les bras ouverts, à l'encontre de Rose-Pompon, qui recula d'un pas.

« Comment!... enfant ingrat,... reprit l'écrivain religieux, — vous refusez mon accolade matinale et paternelle?

— Je n'accepte d'accolades paternelles que de Philémon... J'ai reçu hier une lettre de lui avec un petit baril de raisiné, deux oies, une cruche de ratafia de famille, et une anguille. Hein! voilà un présent ridicule! J'ai gardé le ratafia et j'ai troqué le reste pour deux amours de pigeons vivants que j'ai installés dans le cabinet de Philémon, ce qui me fait un petit colombier bien gentil. Du reste, *mon époux* arrive avec sept cents francs qu'il a demandés à sa respectable famille sous le prétexte d'apprendre la basse, le cornet à pistons et le porte-voix, afin de séduire en société et de faire un mariage... chicandard... comme vous dites, bon sujet.

— Eh bien, ma pupille chérie! nous pourrons

déguster le ratafia de famille et festoyer en attendant Philémon et ses sept cents francs. »

Ce disant, Nini-Moulin frappa sur les poches de son gilet, qui rendirent un son métallique, et il ajouta : « Je venais vous proposer d'embellir ma vie aujourd'hui, et même demain, et même après-demain, si le cœur vous en dit...

— Si c'est des amusements décents et paternels, mon cœur ne dit pas non.

— Soyez tranquille, je serai pour vous un aïeul, un bisaïeul, un portrait de famille... Voyons, promenade, dîner, spectacle, bal costumé, et souper ensuite, ça vous va-t-il ?

— A condition que cette pauvre Céphyse en sera. Ça la distraira.

— Va pour Céphyse.

— Ah çà ! vous avez donc fait un héritage, gros apôtre ?

— Mieux que cela, ô la plus rose de toutes les roses-pompons... Je suis rédacteur en chef d'un journal religieux... Et comme il faut de la tenue dans cette respectable boutique, je demande tous les mois un mois d'avance et trois jours de liberté ; à cette condition-là, je consens à faire le saint pendant vingt-sept jours sur trente, et à être grave et assommant comme le journal.

— Un journal, vous? En voilà un qui sera drôle, et qui dansera tout seul, sur les tables des cafés, des pas défendus.

— Oui, il sera drôle, mais pas pour tout le monde !

Ce sont tous sacristains cossus qui font les frais;... ils ne regarderont pas à l'argent, pourvu que le journal morde, déchire, brûle, broie, extermine et assassine... Parole d'honneur! je n'aurai jamais été plus forcené, — ajouta Nini-Moulin en riant d'un gros rire; — j'arroserai les blessures toutes vives avec mon venin *premier cru* ou avec mon fiel *grrrrrand mousseux!!!* »

Et, pour péroraison, Nini-Moulin imita le bruit que fait en sautant le bouchon d'une bouteille de vin de Champagne, ce qui fit beaucoup rire Rose-Pompon.

« Et comment s'appellera-t-il, votre jouraal de sacristains? — reprit-elle.

— Il s'appelle *l'Amour du Prochain.*

— A la bonne heure! voilà un joli nom!

— Attendez donc, il en a un second.

— Voyons le second.

— *L'Amour du Prochain, ou l'Exterminateur des Incrédules, des Indifférents, des Tièdes et autres;* avec cette épigraphe du grand Bossuet : *Ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous.*

— C'est aussi ce que dit toujours Philémon dans ses batailles à la Chaumière en faisant le moulinet.

— Ce qui prouve que le génie de l'aigle de Meaux est universel. Je ne lui reproche qu'une chose, c'est d'avoir été jaloux de Molière.

— Bah! jalousie d'acteur, — dit Rose-Pompon.

— Méchante!... — reprit Nini-Moulin en la menaçant du doigt.

— Ah çà, vous allez donc exterminer madame

de la Sainte-Colombe... car elle est un peu tiède, celle-là... et votre mariage?

— Mon journal le sert au contraire. Pensez donc! rédacteur en chef... c'est une position superbe; les sacristains me prônent, me poussent, me soutiennent, me bénissent. J'empaume la Sainte-Colombe... et alors une vie... une vie à mort! »

A ce moment, un facteur entra dans la boutique et remit une lettre à la fruitière en lui disant : « Pour M. Charlemagne... Affranchie... rien à payer.

— Tiens, — dit Rose-Pompon, — c'est pour le petit vieux si mystérieux, qui a des allures extraordinaires. Est-ce que cela vient de loin?...

— Je crois bien, ça vient d'Italie, de Rome, — dit Nini-Moulin en regardant à son tour la lettre que la fruitière tenait à la main.

— Ah çà, — ajouta-t-il, — qu'est-ce donc que cet étonnant petit vieux dont vous parlez?

— Figurez-vous, mon gros apôtre, — dit Rose-Pompon, un vieux bonhomme qui a deux chambres au fond de la cour; il n'y couche jamais, et il vient s'y enfermer de temps en temps pendant des heures sans laisser monter personne chez lui... et sans qu'on sache ce qu'il y fait.

— C'est un conspirateur ou un faux-monnayeur,... — dit Nini-Moulin en riant.

— Pauvre cher homme! — dit la mère Arsène, — où serait-elle donc, sa fausse monnaie? il me paye toujours en gros sous le morceau de pain et le radis

noir que je lui fournis pour son déjeuner, quand il déjeune.

— Et comment s'appelle ce mystérieux caduc?— demanda Dumoulin.

— M. Charlemagne, — dit la fruitière. — Mais, tenez... quand on parle du loup... on en voit la queue.

— Où est-elle donc, cette queue?

— Tenez... ce petit vieux, là bas... le long de la maison ; il marche le cou de travers avec son parapluie sous son bras.

— M. Rodin ! — s'écria Nini-Moulin ; et, se reculant brusquement, il descendit en hâte trois marches de l'escalier, afin de n'être pas vu. Puis il ajouta :— Et vous dites que ce monsieur s'appelle?

— M. Charlemagne... Est-ce que vous le connaissez? — demanda la fruitière.

— Que diable vient-il faire ici, sous un faux nom? — dit Jacques Dumoulin à voix basse en se parlant à lui-même.

— Mais vous le connaissez donc? — reprit Rose-Pompon avec impatience. — Vous voilà tout interdit.

— Et ce monsieur a pour pied-à-terre deux chambres dans cette maison? et il y vient mystérieusement? — dit Jacques Dumoulin de plus en plus surpris.

— Oui, — reprit Rose-Pompon, — on voit ses fenêtres du colombier de Philémon.

— Vite! vite! passons par l'allée; qu'il ne me rencontre pas, » dit Dumoulin.

Et, sans avoir été aperçu de Rodin, il passa de la boutique dans l'allée, et de l'allée monta l'escalier qui conduisait à l'appartement occupé par Rose-Pompon.

« Bonjour, monsieur Charlemagne, — dit la mère Arsène à Rodin, qui s'avançait alors sur le seuil de la porte, — vous venez deux fois en un jour; à la bonne heure, car vous êtes joliment rare.

— Vous êtes trop honnête, ma chère dame, » dit Rodin avec un salut fort courtois.

Et il entra dans la boutique de la fruitière.

CHAPITRE II.

LE RÉDUIT.

La physionomie de Rodin, lorsqu'il était entré chez la mère Arsène, respirait la simplicité la plus candide : il appuya ses deux mains sur la pomme de son parapluie et dit : « Je regrette bien, ma chère dame, de vous avoir éveillée ce matin de très-bonne heure...

— Vous ne venez déjà pas assez souvent, mon digne monsieur, pour que je vous fasse des reproches.

— Que voulez-vous, chère dame ! j'habite la

campagne, et je ne peux venir que de temps à autre dans ce pied-à-terre, pour faire mes petites affaires.

— A propos de ça, monsieur, la lettre que vous attendiez hier est arrivée ce matin; elle est grosse et vient de loin. La voilà, — dit la fruitière en tirant la lettre de sa poche, — elle n'a pas coûté de port.

— Merci, ma chère dame, — dit Rodin en prenant la lettre avec une indifférence apparente; et il la mit dans la poche de côté de sa redingote, qu'il reboutonna ensuite soigneusement.

— Allez-vous monter chez vous, monsieur?

— Oui, ma chère dame.

— Alors je vais m'occuper de vos petites provisions, — dit la mère Arsène. — Est-ce toujours comme à l'ordinaire, mon digne monsieur?

— Toujours comme à l'ordinaire.

— Ça va être prêt en un clin d'œil. »

Ce disant, la fruitière prit un vieux panier; après y avoir jeté trois ou quatre mottes à brûler, un petit fagotin de cotrets, quelques morceaux de charbon, elle recouvrit ces combustibles d'une feuille de chou; puis, allant au fond de sa boutique, elle tira d'un bahut un gros pain rond, en coupa une tranche, et choisit ensuite d'un œil connaisseur un magnifique radis noir parmi plusieurs de ces racines, le divisa en deux, y fit un trou qu'elle remplit de gros sel gris, rajusta les deux morceaux et les plaça soigneusement auprès du pain, sur la feuille de chou qui séparait les combustibles des comestibles. Prenant enfin à son fourneau quelques charbons allumés, elle

les mit dans un petit sabot rempli de cendres qu'elle posa aussi dans le panier.

Remontant alors jusqu'à la dernière marche de son escalier, la mère Arsène dit à Rodin : « Voici votre panier, monsieur.

— Mille remercîments, chère dame, » répondit Rodin ; et plongeant la main dans le gousset de son pantalon, il en tira huit sous qu'il remit un à un à la fruitière, et lui dit en emportant le panier : « Tantôt, en redescendant de chez moi, je vous rendrai, comme d'habitude, votre panier.

— A votre service, mon brave monsieur, à votre service, » dit la mère Arsène.

Rodin prit son parapluie sous son bras gauche, souleva de sa main droite le panier de la fruitière, entra dans l'allée obscure, traversa une petite cour, monta d'un pas allègre jusqu'au second étage d'un corps de logis fort délabré ; puis arrivé là, sortant une clef de sa poche, il ouvrit une première porte, qu'ensuite il referma soigneusement sur lui.

La première des deux chambres qu'il occupait était complétement démeublée ; quant à la seconde, on ne saurait imaginer un réduit d'un aspect plus triste, plus misérable. Un papier tellement éraillé, passé, déchiré, que l'on ne pouvait reconnaître sa nuance primitive, couvrait les murailles ; un lit de sangle boiteux, garni d'un mauvais matelas et d'une couverture de laine mangée par les vers, un tabouret, une petite table de bois vermoulu, un poêle de faïence grisâtre aussi *craquelée* que de la porcelaine

du Japon, une vieille malle à cadenas placée sous le lit, tel était l'ameublement de ce taudis délabré. Une étroite fenêtre aux carreaux sordides éclairait à peine cette pièce presque entièrement privée d'air et de jour par la hauteur du bâtiment qui donnait sur la rue ; deux vieux mouchoirs à tabac attachés l'un à l'autre avec des épingles, et qui pouvaient à volonté glisser sur une ficelle tendue devant la fenêtre, servaient de rideaux ; enfin le carrelage disjoint, rompu, laissant voir le plâtre du plancher, témoignait de la profonde incurie du locataire de cette demeure.

Après avoir fermé sa porte, Rodin jeta son chapeau et son parapluie sur le lit de sangle, posa par terre son panier, en tira le radis noir et le pain, qu'il plaça sur la table ; puis, s'agenouillant devant son poêle, il le bourra de combustibles et l'alluma en soufflant d'un poumon puissant et vigoureux sur la braise apportée dans le sabot. Lorsque, selon l'expression consacrée, son poêle *tira*, Rodin alla étendre sur leur ficelle les deux mouchoirs à tabac qui lui servaient de rideaux ; puis, se croyant bien célé à tous les yeux, il tira de la poche de côté de sa redingote la lettre que la mère Arsène lui avait remise. En faisant ce mouvement, il amena plusieurs papiers et objets différents ; l'un de ces papiers, gras et froissé, plié en petit paquet, tomba sur la table et s'ouvrit ; il renfermait une croix de la Légion d'honneur en argent noirci par le temps ; le ruban rouge de cette croix avait presque perdu sa couleur primitive.

A la vue de cette croix, qu'il remit dans sa poche avec la médaille dont Faringhea avait dépouillé Djalma, Rodin haussa les épaules en souriant d'un air méprisant et sardonique; puis il tira sa grosse montre d'argent, et la plaça sur la table à côté de la lettre de Rome. Il regardait cette lettre avec un singulier mélange de défiance et d'espoir, de crainte et d'impatiente curiosité.

Après un moment de réflexion, il s'apprêtait à décacheter cette enveloppe... Mais il la rejeta brusquement sur la table, comme si, par un étrange caprice, il eût voulu prolonger de quelques instants l'angoisse d'une incertitude aussi poignante, aussi irritante que l'émotion du jeu. Regardant sa montre, Rodin se résolut de n'ouvrir la lettre que lorsque l'aiguille marquerait neuf heures et demie; il s'en fallait alors de sept minutes.

Par une de ces bizarreries puérilement fatalistes, dont de très-grands esprits n'ont pas été exempts, Rodin se disait : « Je brûle du désir d'ouvrir cette lettre; si je ne l'ouvre qu'à neuf heures et demie, les nouvelles qu'elle m'apporte seront favorables. » Pour employer ces minutes, Rodin fit quelques pas dans sa chambre, et alla se placer, pour ainsi dire, en contemplation admirative devant deux vieilles gravures jaunâtres, rongées de vétusté, attachées au mur par deux clous rouillés.

Le premier de ces *objets d'art*, seuls ornements dont Rodin eût jamais décoré ce taudis, était une de ces images grossièrement dessinées et enluminées de

rouge, de jaune, de vert et de bleu, que l'on vend dans les foires ; une inscription italienne annonçait que cette gravure avait été fabriquée à Rome. Elle représentait une femme couverte de guenilles, portant une besace et ayant sur ses genoux un petit enfant ; une horrible diseuse de bonne aventure tenait dans ses mains la main du petit enfant, et semblait y lire l'avenir, car ces mots sortaient de sa bouche en grosses lettres bleues : *Sara papa* (il sera pape).

Le second de ces objets d'art, qui semblaient inspirer les profondes méditations de Rodin, était une excellente gravure en taille-douce, dont le fini précieux, le dessin à la fois hardi et correct contrastaient singulièrement avec la grossière enluminure de l'autre image. Cette rare et magnifique gravure, payée par Rodin six louis (luxe énorme), représentait un jeune garçon vêtu de haillons. La laideur de ses traits était compensée par l'expression spirituelle de sa physionomie vigoureusement caractérisée ; assis sur une pierre, entouré çà et là d'un troupeau de porcs qu'il gardait, il était vu de face, accoudé sur son genou, et appuyant son menton dans la paume de sa main. L'attitude pensive, réfléchie, de ce jeune homme vêtu comme un mendiant, la puissance de son large front, la finesse de son regard pénétrant, la fermeté de sa bouche rusée, semblaient révéler une indomptable résolution jointe à une intelligence supérieure et à une astucieuse adresse. Au-dessous de cette figure, les attributs pontificaux s'enroulaient autour d'un médaillon au centre duquel se voyait

une tête de vieillard dont les lignes, fortement accentuées, rappelaient d'une manière frappante, malgré leur sénilité, les traits du jeune gardeur de troupeaux.

Cette gravure portait enfin pour titre : La Jeunesse de Sixte-Quint ; et l'image enluminée, *la Prédiction* [1].

A force de contempler ces gravures de plus en plus près, d'un œil de plus en plus ardent et interrogatif, comme s'il eût demandé des inspirations ou des espérances à ces images, Rodin s'en était tellement rapproché que, toujours debout et repliant son bras droit derrière sa tête, il se tenait pour ainsi dire appuyé et accoudé à la muraille, tandis que, cachant sa main gauche dans la poche de son pantalon noir, il écartait ainsi un des pans de sa vieille redingote olive.

Pendant plusieurs minutes il garda cette attitude méditative.

. . . . . .

Rodin, nous l'avons dit, venait rarement dans ce logis ; selon les règles de son ordre, il avait jusqu'alors toujours demeuré avec le père d'Aigrigny, dont la surveillance lui était spécialement confiée : aucun membre de la congrégation, surtout dans la position subalterne où Rodin s'était jusqu'alors tenu, ne pouvait ni se renfermer chez soi, ni même posséder un

[1] Selon la tradition, il aurait été prédit à la mère de Sixte-Quint qu'il serait pape, et il aurait été, dans sa première jeunesse, gardeur de troupeaux.

meuble fermant à clef; de la sorte, rien n'entravait l'exercice d'un espionnage mutuel, incessant, l'un des plus puissants moyens d'action et d'asservissement employés par la Compagnie de Jésus. En raison de diverses combinaisons qui lui étaient toutes personnelles, bien que se rattachant par quelques points aux intérêts généraux de son ordre, Rodin avait pris à l'insu de tous ce pied-à-terre de la rue Clovis. C'est du fond de ce réduit ignoré que le *socius* correspondait directement avec les personnages les plus éminents et les plus influents du Sacré-Collége.

On se souvient peut-être qu'au commencement de cette histoire, lorsque Rodin écrivait à Rome que le père d'Aigrigny, ayant reçu l'ordre de quitter la France sans voir sa mère mourante, *avait* hésité à partir; on se souvient, disons-nous, que Rodin avait ajouté en forme de *post-scriptum*, au bas du billet qui dénonçait au général de l'ordre l'hésitation du père d'Aigrigny :

« Dites *au cardinal-prince qu'il peut compter* » *sur moi, mais qu'à son tour il me serre active-* » *ment.* »

Cette manière familière de correspondre avec le plus puissant dignitaire de l'ordre, le ton presque protecteur de la recommandation que Rodin adressait à un cardinal-prince, prouvait assez que le *socius*, malgré son apparente subalternité, était, à cette époque, regardé comme un homme très-important par plusieurs princes de l'Église ou autres dignitaires,

qui lui adressaient leurs lettres à Paris sous un faux nom, et d'ailleurs chiffrées avec les précautions et les sûretés d'usage.

Après plusieurs moments de méditation contemplative passés devant le portrait de *Sixte-Quint*, Rodin revint lentement à sa table, où était cette lettre, que par une sorte d'atermoiement superstitieux il avait différé d'ouvrir, malgré sa vive curiosité. Comme il s'en fallait encore de quelques minutes que l'aiguille de sa montre ne marquât neuf heures et demie, Rodin, afin de ne pas perdre de temps, fit méthodiquement les apprêts de son frugal déjeuner; il plaça sur sa table, à côté d'une écritoire garnie de plumes, le pain et le radis noir; puis s'asseyant sur son tabouret, ayant pour ainsi dire le poêle entre ses jambes, il tira de son gousset un couteau à manche de corne, dont la lame aiguë était aux trois quarts usée, coupa alternativement un morceau de pain et un morceau de radis, et commença son frugal repas avec un appétit robuste, l'œil fixé sur l'aiguille de sa montre...

L'heure fatale atteinte, Rodin décacheta l'enveloppe d'une main tremblante.

Elle contenait deux lettres.

La première parut le satisfaire médiocrement; car, au bout de quelques minutes, il haussa les épaules, frappa impatiemment sur la table avec le manche de son couteau, écarta dédaigneusement cette lettre du revers de sa main crasseuse, et parcourut la seconde missive, tenant son pain d'une main, et, de l'autre,

trempant par un mouvement machinal une tranche de radis dans le sel gris répandu sur un coin de la table.

Tout à coup la main de Rodin resta immobile. A mesure qu'il avançait dans sa lecture il paraissait de plus en plus intéressé, surpris, frappé. Se levant brusquement, il courut à la croisée, comme pour s'assurer, par un second examen des chiffres de la lettre, qu'il ne s'était pas trompé, tant ce qu'on lui annonçait lui paraissait inattendu. Sans doute Rodin reconnut qu'il *avait bien déchiffré;* car, laissant tomber ses bras, non pas avec abattement, mais avec la stupeur d'une satisfaction aussi imprévue qu'extraordinaire, il resta quelque temps la tête basse, le regard fixe, profond;... la seule marque de joie qu'il donnât se manifestait par une sorte d'aspiration sonore, fréquente et prolongée.

Les hommes aussi audacieux dans leur ambition que patients et opiniâtres dans leur sape souterraine, sont surpris de leur réussite lorsque cette réussite devance et dépasse incroyablement leurs sages et prudentes prévisions. Rodin se trouvait dans ce cas.

Grâce à des prodiges de ruse, d'adresse et de dissimulation; grâce à de puissantes promesses de corruption; grâce enfin au singulier mélange d'admiration, de frayeur et de confiance que son génie inspirait à plusieurs personnages influents, Rodin apprenait du gouvernement pontifical que, selon une éventualité possible et probable, il pourrait, dans un temps donné, prétendre avec chance de succès à

une position qui n'a que trop souvent excité la crainte, la haine ou l'envie de bien des souverains, et qui a été quelquefois occupée par de grands hommes de bien, par d'abominables scélérats ou par des gens sortis des derniers rangs de la société. Mais, pour que Rodin atteignît plus sûrement ce but, il lui fallait absolument réussir dans ce qu'il s'était engagé à accomplir, sans violence, et seulement par le jeu et par le ressort des passions habilement maniées, à savoir : *assurer à la compagnie de Jésus la possession des biens de la famille Rennepont;*

Possession qui, de la sorte, avait une double et immense conséquence ; car Rodin, selon ses visées personnelles, songeait à se faire de son ordre (dont le chef était à sa discrétion) un marchepied et un moyen d'intimidation.

Sa première impression de surprise passée, impression qui n'était pour ainsi dire qu'une sorte de modestie d'ambition, de défiance de soi, assez commune aux hommes réellement supérieurs; Rodin, envisageant plus froidement, plus logiquement les choses, se reprocha presque sa surprise. Pourtant bientôt après, par une contradiction bizarre, cédant encore à une de ces idées puériles auxquelles l'homme obéit souvent lorsqu'il se sait ou se croit parfaitement seul et caché, Rodin se leva brusquement, prit la lettre qui lui avait causé une si heureuse surprise, et alla, pour ainsi dire, l'étaler sous les yeux de l'image du jeune pâtre devenu pape ; puis, secouant fièrement, triomphalement la tête, dardant sur le portrait son regard

de reptile, il dit entre ses dents en mettant son doigt crasseux sur l'emblème pontifical : « Hein ! frère ? et moi aussi... peut-être... »

Après cette interpellation ridicule, Rodin revint à sa place, et comme si l'heureuse nouvelle qu'il venait de recevoir eût exaspéré son appétit, il plaça la lettre devant lui pour la relire encore une fois, et la couvant des yeux il se prit à mordre avec une sorte de furie joyeuse dans son pain dur et dans son radis noir en chantonnant un vieil air de litanies.

. . . . . .

Il y avait quelque chose d'étrange, de grand et surtout d'effrayant dans l'opposition de cette ambition immense, déjà presque justifiée par les événements, et contenue, si cela peut se dire, dans un si misérable réduit.

Le père d'Aigrigny, homme sinon très-supérieur, du moins d'une valeur réelle, grand seigneur de naissance, très-hautain, placé dans le meilleur monde, n'aurait jamais osé avoir seulement la pensée de prétendre à ce que prétendait Rodin de prime-saut ; l'unique visée du père d'Aigrigny, il la trouvait impertinente, était d'arriver à être un jour élu général de son ordre, de cet ordre qui embrassait le monde.

La différence des aptitudes ambitieuses de ces personnages est concevable. Lorsqu'un homme d'un esprit éminent, d'une nature saine et vivace, concentrant toutes les forces de son âme et de son corps sur une pensée unique, pratique obstinément, ainsi que le faisait Rodin, la chasteté, la frugalité,

enfin le renoncement volontaire à toute satisfaction du cœur ou des sens, presque toujours cet homme ne se révolte ainsi contre les vœux sacrés du Créateur qu'au profit de quelque passion monstrueuse et dévorante, divinité infernale qui, par un pacte sacrilége, lui demande, en échange d'une puissance redoutable, l'anéantissement de tous les nobles penchants, de tous les ineffables attraits, de tous les tendres instincts dont le Seigneur, dans sa sagesse éternelle, dans son inépuisable munificence, a si paternellement doué la créature.

. . . . . .

Pendant la scène muette que nous venons de dépeindre, Rodin ne s'était pas aperçu que les rideaux d'une des fenêtres situées au troisième étage du bâtiment qui dominait le corps de logis où il habitait s'étaient légèrement écartés, et avaient à demi découvert la mine espiègle de Rose-Pompon et la face de Silène de Nini-Moulin.

Il s'ensuivait que Rodin, malgré son rempart de mouchoirs à tabac, n'avait été nullement garanti de l'examen indiscret et curieux des deux coryphées de la Tulipe orageuse.

CHAPITRE III.

UNE VISITE INATTENDUE.

Rodin, quoiqu'il eût éprouvé une profonde surprise à la lecture de la seconde lettre de Rome, ne voulut pas que sa réponse témoignât de cet étonnement. Son frugal déjeuner terminé, il prit une feuille de papier et chiffra rapidement la note suivante, de ce ton rude et tranchant qui lui était habituel lorsqu'il n'était pas obligé de se contraindre :

« Ce que l'on m'apprend ne me surprend point. » — J'avais tout prévu. — Indécision et lâcheté por- » tent toujours ces fruits-là. — Ce n'est pas assez. » — La Russie hérétique égorge la Pologne catho- » lique. — Rome bénit les meurtriers et maudit les » victimes [1].

[1] On lit dans les *Affaires de Rome* cet admirable réquisitoire contre Rome, dû au génie le plus véritablement *évangélique* de notre siècle :

« Tant que l'issue de la lutte entre la Pologne et ses oppresseurs demeura douteuse, le journal officiel romain ne contint pas un mot qui pût blesser le peuple vainqueur en tant de combats ; mais à peine eut-il succombé, à peine les atroces vengeances du czar eurent-elles commencé le long supplice de toute une nation dévouée au glaive, à l'exil, à la servitude, que le même journal ne trouva pas d'expressions assez injurieuses pour flétrir ceux que la fortune avait abandonnés. *On aurait tort pourtant d'attribuer directement cette indigne lâcheté au pouvoir pontifical ; il subissait la loi que la Russie lui imposait ; elle lui avait dit :* VEUX-TU VIVRE ? TIENS-TOI LA... PRÈS DE L'ÉCHAFAUD... ET A MESURE QU'ELLES PASSERONT... MAUDIS LES VICTIMES ! ! ! »

(LAMENNAIS, *Affaires de Rome*, p. 110. Pagnerre, 1844.)

» — Cela me va.

» — En retour, la Russie garantit à Rome, par » l'Autriche, la compression sanglante des patriotes » de la Romagne.

» — Cela me va toujours.

» — Les bandes d'égorgeurs du bon cardinal Al- » bani ne suffisent plus au massacre des libéraux » impies ; elles sont lasses.

» — Cela ne me va plus. — Il faut qu'elles mar- » chent. »

Au moment où Rodin venait d'écrire ces derniers mots, son attention fut tout à coup distraite par la voix fraîche et sonore de Rose-Pompon, qui, sachant son Béranger par cœur, avait ouvert la fenêtre de Philémon, et, assise sur la barre d'appui, chantait avec beaucoup de charme et de gentillesse ce couplet de l'immortel chansonnier :

Mais, quelle erreur ! non, Dieu n'est pas colère.
S'il créa tout... à tout il sert d'appui :
Vins qu'il nous donne, amitié tutélaire,
Et vous, amours, qui créez après lui,
Prêtez un charme à ma philosophie ;
Pour dissiper des rêves affligeants,
Le verre en main, que chacun se confie
Au Dieu des bonnes gens !

Ce chant, d'une mansuétude divine, contrastait si étrangement avec la froide cruauté des quelques lignes écrites par Rodin qu'il tressaillit et se mordit les lèvres de rage en reconnaissant ce refrain du poète véritablement chrétien, qui avait porté de si

rudes coups à la mauvaise Église. Rodin attendit quelques instants dans une impatience courroucée, croyant que la voix allait continuer ; mais Rose-Pompon se tut, ou du moins ne fit plus que fredonner, et bientôt même passa à un autre air, celui du *Bon pape*, qu'elle vocalisa, mais sans paroles. Rodin, n'osant pas aller regarder par sa croisée quelle était cette importune chanteuse, haussa les épaules, reprit sa plume et continua.

« Autre chose : — « Il faudrait exaspérer les in-
» dépendants de tous les pays, — soulever la rage
» *philosophaille* de l'Europe, — faire écumer le
» libéralisme, ameuter contre Rome tout ce qui vo-
» cifère.—Pour cela, proclamer à la face du monde
» les trois propositions suivantes :

» 1° *Il est abominable de soutenir que l'on peut*
» *faire son salut dans quelque profession de foi que*
» *ce soit, pourvu que les mœurs soient pures ;*

» 2° *Il est odieux et absurde d'accorder aux peu-*
» *ples la liberté de conscience ;*

» 3° *L'on ne saurait avoir trop d'horreur contre*
» *la liberté de la presse* [1].

[1] On lit les passages suivants dans la *Lettre encyclique* adressée par le pape actuel à tous les évêques de France, en 1832, afin qu'ils aient à se conformer, eux et leurs ouailles, à ces instructions, bien qu'elles soient en opposition directe avec les lois du pays et les droits des citoyens.

Est-il besoin de dire que M. de Lamennais a protesté, de toute la puissance de son génie et de son grand cœur, contre d'aussi odieuses maximes, que voici dans toute leur candeur ultramontaine :

« Nous arrivons maintenant, — dit le saint-père, — à une autre

« Il faut amener *l'homme faible* à déclarer ces » propositions de tout point orthodoxes, — lui vanter » leur bon effet sur les gouvernements despotiques, » — sur les vrais catholiques, sur les musculeurs de » populaire. — Il se prendra au piége. — Les pro- » positions formulées, la tempête éclate. — Soulè- » vement général contre Rome, — scission profonde,

cause dont nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment : savoir, à cet *indifférentisme* ou cette *opinion perverse* qui s'est répandue de tous côtes par les artifices des méchants, et d'après laquelle on POURRAIT ACQUÉRIR LE SALUT ÉTERNEL PAR QUELQUE PROFESSION DE FOI QU'E CE SOIT, POURVU QUE LES MOEURS SOIENT DROITES ET HONNÊTES... Il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser une erreur aussi fatale des peuples confiés à vos soins. »

C'est assez clair. Avis à nous autres qui sommes confiés aux soins des pasteurs. Ce n'est pas tout. Voici qu'un moine italien, chef ultramontain de nos évêques, bifle d'un trait de plume un de nos droits les plus sacrés, un droit qui a coûté au pays des torrents de sang répandu dans les guerres religieuses.

« De cette source infecte de l'indifférentisme, — poursuit le saint-père, — découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'*il faut assurer et garantir à qui que ce soit la* LIBERTÉ DE CONSCIENCE... On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile. »

Il est évident que le saint-père ordonne à nos évêques d'inspirer à leurs ouailles l'horreur d'une des lois fondamentales de notre société. Terminons par une sortie dudit saint-père, non moins violente et non moins concluante, contre le dragon de la presse:

« Là se rapporte cette *liberté funeste*, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, LA LIBERTÉ DE LIBRAIRIE, POUR PUBLIER QUELQUE ÉCRIT QU'E CE SOIT, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec autant de bruit que d'ardeur. »

(Lettre encyclique du P. Grégoire XVI aux evêques de France.)

» — le Sacré Collége se divise en trois partis. — L'un » approuve, — l'autre blâme, — l'autre tremble. — » *L'homme faible*, encore plus épouvanté qu'il ne » l'est aujourd'hui d'avoir laissé égorger la Pologne, » recule devant les clameurs, les reproches, les me- » naces, les ruptures violentes qu'il soulève.

» Cela me va toujours, et beaucoup.

» Alors à notre bon père vénéré d'ébranler la » conscience de *l'homme faible*, — d'inquiéter son » esprit, — d'effrayer son âme.

» En résumé : — l'abreuver de dégoûts, — diviser » son conseil, — l'isoler, — l'effrayer, — redoubler » l'ardeur féroce du bon Albani, — réveiller l'appétit » des *Sanfédistes* [1], — leur donner des libéraux à » leur faim, — pillage, — viol, — massacre comme

[1] Le pape Grégoire XVI venait à peine de monter sur le trône pontifical, quand il apprit la révolte de Bologne. Son premier mouvement fut d'appeler les Autrichiens et d'exciter les *Sanfédistes*. — Le cardinal Albani battit les libéraux à Césène, ses soldats pillèrent les églises, — saccagèrent la ville, — violèrent les femmes. — *A Forli*, les bandes commirent des assassinats de sang-froid. — En 1832, les *Sanfédistes* se montrèrent au grand jour avec des médailles à l'effigie du duc de Modène et du saint-père, des lettres patentes au nom de la congrégation apostolique, des priviléges et des indulgences. Les *Sanfédistes* prêtaient littéralement le serment suivant : — *Je jure d'élever le trône et l'autel sur les os des infâmes libéraux, et de les exterminer, sans pitié pour les cris des enfants et les larmes des vieillards et des femmes.* — Les désordres commis par ces brigands passaient toutes les limites ; la cour de Rome régularisait l'anarchie, organisait les *Sanfédistes* en corps de volontaires auxquels elle accordait de nouveaux priviléges.

(*La Révolution et les Révolutionnaires en Italie. — Revue des deux Mondes*, 15 novembre 1844.)

» à Césène, — vraie marée montante de sang carbonaro, — *l'homme faible* en aura le déboire, — » tant de tueries en son nom ! ! ! — il reculera... il » reculera... — chacun de ses jours aura son remords, » — chaque nuit sa terreur, — chaque minute son » angoisse. — Et l'abdication dont il menace déjà » viendra enfin, — peut-être trop tôt. — C'est le seul » danger à présent ; — à vous d'y pourvoir.

» En cas d'abdication.... le grand pénitencier » m'a compris. — Au lieu de confier à un *général* » le commandement de notre ordre, la meilleure » milice du saint-siége, je la commande moi-même. » — Dès lors cette milice ne m'inquiète plus : — » exemple... les janissaires et les gardes prétoriennes, » toujours funestes à l'autorité ; — pourquoi ? — » parce qu'ils ont pu s'organiser comme défenseurs » du pouvoir en dehors du pouvoir, — de là, leur » puissance d'intimidation.

» Clément XIV ? un niais. — Flétrir, abolir » notre compagnie, faute absurde. — La défendre, » — l'innocenter, — s'en déclarer le général, — » voilà ce qu'il devait faire. La compagnie, alors à » sa merci, consentait à tout ; — il nous absorbait, » nous inféodait au saint-siége, qui n'avait plus à » redouter... *nos services ! ! !* — Clément XIV est » mort de la colique. — A bon entendeur salut. — » Le *cas échéant,* je ne mourrai pas de cette mort. »

La voix vibrante et perlée de Rose-Pompon retentit de nouveau.

Rodin fit un bond de colère sur sa chaise ; mais

bientôt, et à mesure qu'il entendit le couplet suivant, qu'il ne connaissait pas (il ne possédait pas son *Béranger* comme la *veuve* de Philémon), le jésuite, accessible à certaines idées bizarrement superstitieuses, resta interdit, presque effrayé de ce singulier rapprochement. (C'est *le bon pape* de Béranger qui parle :)

Que sont les rois ? de sots bélitres !
Ou des brigands qui, gros d'orgueil,
Donnant leurs crimes pour des titres,
Entre eux se poussent au cercueil.
A prix d'or je puis les absoudre
Ou changer leur sceptre en bourdon.
Ma dondon,
Riez donc !
Sautez donc !
Regardez-moi lancer la foudre,
Jupiu m'a fait son héritier,
Je suis entier.

Rodin, à demi levé de sa chaise, le cou tendu, l'œil fixe, écoutait encore, que Rose-Pompon, voltigeant comme une abeille d'une fleur à l'autre de son répertoire, chantonnait déjà le ravissant refrain de *Colibri*. N'entendant plus rien, le jésuite se rassit avec une sorte de stupeur ; mais au bout de quelques minutes de réflexion, sa figure rayonna tout à coup : il voyait un heureux presage dans ce singulier incident. Il reprit sa plume, et ses premiers mots se ressentirent pour ainsi dire de cette étrange confiance dans la fatalité.

« Jamais je n'ai cru plus au bon succès qu'en

» ce moment. Raison de plus pour ne rien négliger.
» — Tout pressentiment commande un redoublement
» de zèle. — Une nouvelle pensée m'est venue hier.

» On agira ici de concert. — J'ai fondé un jour-
» nal ultra-catholique : *l'Amour du Prochain*. — A
» sa furie ultramontaine, — tyrannique, — liberti-
» cide, — on le croira l'organe de Rome. — J'ac-
» créditerai ces bruits. — Nouvelles furies.

» Cela me va.

» Je vais soulever la question de liberté d'ensei-
» gnement ; — les libéraux du cru nous appuieront.
» — Niais, ils nous admettent au droit commun,
» quand nos priviléges, nos immunités, notre in-
» fluence de confessionnal, notre obédience à Rome,
» nous mettent en dehors du droit commun même,
» par les avantages dont nous jouissons. — Doubles
» niais, ils nous croient désarmés parce qu'ils le sont
» eux-mêmes contre nous.

» Question brûlante ; — clameurs irritantes ; —
» nouveaux dégoûts pour *l'homme faible*. — Tout
» ruisseau grossit le torrent.

» Cela me va toujours.

» Pour résumer en deux mots : — *la fin*, c'est
» l'abdication. — Le *moyen*, harcellement, torture
» incessante. — L'héritage Rennepont paye l'élection.
» Prix faits, — marchandise vendue. »

Rodin s'interrompit brusquement d'écrire, croyant avoir entendu quelque bruit à la porte de sa chambre, qui ouvrait sur l'escalier ; il prêta l'oreille, suspendit

sa respiration; tout redevint silencieux. Il croyait s'être trompé, et reprit la plume.

» Je me charge de l'affaire Rennepont, — unique pivot de nos combinaisons *temporelles;* — il faut la reprendre en sous-œuvre, — substituer le jeu des intérêts, le ressort des passions, aux stupides coups de massue du père d'Aigrigny; il a failli tout compromettre; — il a pourtant de très-bonnes parties, — il a du monde, — de la séduction, — du coup d'œil, — mais une seule gamme, — et puis pas assez grand pour savoir se faire petit. — Dans son vrai milieu, j'en tirerai parti, — les morceaux en sont bons. — J'ai usé à temps du franc pouvoir du révérend père général; — j'apprendrai, si besoin est, au père d'Aigrigny, les engagements secrets pris envers moi par le général; — jusqu'ici on lui a laissé forger pour cet héritage la destination que vous savez, — bonne pensée, mais inopportune, — même but par autre voie.

» Les renseignements, faux. — Il y a plus de deux cents millions; l'*éventualité échéant,* le douteux est certain, — reste une latitude immense. — L'affaire Rennepont est à cette heure deux fois mienne; — avant trois mois ces deux cents millions seront *à nous*, — par la libre volonté des héritiers; — il le faut. — Car, ceci manquant, le parti *temporel* m'échappe, — mes chances diminuent de moitié. — J'ai demandé pleins pouvoirs; — le temps presse, j'agis comme si je les avais. — Un

» renseignement m'est indispensable pour mes pro-
» jets ; je l'attends de vous ; — *il me le faut*, — vous
» m'entendez ? — la haute influence de votre frère à
» la cour de Vienne vous servira. — Je veux avoir
» les détails les plus précis sur la position actuelle
» du *duc de Reichstadt*, — le Napoléon II des im-
» périalistes. — Peut-on, oui ou nou, nouer, par
» votre frère, une correspondance secrète avec le
» prince à l'insu de son entourage ?

» Avisez promptement, — ceci est urgent, —
» cette note part aujourd'hui, — je la compléterai
» demain... — Elle vous parviendra, comme tou-
» jours par le petit marchand. »

Au moment où Rodin venait de mettre et de cacheter cette lettre sous une double enveloppe, il crut de nouveau entendre du bruit au dehors... Il écouta...

Au bout de quelques moments de silence, plusieurs coups frappés à sa porte retentirent dans la chambre. Rodin tressaillit : pour la première fois l'on heurtait à sa porte depuis près d'une année qu'il venait dans ce logis.

Serrant précipitamment dans la poche de sa redingote la lettre qu'il venait d'écrire, le jésuite alla ouvrir la vieille malle cachée sous le lit de sangle, y prit un paquet de papiers enveloppé d'un mouchoir à tabac en lambeaux, joignit à ce dossier les deux lettres chiffrées qu'il venait de recevoir, et cadenassa soigneusement la malle.

L'on continuait de frapper au dehors avec un redoublement d'impatience.

Rodin prit le panier de la fruitière à la main, son parapluie sous son bras, et, assez inquiet, alla voir quel était cet indiscret visiteur. Il ouvrit la porte, et se trouva en face de Rose-Pompon, la chanteuse importune, qui, faisant une accorte et gentille révérence, lui demanda d'un air parfaitement ingénu :

« Monsieur Rodin, s'il vous plaît ? »

CHAPITRE IV.

UN SERVICE D'AMI.

Rodin, malgré sa surprise et son inquiétude, ne sourcilla pas ; il commença par fermer sa porte après soi, remarquant le coup d'œil curieux de la jeune fille ; puis il lui dit avec bonhomie :

« Qui demandez-vous, ma chère fille ?

—Monsieur Rodin, — reprit crânement Rose-Pompon en ouvrant ses jolis yeux bleus de toute leur grandeur, et regardant Rodin bien en face.

— Ce n'est pas ici... — dit-il en faisant un pas pour descendre. — Je ne connais pas... Voyez plus haut ou plus bas.

— Oh! que c'est joli! Voyons... faites donc le gentil, à votre âge ! — dit Rose-Pompon en haus-

sant les épaules, — comme si on ne savait pas que c'est vous qui vous appelez M. Rodin.

— Charlemagne, — dit le *socius* en s'inclinant, — Charlemagne, pour vous servir, si j'en étais capable.

— Vous n'en êtes pas capable, — répondit Rose-Pompon d'un ton majestueux, et elle ajouta d'un air narquois : — Nous avons donc des cachettes à la minon-minette, que nous changeons de nom?... Nous avons peur que maman Rodin nous espionne?

— Tenez, ma chère fille, — dit le *socius* en souriant d'un air paterne,— vous vous adressez bien : je suis un vieux bonhomme qui aime la jeunesse... la joyeuse jeunesse... Ainsi amusez-vous, même à mes dépens... mais laissez-moi passer, car l'heure me presse... — Et Rodin fit de nouveau un pas vers l'escalier.

— Monsieur Rodin, — dit Rose-Pompon d'une voix solennelle, — j'ai des choses très-importantes à vous communiquer, des conseils à vous demander sur une affaire de cœur...

— Ah çà! voyons, petite folle, vous n'avez donc personne à tourmenter dans votre maison, que vous venez dans celle-ci?

— Mais je loge ici, monsieur Rodin, — répondit Rose-Pompon en appuyant malicieusement sur le *nom* de sa victime.

— Vous? ah! bah! j'ignorais un si joli voisinage.

— Oui... je loge ici depuis six mois, monsieur Rodin.

— Vraiment! et où donc?

— Au troisième, dans le bâtiment du devant, monsieur Rodin.

— C'est donc vous qui chantiez si bien tout à l'heure?

— Moi-même, monsieur Rodin.

— Vous m'avez fait le plus grand plaisir, en vérité.

— Vous êtes bien honnête, monsieur Rodin.

— Et vous logez avec votre respectable famille, je suppose ?

— Je crois bien, monsieur Rodin, — dit Rose-Pompon en baissant les yeux d'un air ingénu ; — j'habite avec grand-papa Philémon et grand'maman Bacchanal... une reine, rien que ça. »

Rodin avait été jusqu'alors assez gravement inquiet, ignorant de quelle manière Rose-Pompon avait surpris son véritable nom ; mais, en entendant nommer la reine Bacchanal et en apprenant qu'elle logeait dans cette maison, il trouva une compensation à l'incident désagréable soulevé par l'apparition de Rose-Pompon ; il importait en effet beaucoup à Rodin de savoir où trouver la reine Bacchanal, maîtresse de Couche-tout-Nu et sœur de la Mayeux, de la Mayeux, signalée comme dangereuse depuis son entretien avec la supérieure du couvent, et depuis la part qu'elle avait prise aux projets de fuite de mademoiselle de Cardoville. De plus, Rodin espérait, grâce à ce qu'il venait d'apprendre, amener adroitement Rose-Pompon à lui confesser le nom de la

personne dont elle tenait que M. Charlemagne s'appelait M. Rodin.

A peine la jeune fille eut-elle prononcé le nom de la reine Bacchanal, que Rodin joignit les mains, paraissant aussi surpris que vivement intéressé.

« Ah ! ma chère fille, — s'écria-t-il, — je vous en conjure, ne plaisantons pas... S'agirait-il, par hasard, d'une jeune fille qui porte ce surnom et qui est sœur d'une ouvrière contrefaite ?...

— Oui, monsieur, la reine Bacchanal est son surnom, — dit Rose-Pompon assez étonnée à son tour ; — elle s'appelle Céphyse Soliveau, c'est mon amie.

— Ah ! c'est votre amie ! — dit Rodin en réfléchissant.

— Oui, monsieur, mon amie intime...

— Et vous l'aimez ?

— Comme une sœur... Pauvre fille ! je fais ce que je peux pour elle ! et ce n'est guère... Mais comment un respectable homme de votre âge connaît-il la reine Bacchanal ?... Ah ! ah ! c'est ce qui prouve que vous portez des faux noms...

— Ma chère fille ! je n'ai plus envie de rire maintenant, — dit si tristement Rodin, que Rose-Pompon, se reprochant sa plaisanterie, lui dit :

— Mais enfin, comment connaissez-vous Céphyse ?

— Hélas ! ce n'est pas elle que je connais... mais un brave garçon qui l'aime comme un fou !...

— Jacques Rennepont ?...

— Autrement dit Couche-tout-Nu.. A cette heure, il est en prison pour dettes, — reprit Rodin avec un soupir. — Je l'y ai vu hier.

— Vous l'avez vu hier? Mais, comme ça se trouve! — dit Rose-Pompon en frappant dans ses mains. — Alors, venez vite, venez tout de suite chez Philémon, vous donnerez à Céphyse des nouvelles de son amant;... elle est si inquiète!...

— Ma chère fille... je voudrais ne lui donner que de bonnes nouvelles, de ce digne garçon que j'aime malgré ses folies (car, qui n'en a pas fait... des folies?) — ajouta Rodin avec une indulgente bonhomie.

— Pardieu!... — dit Rose-Pompon en se balançant sur ses hanches comme si elle eût été encore costumée en débardeur.

— Je dirai plus, — ajouta Rodin, — je l'aime à cause de ses folies; car, voyez-vous, on a beau dire, ma chère fille, il y a toujours un bon fond, un bon cœur, quelque chose enfin, chez ceux qui dépensent généreusement leur argent pour les autres.

— Eh bien! tenez, vous êtes un très-brave homme, vous! — dit Rose-Pompon enchantée de la philosophie de Rodin. — Mais pourquoi ne voulez-vous pas venir voir Céphyse pour lui parler de Jacques?

— A quoi bon lui apprendre ce qu'elle sait? Que Jacques est en prison?... Ce que je voudrais, moi, ce serait tirer ce pauvre garçon d'un si mauvais pas...

— Oh ! monsieur, faites cela, tirez Jacques de prison, — s'écria vivement Rose-Pompon, — et nous vous embrassons, nous deux Céphyse.

— Ce serait du bien perdu, chère petite folle, — dit Rodin en souriant ; — mais rassurez-vous, je n'ai pas besoin de récompense pour faire un peu de bien quand je le puis.

— Ainsi vous espérez tirer Jacques de prison ?... »

Rodin secoua la tête et reprit d'un air chagrin et contrarié : « Je l'esperais... certainement... je l'espérais ;... mais, à cette heure... que voulez-vous ? tout est changé...

— Et pourquoi donc ? — demanda Rose-Pompon, surprise.

— Cette mauvaise plaisanterie que vous me faites en m'appelant M. Rodin doit vous paraître très-amusante, ma chère fille ; je le comprends : vous n'êtes en cela qu'un écho... Quelqu'un vous aura dit : « Allez dire à M. Charlemagne qu'il s'appelle M. Rodin... ça sera fort drôle... »

— Bien sûr qu'il ne me fût pas venu à l'idée de vous appeler monsieur Rodin... on n'invente pas un nom comme celui-là soi-même, — répondit Rose-Pompon.

— Eh bien ! cette personne, avec ses mauvaises plaisanteries, a fait, sans le savoir, un grand tort au pauvre Jacques Rennepont.

— Ah ! mon Dieu ! et cela parce que je vous ai appelé M. Rodin au lieu de M. Charlemagne ? —

s'écria Rose-Pompon tout attristée, regrettant alors la plaisanterie qu'elle avait faite à l'instigation de Nini-Moulin.

— Mais enfin, monsieur, — reprit-elle, — qu'est-ce que cette plaisanterie a de commun avec le service que vous vouliez rendre à Jacques?

— Il ne m'est pas permis de vous le dire, ma chère fille. En vérité,... je suis désolé de tout ceci pour ce pauvres Jacques... croyez-le bien ; mais permettez-moi de descendre.

— Monsieur... écoutez-moi, je vous en prie, — dit Rose-Pompon, — si je vous disais le nom de la personne qui m'a engagée à vous appeler M. Rodin, vous intéresseriez-vous toujours à Jacques?

— Je ne cherche à surprendre les secrets de personne... ma chère fille;... vous avez été dans tout ceci le jouet ou l'écho de personnes peut-être fort dangereuses, et, ma foi! malgré l'intérêt que m'inspire Jacques Rennepont, je n'ai pas envie, vous entendez bien, de me faire des ennemis, moi, pauvre homme... Dieu m'en garde ! »

Rose-Pompon ne comprenait rien aux craintes de Rodin, et il y comptait bien ; car, après une seconde de réflexion, la jeune fille lui dit : « Tenez, monsieur, c'est trop fort pour moi, je n'y entends rien ; mais ce que je sais, c'est que je serais désolée d'avoir fait tort à un brave garçon par une plaisanterie ; je vais donc vous dire tout bonnement ce qui en est ; ma franchise sera peut-être utile à quelque chose....

— La franchise éclaire souvent les choses obscures, — dit sentencieusement Rodin.

— Après tout, — dit Rose-Pompon, — tant pis pour Xini-Moulin. Pourquoi me fait-il dire des bêtises qui peuvent nuire à l'amant de cette pauvre Céphyse ? Voilà, monsieur, ce qui est arrivé : Xini-Moulin, un gros farceur, vous a vu tout à l'heure dans la rue ; la portière lui a dit que vous vous appeliez M. Charlemagne. Il m'a dit, à moi : « Non, il s'appelle Rodin, il faut lui faire une farce : Rose-Pompon, allez à sa porte, frappez-y, appelez-le M. Rodin. Vous verrez la drôle de figure qu'il fera... » J'avais promis à Xini-Moulin de ne pas le nommer ; mais, dès que ça pourrait risquer de nuire à Jacques... tant pis, je le nomme. »

Au nom de Xini-Moulin, Rodin n'avait pu retenir un mouvement de surprise. Ce pamphlétaire, qu'il avait fait charger de la rédaction de *l'Amour du Prochain*, n'était pas personnellement à craindre ; mais Xini-Moulin, très-bavard et très-expansif après boire, pouvait être inquiétant, gênant, surtout si Rodin, ainsi que cela était probable, devait revenir plusieurs fois dans cette maison pour exécuter ses projets sur Couche-tout-Nu, par l'intermédiaire de la reine Bacchanal. Le *socius* se promit donc d'aviser à cet inconvénient.

« Ainsi, ma chère fille, — dit-il à Rose-Pompon, — c'est un monsieur Desmoulins qui vous a engagée à me faire cette mauvaise plaisanterie ?

— Non pas Desmoulins... mais Dumoulin, — re-

prit Rose-Pompon. — Il écrit dans les journaux des sacristains, et il défend les dévots pour l'argent qu'on lui donne ; car si Nini-Moulin est un saint.... ses patrons sont *saint Soiffard* et *saint Chicard*, comme il dit lui-même.

— Ce monsieur me paraît fort gai.

— Oh! très-bon enfant!

— Mais attendez donc, attendez donc, — reprit Rodin en paraissant rappeler ses souvenirs ; — n'est-ce pas un homme de trente-six à quarante ans, gros... la figure colorée?

— Colorée comme un verre de vin rouge, — dit Rose-Pompon, — et par là-dessus le nez bourgeonné... comme une framboise....

— C'est bien lui... M. Dumoulin... oh! alors vous me rassurez complétement, ma chère fille ; la plaisanterie ne m'inquiète plus guère. Mais c'est un très-digne homme que M. Dumoulin, aimant peut-être un peu trop le plaisir.

— Ainsi, monsieur, vous tâcherez toujours d'être utile à Jacques? La bête de plaisanterie de Nini-Moulin ne vous en empêchera pas?

— Non, je l'espère.

— Ah! çà! il ne faudra pas que je dise à Nini-Moulin que vous savez que c'est lui qui m'a dit de vous appeler monsieur Rodin, n'est-ce pas, monsieur?

— Pourquoi non? En toutes choses, ma chère fille, il faut toujours dire franchement la vérité.

— Mais, monsieur, Nini-Moulin m'a tant recommandé de ne pas vous le nommer...

— Si vous me l'avez nommé, c'est par un très-bon motif; pourquoi ne pas le lui avouer?... Du reste, ma chère fille, ceci vous regarde, et non pas moi... Faites comme vous voudrez.

— Et pourrai-je dire à Céphyse vos bonnes intentions pour Jacques?

— La franchise, ma chère fille, toujours la franchise... On ne risque jamais rien de dire ce qui est...

— Pauvre Céphyse, va-t-elle être heureuse!..— dit vivement Rose-Pompon, — et cela lui viendra bien à propos...

— Seulement il ne faut pas qu'elle s'exagère trop ce bonheur... je ne promets pas positivement... de faire sortir ce digne garçon de prison;... je dis que je tâcherai; mais ce que je promets positivement... car depuis l'emprisonnement de Jacques, je crois votre amie dans une position bien gênée...

— Hélas... monsieur...

— Ce que je promets, dis-je, c'est un petit secours... que votre amie recevra aujourd'hui, afin qu'elle ait le moyen de vivre honnêtement... et si elle est sage, eh bien! ... si elle est sage, plus tard on verra...

— Ah! monsieur! vous ne savez pas comme vous venez à temps... au secours de cette pauvre Céphyse... On dirait que vous êtes son vrai bon ange... Ma foi, que vous vous appeliez M. Rodin ou M. Char-

lemagne, tout ce que je puis jurer, c'est que vous êtes un excellent...

— Allons, allons, n'exagérons rien, — dit Rodin en interrompant Rose-Pompon, — dites un bon vieux brave homme et rien de plus, ma chère fille. Mais voyez donc comme les choses s'enchaînent quelquefois! Je vous demande un peu qui m'aurait dit, lorsque j'entendais frapper à ma porte, ce qui m'impatientait fort, je l'avoue, qui m'aurait dit que c'était une petite voisine qui, sous le prétexte d'une mauvaise plaisanterie, me mettait sur la voie d'une bonne action?... Allons, donnez courage à votre amie... ce soir elle recevra un secours, et, ma foi, confiance et espoir! Dieu merci! il est encore de bonnes gens sur la terre.

— Ah! monsieur... vous le prouvez bien.

— Que voulez-vous? c'est tout simple : le bonheur des vieux...c'est de voir le bonheur des jeunes... »

Ceci fut dit par Rodin avec une bonhomie si parfaite, que Rose-Pompon sentit ses yeux humides, et reprit tout émue : « Tenez, monsieur, Céphyse et moi, nous ne sommes que de pauvres filles; il y en a de plus vertueuses, c'est encore vrai; mais nous avons, j'ose le dire, bon cœur: aussi, voyez-vous, si jamais vous étiez malade, appelez-nous; il n'y a pas de bonnes sœurs qui vous soigneraient mieux que nous... C'est tout ce que nous pouvons vous offrir; sans compter Philémon, que je ferais se scier en quatre morceaux pour vous; je m'y en-

gage sur l'honneur ; comme Céphyse, j'en suis sûre, s'engagerait aussi pour Jacques, qui serait pour vous à la vie, à la mort.

— Vous voyez donc bien, chère fille, que j'avais raison de dire : tête folle, bon cœur... Adieu et au revoir ! »

— Puis Rodin, reprenant son panier, qu'il avait posé à terre à côté de son parapluie, se disposa à descendre l'escalier.

« D'abord vous allez me donner ce panier-là, il vous gênerait pour descendre, — dit Rose-Pompon en retirant en effet le panier des mains de Rodin, malgré la résistance de celui-ci. Puis elle ajouta : — Appuyez-vous sur mon bras : l'escalier est si noir... vous pourriez faire un faux pas.

— Ma foi, j'accepte votre offre, ma chère fille, car je ne suis pas bien vaillant. »

Et s'appuyant paternellement sur le bras droit de Rose-Pompon, qui portait le panier de la main gauche, Rodin descendit l'escalier et traversa la cour.

« Tenez, voyez-vous là-haut, au troisième, cette grosse face collée aux carreaux? — dit tout à coup Rose-Pompon à Rodin en s'arrêtant au milieu de la petite cour, — c'est Nini-Moulin... Le reconnaissez-vous?... Est-ce bien le vôtre?

— C'est le mien, — dit Rodin après avoir levé la tête ; et il fit de la main un salut très-affectueux à Jacques Dumoulin, qui, stupéfait, se retira brusquement de la fenêtre.

— Le pauvre garçon!... Je suis sûr qu'il a peur

de moi... depuis sa mauvaise plaisanterie, — dit Rodin en souriant, — il a bien tort... »

Et il accompagna les mots *il a bien tort* d'un sinistre pincement de lèvres dont Rose-Pompon ne put s'apercevoir.

« Ah çà! ma chère fille, — lui dit-il lorsque tous deux entrèrent dans l'allée, — je n'ai plus besoin de votre aide; remontez vite chez votre amie, lui donner les bonnes nouvelles que vous savez.

— Oui, monsieur, vous avez raison, car je grille d'aller lui dire quel brave homme vous êtes. »

Et Rose-Pompon s'élança dans l'escalier.

« Eh bien!... eh bien!... et mon panier qu'elle emporte, cette petite folle! — dit Rodin.

— Ah! c'est vrai... Pardon, monsieur, le voici... Pauvre Céphyse! va-t-elle être contente! Adieu, monsieur. »

Et la gentille figure de Rose-Pompon disparut dans les limbes de l'escalier, qu'elle gravit d'un pied alerte et impatient.

Rodin sortit de l'allée.

« Voici votre panier, chère dame, — dit-il en s'arrêtant sur le seuil de la boutique de la mère Arsène. — Je vous fais mes très-humbles remercîments... de votre obligeance...

— Il n'y a pas de quoi, mon digne monsieur; c'est tout à votre service... Eh bien, le radis était-il bon?

— Succulent, ma chère dame, succulent et excellent.

— Ah! j'en suis bien aise. Vous reverra-t-on bientôt?

— J'espère que oui... Mais pourriez-vous m'indiquer un bureau de poste voisin?

— En détournant la rue à gauche, la troisième maison, chez l'épicier.

— Mille remercîments.

— Je parie que c'est un billet doux pour votre bonne amie, — dit la mère Arsène, probablement mise en gaieté par le contact de Rose-Pompon et de Nini-Moulin.

— Eh!... eh!... eh!... cette chère dame, — dit Rodin en ricanant; puis, redevenant tout à coup parfaitement sérieux, il fit un profond salut à la fruitière en lui disant : — Votre serviteur de tout mon cœur...» Et il gagna la rue.

. . . . . .

Nous conduirons maintenant le lecteur dans la maison du docteur Baleinier, où était encore enfermée mademoiselle de Cardoville.

CHAPITRE V.

LES CONSEILS.

Adrienne de Cardoville avait été encore plus étroitement renfermée dans la maison du docteur Baleinier depuis la double tentative nocturne d'A-

gricol et de Dagobert, ensuite de laquelle le soldat, assez grièvement blessé, était parvenu, grâce au dévouement intrépide d'Agricol assisté de l'héroïque Rabat-Joie, à regagner la petite porte du jardin du couvent et à fuir par le boulevard extérieur avec le jeune forgeron.

Quatre heures venaient de sonner; Adrienne, depuis le jour précédent, avait été conduite dans une chambre du deuxième étage de la maison de santé; la fenêtre grillée, défendue au dehors par un auvent, ne laissait parvenir qu'une faible clarté dans cet appartement. La jeune fille, depuis son entretien avec la Mayeux, s'attendait à être délivrée, d'un jour à l'autre, par l'intervention de ses amis; mais elle éprouvait une douloureuse inquiétude au sujet d'Agricol et de Dagobert; ignorant absolument l'issue de la lutte engagée pendant une des nuits précédentes par ses libérateurs contre les gens de la maison de fous et ceux du couvent, en vain elle avait interrogé ses gardiennes; celles-ci étaient restées muettes. Ces nouveaux incidents augmentaient encore les amers ressentiments d'Adrienne contre la princesse de Saint-Dizier, le père d'Aigrigny et leurs créatures. La légère pâleur du charmant visage de mademoiselle de Cardoville, ses beaux yeux un peu battus, trahissaient de récentes angoisses; assise devant une petite table, son front appuyé sur une de ses mains, à demi voilée par les longues boucles de ses cheveux dorés, elle feuilletait un livre.

Tout à coup la porte s'ouvrit et M. Baleinier entra.

Le docteur, jésuite de robe courte, instrument docile et passif des volontés de l'ordre, n'était, on l'a dit, qu'à moitié dans les confidences du père d'Aigrigny et de la princesse de Saint-Dizier. Il avait ignoré le but de la séquestration de mademoiselle de Cardoville ; il ignorait aussi le brusque revirement de position qui avait eu lieu la veille entre le père d'Aigrigny et Rodin, après la lecture du testament de Marius de Rennepont ; le docteur avait, seulement la veille, reçu l'ordre du père d'Aigrigny (alors obéissant aux inspirations de Rodin) de resserrer plus étroitement encore mademoiselle de Cardoville, de redoubler de sévérité à son égard, et de tâcher enfin de la contraindre, on verra par quels moyens, à renoncer aux poursuites qu'elle se proposait de faire plus tard contre ses persécuteurs.

A l'aspect du docteur, mademoiselle de Cardoville ne put cacher l'aversion et le dédain que cet homme lui inspirait.

M. Baleinier, au contraire, toujours souriant, toujours doucereux, s'approcha d'Adrienne avec une aisance, avec une confiance parfaite ; s'arrêta à quelques pas d'elle, comme pour examiner attentivement les traits de la jeune fille ; puis il ajouta, comme s'il eût été satisfait des remarques qu'il venait de faire : « Allons ! les malheureux événements de l'avant-dernière nuit auront une influence moins fâcheuse que je ne craignais... Il y a du mieux, le teint est plus reposé, le maintien plus calme ; les yeux sont encore un peu vifs, mais non plus brillants d'un

éclat anormal. Vous alliez si bien !... Voici le terme de votre guérison reculé,... car ce qui s'est malheureusement passé l'avant-dernière nuit vous a jetée dans une exaltation d'autant plus fâcheuse que vous n'en avez pas eu la conscience. Mais heureusement, nos soins aidant, votre guérison ne sera, je l'espère, reculée que de quelque temps.»

Si habituée qu'elle fût à l'audace de l'affilié de la congrégation, mademoiselle de Cardoville ne put s'empêcher de lui dire avec un sourire de dédain amer : « Quelle impudente probité est donc la vôtre, monsieur ! Quelle effronterie dans votre zèle à bien gagner votre argent!... Jamais un moment sans votre masque : toujours la ruse, le mensonge aux lèvres. Vraiment, si cette honteuse comédie vous fatigue autant qu'elle me cause de dégoût et de mépris, on ne vous paye pas assez cher.

— Hélas! — dit le docteur d'un ton pénétré, — toujours cette fâcheuse imagination de croire que vous n'aviez pas besoin de nos soins ! que je joue la comédie quand je vous parle de l'état affligeant où vous étiez lorsqu'on a été obligé de vous conduire ici à votre insu ! Mais, sauf cette petite marque d'insanité rebelle, votre position s'est merveilleusement améliorée ; vous marchez à une guérison complète. Plus tard, votre excellent cœur me rendra la justice qui m'est due, et un jour... je serai jugé comme je dois l'être.

— Je le crois, monsieur, oui, le jour approche

où vous serez *jugé comme vous devez l'être*, — dit Adrienne en appuyant sur ces mots.

— Toujours cette autre idée fixe, — dit le docteur avec une sorte de commisération. — Voyons, soyez donc raisonnable... Ne pensez plus à cet enfantillage...

— Renoncer à demander aux tribunaux réparation pour moi et flétrissure pour vous et vos complices... jamais, monsieur... oh ! jamais.

— Bon ! ! — dit le docteur en haussant les épaules, — une fois dehors... Dieu merci ! vous aurez à songer à bien d'autres choses... ma belle ennemie.

— Vous oubliez pieusement, je le sais, le mal que vous faites... Mais moi, monsieur, j'ai meilleure mémoire.

— Parlons sérieusement ; avez-vous réellement la pensée de vous adresser aux tribunaux ? — reprit le docteur Baleinier d'un ton grave..

— Oui, monsieur. Et vous le savez... ce que je veux... je le veux fermement.

— Eh bien, je vous prie, je vous conjure de ne pas donner suite à cette idée, — ajouta le docteur d'un ton de plus en plus pénétré ; — je vous le demande en grâce, et cela au nom de votre propre intérêt...

— Je crois, monsieur, que vous confondez un peu trop vos intérêts avec les miens...

— Voyons, — dit le docteur Baleinier avec une feinte impatience et comme s'il eût été certain de convaincre à l'instant mademoiselle de Cardoville, —

voyons, auriez-vous le triste courage de plonger dans le désespoir deux personnes remplies de cœur et de générosité ?

— Deux seulement ? La plaisanterie serait plus complète si vous en comptez trois : vous, monsieur, ma tante et l'abbé d'Aigrigny ;... car telles sont, sans doute, les personnes généreuses au nom desquelles vous invoquez ma pitié.

— Eh! mademoiselle, il ne s'agit ni de moi, ni de votre tante, ni de l'abbé d'Aigrigny.

— De qui donc s'agit-il alors, monsieur ? — dit mademoiselle de Cardoville avec surprise.

— Il s'agit de deux pauvres diables qui, sans doute, envoyés par ceux que vous appelez vos amis, se sont introduits dans le couvent voisin pendant l'autre nuit, et sont venus du couvent dans ce jardin... Les coups de feu que vous avez entendus ont été tirés sur eux.

— Hélas ! je m'en doutais... Et l'on a refusé de m'apprendre s'ils avaient été blessés !..— dit Adrienne avec une douloureuse émotion.

— L'un d'eux a reçu, en effet, une blessure, mais peu grave, puisqu'il a pu marcher et échapper aux gens qui le poursuivaient.

— Dieu soit loué ! — s'écria mademoiselle de Cardoville en joignant les mains avec ferveur.

— Rien de plus louable que votre joie en apprenant qu'ils ont échappé : mais alors, par quelle étrange contradiction voulez-vous donc maintenant mettre la justice sur leurs traces?... Singulière

manière, en vérité, de reconnaître leur dévouement.

— Que dites-vous, monsieur ? — demanda mademoiselle de Cardoville.

— Car enfin, s'ils sont arrêtés, — reprit le docteur Baleinier sans lui répondre, — comme ils se sont rendus coupables d'escalade et d'effraction pendant la nuit, il s'agira pour eux des galères...

— Ciel !... et ce serait pour moi !...

— Ce serait *pour* vous... et, qui pis est, *par* vous, qu'ils seraient condamnés.

— Par moi... monsieur ?

— Certainement, si vous donniez suite à vos idées de vengeance contre votre tante et l'abbé d'Aigrigny (je ne vous parle pas de moi, je suis à l'abri), si, en un mot, vous persistiez à vouloir vous plaindre à la justice d'avoir été injustement séquestrée dans cette maison.

— Monsieur, je ne vous comprends pas. Expliquez-vous, — dit Adrienne avec une inquiétude croissante.

— Mais, enfant que vous êtes, — s'écria le jésuite de robe courte d'un air convaincu, — croyez-vous donc qu'une fois la justice saisie d'une affaire, on arrête son cours et son action où l'on veut, et comme l'on veut ? Quand vous sortirez d'ici, vous déposerez une plainte contre moi et contre votre famille, n'est-ce pas ? Bien ! qu'arrive-t-il ? la justice intervient, elle s'informe, elle fait citer des témoins, elle entre dans les investigations les plus minutieuses. Alors, que s'ensuit-il ? Que cette escalade nocturne

que la supérieure du couvent a un certain intérêt à tenir cachée dans la peur du scandale ; que cette tentative nocturne, dis-je, que je ne voulais pas non plus ébruiter, se trouve forcément divulguée ; et comme il s'agit d'un crime fort grave, qui entraîne une peine infamante, la justice prend l'initiative, se met à la recherche de ces malheureux ; et si, comme il est probable, ils sont retenus à Paris, soit par quelques devoirs, soit par leur profession, soit même par la trompeuse sécurité où ils sont, probablement convaincus d'avoir agi dans un motif honorable, on les arrête ; et qui aura provoqué cette arrestation ? vous-même, en déposant contre nous.

— Ah, monsieur ! cela serait horrible... c'est impossible.

— Ce serait très-possible, — reprit M. Baleinier. — Ainsi, tandis que moi et la supérieure du couvent, qui, après tout, avons seuls le droit de nous plaindre, nous ne demandons pas mieux que de chercher à étouffer cette méchante affaire... c'est vous... vous.. pour qui ces malheureux ont risqué les galères, c'est vous qui allez les livrer à la justice ! »

Quoique mademoiselle de Cardoville ne fût pas complétement dupe du jésuite de robe courte, elle devinait que les sentiments de clémence dont il semblait vouloir user à l'égard de Dagobert et de son fils seraient absolument subordonnés au parti qu'elle prendrait d'abandonner ou non la vengeance légitime qu'elle voulait demander à la justice !...

En effet, Rodin, dont le docteur suivait sans le

savoir les instructions, était trop adroit pour faire dire à mademoiselle de Cardoville : Si vous tentez quelques poursuites, on dénonce Dagobert et son fils ; tandis qu'on arrivait aux mêmes fins en inspirant assez de craintes à Adrienne au sujet de ses deux libérateurs pour la détourner de toute poursuite.

Sans connaître la disposition de la loi, mademoiselle de Cardoville avait trop de bon sens pour ne pas comprendre qu'en effet Dagobert et Agricol pouvaient être très-dangereusement inquiétés à cause de leur tentative nocturne, et se trouver ainsi dans une position terrible. Et pourtant, en songeant à tout ce qu'elle avait souffert dans cette maison, en comptant tous les justes ressentiments qui s'étaient amassés au fond de son cœur, Adrienne trouvait cruel de renoncer à l'âpre plaisir de dévoiler, de flétrir au grand jour de si odieuses machinations.

Le docteur Baleinier observait celle qu'il croyait sa dupe avec une attention sournoise, bien certain de savoir la cause du silence et de l'hésitation de mademoiselle de Cardoville.

« Mais enfin, monsieur, — reprit-elle sans pouvoir dissimuler son trouble, — en admettant que je sois disposée, par quelque motif que ce soit, à ne déposer aucune plainte, à oublier le mal qu'on m'a fait, quand sortirai-je d'ici?

— Je n'en sais rien, car je ne puis savoir à quelle époque vous serez radicalement guérie, — dit bénignement le docteur. — Vous êtes en excellente voie ;... mais...

— Toujours cette insolente et stupide comédie ! — s'écria mademoiselle de Cardoville en interrompant le docteur avec indignation. — Je vous demande... et, s'il le faut, je vous prie, de me dire combien de temps encore je dois être séquestrée dans cette horrible maison ? car enfin... j'en sortirai un jour, je suppose.

— Certes, je l'espère bien, — répondit le jésuite de robe courte avec componction ; — mais quand ? je l'ignore... D'ailleurs, je dois vous en avertir franchement, toutes les précautions sont prises pour que des tentatives pareilles à celle de cette nuit ne se renouvellent plus :... la surveillance la plus rigoureuse est établie afin que vous n'ayez aucune communication au dehors. Et cela dans votre intérêt, afin que votre pauvre tête ne s'exalte pas de nouveau dangereusement.

— Ainsi, monsieur, — dit Adrienne presque effrayée, — auprès de ce qui m'attend, les jours passés étaient des jours de liberté ?

— Votre intérêt avant tout, » répondit le docteur d'un ton pénétré.

Mademoiselle de Cardoville, sentant l'impuissance de son indignation et de son désespoir, poussa un soupir déchirant et cacha son visage dans ses mains.

A ce moment, on entendit des pas précipités derrière la porte ; une gardienne de la maison entra après avoir frappé.

« Monsieur, — dit-elle au docteur d'un air affaré, — il y a en bas deux messieurs qui demandent à

vous voir à l'instant, ainsi que mademoiselle. »

Adrienne releva vivement la tête ; ses yeux étaient baignés de larmes.

« Quel est le nom des personnes? — dit M. Baleinier fort étonné.

— L'un d'eux m'a dit, — reprit la gardienne : — « Allez prévenir monsieur le docteur que je suis magistrat, et que je viens exercer ici une mission judiciaire concernant mademoiselle de Cardoville. »

— Un magistrat ! — s'écria le jésuite de robe courte en devenant pourpre et ne pouvant maîtriser sa surprise et son inquiétude.

— Ah! Dieu soit loué! — s'écria Adrienne en se levant avec vivacité, la figure rayonnant d'espérance à travers ses larmes : — mes amis ont été prévenus à temps!... l'heure de la justice est arrivée!

— Priez ces personnes de monter, » dit le docteur Baleinier à la gardienne après un moment de réflexion.

Puis, la physionomie de plus en plus émue et inquiète, se rapprochant d'Adrienne d'un air dur, presque menaçant, qui contrastait avec la placidité habituelle de son sourire hypocrite, le jésuite de robe courte lui dit à voix basse : « Prenez garde... mademoiselle!... ne vous félicitez pas trop tôt!...

— Je ne vous crains plus maintenant! — répondit mademoiselle de Cardoville, l'œil brillant et radieux. — M. de Montbron aura sans doute, de retour à Paris, été prévenu à temps ;... il accompagne le magistrat...il vient me délivrer !...— Puis Adrienne

ajouta avec un accent d'ironie amère : — Je vous plains, monsieur... vous et les vôtres.

— Mademoiselle, — s'écria M. Baleinier ne pouvant plus dissimuler ses angoisses croissantes, — je vous le répète, prenez garde... songez à ce que je vous ai dit... votre plainte entraînera nécessairement... vous entendez, nécessairement, la révélation de ce qui s'est passé pendant l'autre nuit... Prenez garde ! le sort, l'honneur de ce soldat et de son fils sont entre vos mains... Songez-y... il y va pour eux des galères.

— Oh ! je ne suis pas votre dupe, monsieur... vous me faites une menace détournée ; ayez donc au moins le courage de me dire que si je me plains à ce magistrat... vous dénoncerez à l'instant le soldat et son fils.

— Je vous répète que si vous portez plainte, ces gens-là sont perdus, » répondit le jésuite de robe courte d'une manière ambiguë.

Ébranlée par ce qu'il y avait de réellement dangereux dans les menaces du docteur, Adrienne s'écria : « Mais enfin, monsieur, si ce magistrat m'interroge, croyez-vous que je mentirai ?

— Vous répondrez... ce qui est vrai. D'ailleurs,— se hâta de dire M. Baleinier dans l'espoir d'arriver à ses fins, — vous répondrez que vous vous trouviez dans un tel état d'exaltation d'esprit il y a quelques jours, que l'on a cru devoir, dans votre intérêt, vous conduire ici à votre insu ; mais qu'aujourd'hui votre état est fort amélioré, que vous reconnaissez l'utilité

de la mesure que l'on a été obligé de prendre dans votre intérêt. Je confirmerai ces paroles... car, après tout, c'est la vérité.

— Jamais ! — s'écria mademoiselle de Cardoville avec indignation, — jamais je ne serai complice d'un mensonge aussi infâme, jamais je n'aurai la lâcheté de justifier ainsi les indignités dont j'ai tant souffert.

— Voici le magistrat, — dit M. Baleinier en entendant un bruit de pas derrière la porte. — Prenez garde... »

En effet, la porte s'ouvrit, et, à la stupeur indicible du docteur, Rodin parut, accompagné d'un homme vêtu de noir, d'une physionomie digne et sévère.

Rodin, dans l'intérêt de ses projets et par des motifs de prudence rusée que l'on saura plus tard, loin de prévenir le père d'Aigrigny et conséquemment le docteur de la visite inattendue qu'il comptait faire à la maison de santé avec un magistrat, avait, au contraire, la veille, ainsi qu'on l'a dit, fait donner l'ordre à M. Baleinier de resserrer mademoiselle de Cardoville plus étroitement encore.

On comprend donc le redoublement de stupeur du docteur lorsqu'il vit cet officier judiciaire, dont la présence imprévue et la physionomie imposante l'inquiétaient déjà extrêmement, lorsqu'il le vit, disons-nous, entrer accompagné de Rodin, l'humble et obscur secrétaire de l'abbé d'Aigrigny.

Dès la porte, Rodin, toujours sordidement vêtu, avait, d'un geste à la fois respectueux et compatis-

sant, montré mademoiselle de Cardoville au magistrat. Puis, pendant que ce dernier, qui n'avait pu retenir un mouvement d'admiration à la vue de la rare beauté d'Adrienne, semblait l'examiner avec autant de surprise que d'intérêt, le jésuite se recula modestement de quelques pas en arrière. Le docteur Baleinier, au comble de l'étonnement, espérant se faire comprendre de Rodin, lui fit coup sur coup plusieurs signes d'intelligence, tâchant de l'interroger ainsi sur l'arrivée imprévue du magistrat.

Autre sujet de stupeur pour M. Baleinier : Rodin paraissait ne pas le reconnaître et ne rien comprendre à son expressive pantomime, et le considérait avec un ébahissement affecté. Enfin, au moment où le docteur, impatienté, redoublait d'interrogations muettes, Rodin s'avança d'un pas, tendit vers lui son cou tors, et lui dit d'une voix très-haute : « Plaît-il,... monsieur le docteur? »

A ces mots, qui déconcertèrent complétement Baleinier, et qui rompirent le silence qui régnait depuis quelques secondes, le magistrat se retourna, et Rodin ajouta avec un imperturbable sang-froid :

« Depuis notre arrivée, M. le docteur me fait toutes sortes de signes mystérieux... Je pense qu'il a quelque chose de fort particulier à me communiquer... Moi, qui n'ai rien de secret, je le prie de s'expliquer tout haut. »

Cette réplique, si embarrassante pour M. Baleinier, prononcée d'un ton agressif et accompagnée d'un regard de froideur glaciale, plongea le méde-

cin dans une nouvelle et si profonde stupeur, qu'il resta quelques instants sans répondre.

Sans doute le magistrat fut frappé de cet incident et du silence qui le suivit, car il jeta sur M. Baleinier un regard d'une grande sévérité.

Mademoiselle de Cardoville, qui s'attendait à voir entrer M. de Montbron, restait aussi singulièrement étonnée.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

DIXIÈME PARTIE.

LE COUVENT (SUITE).

CHAPITRE XII. Les deux frères de la bonne-œuvre. 1

ONZIÈME PARTIE.

LE TREIZE FÉVRIER.

CHAPITRE I. La maison de la rue Saint-François. 23
II. Doit et avoir 32
III. L'héritier. 49
IV. Rupture. 69
V. Le retour. 85
VI. Le salon rouge. 100
VII. Le Testament. 112
VIII. Le dernier coup de midi. 121
IX. La donation entre-vifs. 137
X. Un bon génie. 153
XI. Les premiers sont les derniers, les derniers sont les premiers. 169

DOUZIÈME PARTIE.

LES PROMESSES DE RODIN.

CHAPITRE I. L'inconnu. 192
II. Le reduit. 209
III. Une visite inattendue. 222
IV. Un service d'ami. 232
V. Les conseils. 245
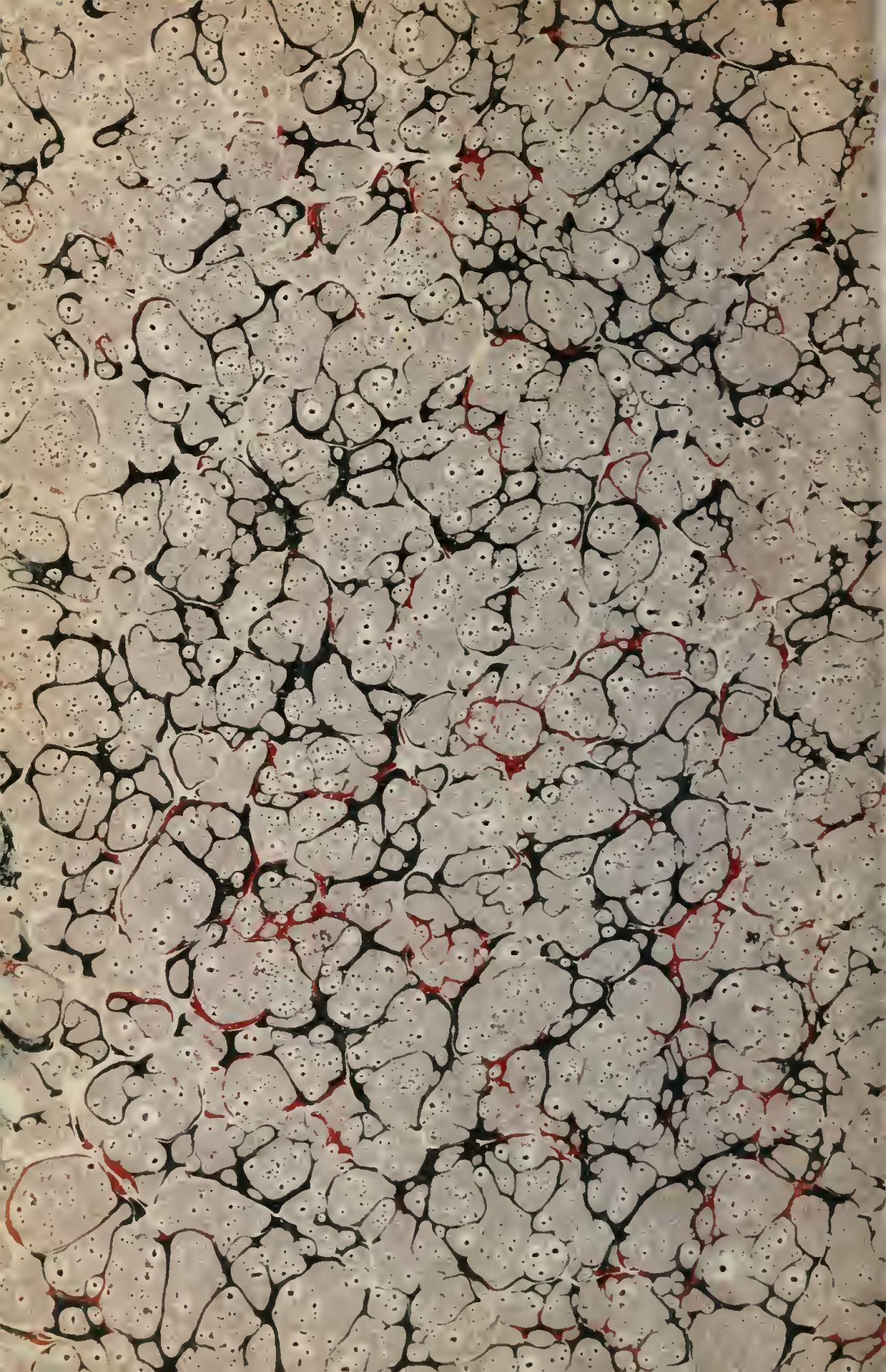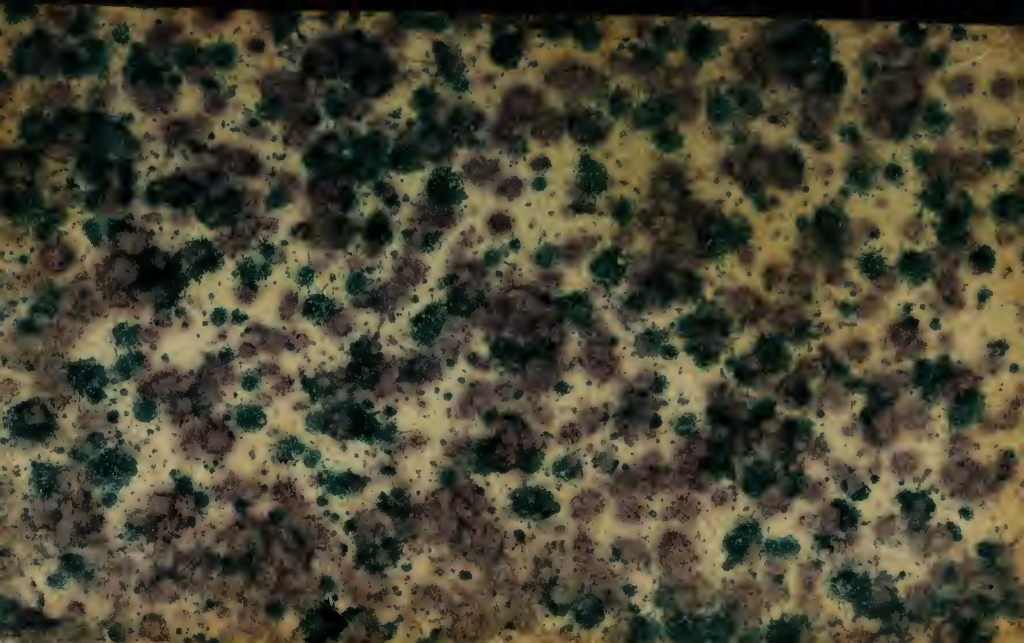
FIN DE LA TABLE.